

EDITION PRODUITE ET LIVRÉE DANS LE STRICT RESPECT DES MESURES ANTI COVID-19

Média Plus Magazine

MENSUEL D'ANALYSES, DOCUMENTS, PROMOTION ET REFLEXIONS

EDITEUR : MICHEL MUSEME DIAWE / N°83 FEV 2022 PRIX : 10\$



EGCM

Fatshi invite
à la salubrité
médiatique

PORT DE BANANA

Un geste pour
l'histoire

PRIMATURE

Sama Lukonde dit
tout à la presse

FINANCES PUBLIQUES

FinAlerte de
Nicolas Kazadi

PRIX PANAFRICAIN DE LITTERATURE

Un précieux legs
de Fatshi à l'UA

A L'OCCASION DES 48 ANS DE L'OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE

**Le Dg a.i Gaby Lubiba Mampuya:
"Construisons ensemble des
lendemains meilleurs pour l'OCC"**

1.5 L

6 PIÈCES/
PAQUET

700ML

6 PIÈCES/
PAQUET

300ML

12 PIÈCES/
PAQUET



2

1

3

SOMMAIRE

4 EDITORIAL Le triplé de Fatshi

5 GOUVERNANCE

- PORT EN EAUX PROFONDES DE BANANA
Le Président Félix Tshisekedi lance les travaux
.....

- MINISTRE DES TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION
ET DE DESENCLAVEMENT
DISCOURS POUR LA CEREMONIE DE POSE DE LA PREMIERE
PIERRE DU PORT EN EAUX PROFONDES DE BANANA

17 PRIMATURE

- J.M.Sama Lukonde face à la presse

20 ECHOS DES MINISTERES

- Ministère des Finances
Nicolas Kazadi innove avec « FinAlerte »

22 MEDIA

- Ouvrant les États généraux de la Communication et des
Media (EGCM)
Félix Tshisekedi appelle à la salubrité médiatique
.....
- ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FÉLIX-ANTOINE
TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DE
L'UNION AFRICAINE À L'OCCASION DU « LANCEMENT DES ÉTATS
GÉNÉRAUX DE LA COMMUNICATION ET MÉDIAS »
.....
- Mot de circonstance du Ministre de la Communication et Médias,
Porte-parole du Gouvernement
.....
- JED SE FELICITE DE L'ABOUTISSEMENT DE SON COMBAT
.....
- La délinquance a élu domicile dans notre profession
.....
- EVALUATION DE L'ETAT DU SECTEUR DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION : « ETAT DES LIEUX DE LA PRESSE CONGOLAISE »
.....
- RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX DES ETATS GENERAUX DE LA
COMMUNICATION ET DES MEDIAS

56 TRIBUNE DES BATISSEURS

- A l'occasion des 48 ans de l'Office Congolais de Contrôle
Le Dg a.i Gaby Lubiba Mampuya : "Construisons ensemble des
lendemains meilleurs"
.....
- 48ème ANNIVERSAIRE DE L'OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE
Discours du Directeur Général, Gaby LUBIBA MAMPUYA

95 ENTREPRISES

- BONYEME EKOFO LUCIEN, DIRECTEUR GENERAL DE LA SONAS sa,
A MAINTENU LE CAP

97 CULTURE

- Prix Panafricain de littérature
Un précieux leg de Felix Tshisekedi à l'Afrique



ÉDITEUR-DIRECTEUR DE

PUBLICATION

Michel Museme Diawe
Tél. 0818136057

COMITÉ DE RÉDACTION

En formation

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Adeline Ndiku Duini

GRAPHISME

Célestin Boko Nguz
Christopher Museme

SECRÉTARIAT-SAISIE

Yasmine Museme Duini
Andy Museme Bukwege

MARKETING

Agence Média Plus
0818136057
mediaplus44@hotmail.com

DISTRIBUTION

Touby Makesi, Patou Ndiku

CRÉDIT PHOTOS

Présidence, Primature, Agence
Média Plus, Samuel Museme
Akili, Oscar Fataki.

ADRESSE

Avenue Père BOKA N° 9,
CEPAS, C/GOMBE

AUTORISATION DE PARAÎTRE

N° 04/CAB/MIN/MC/0034/2000
du 18 octobre 2000
RCCM : CD/KIN/RCCM/14-A-8349
Kinshasa-RDC

Editorial

Le Triplé de Fatshi (Remake)

Felix Tshisekedi Tshilombo vient d'établir un record jamais réalisé par un autre Chef d'Etat africain.

Il y a quelques jours le Chef de l'Etat du Congo-Kinshasa a succédé à son homologue du Congo Brazzaville à la tête de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale, CEEAC en sigle.

Dans quelques semaines le chef de l'Etat Rd-Congolais Felix Tshisekedi cumulera cette fonction avec celle de la SADC qui, elle regroupe les Pays de l'Afrique Australe.

A peine installé à la tête de l'Etat congolais, il n'a fallu que quelques mois à Felix Tshisekedi pour revêtir un costume plus large qui lui a permis de diriger la difficile Union Africaine et, surtout, à la croisée des chemins à cause de l'insécurité, du retour du phénomène des coups d'Etat notamment au Mali et en Guinée Conakry, et à l'installation à la tête du Tchad d'Idriss Deby- fils en remplacement de son père tué au combat.

Des événements qu'il fallait gérer avec tact en plus d'une situation de quasi guerre permanente dans la région du Sahel entretenue par les djihadistes de tout bord.

Sur le plan interne, pas de répit non plus pour Felix Tshisekedi qui fait face à une recrudescence des attaques rebelles dans l'est de la RDC, auxquelles il faut ajouter la nébuleuse Mai-Mai qui se métastase sur une bonne partie du pays, situation aggravée par l'éruption du Volcan Nyiragongo qui a provoqué des dégâts énormes sur une bonne partie de la ville touristique de Goma

Comme si cela ne suffisait pas, au mandat de Fatshi à la tête de l'UA, malgré ses larges épaules, le COVID 19 est venu donner un coup de grâce à toutes les initiatives et accaparé toutes les ressources, devenant ainsi la priorité absolue étant donné sa virulence, sa létalité, sa vitesse de propagation et de contagion n'épargnant aucun pays de la planète.

Malgré toutes ces vicissitudes au plan interne et externe, Felix Tshisekedi n'a pas hésité de prendre son bâton de pèlerin pour aller partout où le devoir de ses charges l'appelait.

Felix Tshisekedi est devenu ainsi le porte-voix de l'Afrique partout où se jouait et se décidait le sort du Continent noir.

L'Afrique retiendra par exemple du mandat de Fatshi sa ferme volonté d'éteindre les différents brasiers qui couvent entre pays et qui sont de nature à perturber la paix dans certaines sous- régions, voire d'embraser tout le continent.

Ainsi en a été de ses efforts pour réunir à Kinshasa autour d'une table les délégations de haut rang du Soudan, de l'Egypte et de l'Ethiopie, trois pays sur pied de guerre à cause de la construction par l'Ethiopie du Grand barrage de la Renaissance.

Depuis ce conflit, ces trois pays ne s'étaient jamais parlé, l'Egypte et le Soudan, estimant qu'en aval ce méga ouvrage risquait d'assécher le Nil dont ils dépendent pour leur survie

Deux autres pays africains sur pied de guerre ont aussi, plus d'une fois, bénéficié des bons offices du Président Felix Tshisekedi : il s'agit du Rwanda et de l'Ouganda, d'anciens allies devenus comme chien et chat.

Felix Tshisekedi les a mis autour d'une table et en a appelé à la sagesse des Présidents ougandais Yoweri Museveni et rwandais Paul Kagame, les suppliant de mettre en avant les intérêts de leurs peuples et de l'Afrique. C'est à l'issue de ces rencontres que des délégations de haut niveau ont décidé de se parler et d'envisager l'avenir en rose.

Et de trois

Le Hat trick

En football ce terme désigne un joueur qui a réalisé un triplé lors d'un match, un mot que nous empruntons au monde du sport roi pour dire qu'après l'UA et la CEEAC, Felix Tshisekedi sera bientôt porté à la tête de la SADC. Un honneur et un privilège jamais accordés à un autre chef d'Etat africain avant lui.

Tout ceci est à l'honneur de la RDC et doit nous rendre tous fiers ; qu'on soit tshisekediste ou pas, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, qu'on ait voté pour lui ou pas.

Des signes du temps pour annoncer le retour sur la scène internationale du grand Congo, à la place qui est la sienne, au rang qu'il mérite et parlant désormais d'une haute et intelligible voix après avoir longtemps été aphone et rasant les murs des fora internationaux.



Michel Museme Diawe



PORT EN EAUX PROFONDES DE BANANA

Le Président Félix Tshisekedi lance les travaux et pose un geste pour l'histoire ⁽¹⁾

La date du lundi 31 janvier 2022 sera marquée en lettres d'or dans les annales de la République Démocratique du Congo en ce qu'elle est celle de

la concrétisation de ce qui n'était qu'un rêve, un projet : la pose de la 1ère pierre du port en eaux profondes de Banana.

Ce coup d'envoi est un signal fort qui traduit la

volonté du Président Félix Tshisekedi de respecter son engagement de conditionner l'érection du pont route-rail entre Kinshasa et Brazzaville à la construction du port en

(1) Titre de la rédaction.



eaux profondes de Banana.

Le site destiné à abriter ce gigantesque ouvrage a été aménagé et décoré de main de maître pour le protocole qui a mis les bouchées doubles pour donner à cette cérémonie toute la solennité requise.

Dès l'arrivée du Chef de l'État sur le site à 13h45', cinq intervenants se sont succédés sur l'estrade dont le Gouverneur a.i du Kongo-Central, Justin Luemba, qui s'est fait le devoir de souhaiter une cordiale bienvenue à ses hôtes de marque avant de faire un état des lieux de sa province. Il a mis en évidence le fait, que grâce à l'activité du port, de nombreux emplois directs et indirects seront créés.

La deuxième prise de parole a échu au chairman de DP WORLD, l'entreprise contractante émiratie, qui s'est réjoui de l'heureuse issue des démarches entreprises depuis belle lurette. Il s'est dit honoré d'entrer en partenariat avec le gouvernement congolais. Il a aussi relevé que Banana est en passe devenir une véritable plaque tournante sous-régionale du commerce et d'échanges divers.

Quant au ministre émirati du Commerce extérieur, troisième orateur du jour, il a souligné qu'avec ce port ultramoderne, les relations d'affaires entre la RDC et les Émirats Arabes Unis iront crescendo.

Quatrième intervenant,

le ministre RD Congolais des Transports, Voies de Communication et Désenclavement Chérubin Okende.

Il a brossé un tableau historique révélant les différentes péripéties qui ont parsemé le parcours du dossier du port de Banana jusqu'à cette cérémonie grandiose qui vient couronner les efforts de tant de compatriotes dont certains aujourd'hui nous ont quitté. Il a terminé en livrant certains détails techniques des performances attendues, tels un guichet unique, une capacité de traitement rapide, une gestion entièrement informatisée....

Cinquième intervenante: Adèle Kahinda, ministre



Le président de la RDC Félix Tshisekedi lance les travaux de construction du premier port en eaux profondes lundi 31 janvier dans la cité côtière de Muanda, au Kongo central, fenêtre ouverte du pays à l'étranger par l'océan atlantique. Mais quelles sont les caractéristiques de ce futur port et quels dividendes pour le pays ?

Ça y est ! Le go est donné pour le futur port en eaux profondes de Banana. Cet endroit appelé à recevoir des grands navires comportera pour sa première phase une plateforme de stockage de 600 m, une plateforme de 25 ha pour le stockage de grands porte-conteneurs soit une capacité annuelle de 322 000 porte-conteneurs d'une capacité de 3 millions de conteneurs par jour. «Le coût de ce projet structurant est estimé à 1 milliard 200 000 dollars et la première phase qui va jusqu'en 2025 est évalué à 350 millions de dollars», révèle Adèle Kayinda, ministre du Portefeuille. Cependant, à la fin, le port en eaux profondes de Banana sera en mesure d'accueillir des navires d'une capacité de 18 000 équivalents vingt pieds(EVP). " Je suis convaincu que cet important et ambitieux projet contribuera au désenclavement de la RDC pour en faire un hub important de développement économique du continent ", croit dur comme fer Chérubin Okende, ministre des Transports, voies de communication et désenclavement.

Développer l'économie

A présent, Muanda, c'est un port rudimentaire avec un seul quai de 75 m de long qui n'accueille que des bateaux de moins de 5 m de tirant d'eau. Depuis plus de quatre décennies, la RDC envisage de construire un port en eaux profondes à Banana. Les gros navires qui proviennent de l'étranger accostent à Pointe-Noire au Congo-Brazzaville. D'autres petits navires récupèrent la cargaison pour les acheminer dans les ports de Banana, Boma et Matadi. " Le nouveau port en eaux profondes va renforcer la position de la RDC. En tant que leader dans le domaine des solutions logistiques, Dubaï port word (DPW) va permettre (à la RDC, Ndlr) de développer le commerce à

travers le monde... Il va créer directement et indirectement des emplois... ", soutient le représentant de cette société du gouvernement de Dubaï, premier fournisseur mondial de logistique intelligente. Plusieurs sources parlent de plus de 10 000 emplois. Autres avantages évoqués : la modernisation du tronçon routier-Muanda-Matadi, la maintenance de la nationale n° 1 Matadi-Kinshasa, le rétablissement de l'autorité portuaire de la RDC en matière de police et de sécurité, l'amélioration, simplification et accélération des procédures grâce au guichet unique, le renforcement du secteur logistique de la RDC, l'épanouissement des PME et leur développement, l'électrification de la cité côtière, le développement du tourisme... " La ville côtière de Muanda devient une terre de prodige, une terre promise ", se réjouit Justin Luemba, gouverneur ai.

« Cette fois sera-t-elle la bonne ? »

Beaucoup d'originaires du Kongo central ont fait le déplacement de Muanda. Certains étaient sortis dans la rue en juillet 2019 à Matadi pour exiger la construction de ce port avant la construction du pont route-rail Matadi-Kinshasa. " Réveillons-nous car notre avenir est en jeu. Si on jette ce pont avant le port en eaux profondes de Banana, Matadi deviendra un cimetière, Boma va reculer, les navires vont accoster à Pointe-Noire et notre fret sera géré à partir de là et de Kinshasa ", conscientisait Albert-Fabrice Puela, alors député national. Près de 31 mois après, le lancement des travaux de cet ouvrage portuaire est effectif. " C'est un grand projet que le président Félix Tshisekedi est en train de réaliser pour toute la RDC. Nous serons souverains. Les jeunes proviendront de partout pour travailler ", exulte Deo Nkusu, député national.

Mais, ce n'est pas la première fois que la RDC signe avec DPW, cette entreprise présente dans 103 pays avec plus de 50 000 travailleurs, 3ème opérateur portuaire dans le monde. Sous Joseph Kabila, cela avait été fait en 2018. Malheureusement, rien n'a été concrétisé. Cette fois sera-t-elle la bonne ?



d'État, ministre du Portefeuille. Elle a clos les prises de parole en relevant la portée politique de cet acte qui, à n'en point douter, sera mis au crédit du Président de la République et qui pèsera très lourdement en sa faveur lors des prochains scrutins.

Le clou de la journée a été la pose de la 1ère pierre par Félix Tshisekedi qui a finalement joint l'acte à la parole. Une promesse qui vient de réaliser, mais aussi un des résultats de ses multiples voyages à travers le monde.

Cellcom/ Présidence



MINISTRE DES TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION ET DE DESENCLAVEMENT

DISCOURS POUR LA CEREMONIE DE POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU PORT EN EAUX PROFONDES DE BANANA

31 janvier 2022



Cherubin Okende, Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement

- Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État ; « Avec l'expression de mes hommages les déférents » ;
- Honorables Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Honorables Députés et Sénateurs ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Gouverneur du Kongo Central ;

- Messieurs les officiers généraux et supérieurs des FARDC et de la PNC ;
- Monsieur le Chairman de DP World ;
- les Directeurs Généraux des entreprises ;
- Mesdames et messieurs, à vos titres respectifs.

Avant toutes choses, je tiens du fond de mon âme, à rendre grâce à Dieu le Père, Créateur du Ciel et de la Terre, seul maître des temps et des circonstances pour la survenue de ce jour mémorable de la pose de la première pierre pour la construction du Port en Eaux profondes de Banana.

La République Démocratique du Congo se sou-



viendra de ce jour où en dignes filles et fils de la nation congolaise, nous consacrons ce temps précieux à un rituel républicain qui, après avoir entonné l'hymne sacré de notre solidarité, marque notre détermination de dresser nos fronts longtemps courbés et de prendre pour de bon le plus bel élan pour assurer la grandeur de notre peuple et nourrir ce peuple d'espoirs des lendemains plus radieux qu'hier et aujourd'hui.

En ce jour mémorable où de la plus haute autorité du pays au plus démuné de nos compatriotes se trouvant dans cette mythique plage côtière de Banana, tout juste devant l'embouchure du Majestueux Fleuve Congo qui déverse des eaux recueillies de l'ensemble du pays dans l'Océan Atlantique, je vois rejaillir le sentiment indéfectible d'appartenance à une seule nation ainsi que la détermination de consolider la cohésion nationale afin qu'ensemble derrière le Président de la République, Chef de l'Etat nous engageons le noble combat contre la misère de nos populations.

A cet effet, permettez-moi de paraphraser le Chef de l'Etat dans son discours sur l'état de la nation de 2020 lorsqu'il déclare, je cite : « **Nous devons tout mettre en œuvre pour renverser le rapport à la**

pauvreté dans laquelle notre peuple a longtemps croupi et continue de croupir. Comme je le répète souvent, nous devons rompre avec la culture du potentiellement riche pour nous inscrire résolument dans la logique de la réalisation effective et efficiente de nos potentialités»... Fin de citation.

Ce jour cristallise, donc, la vision du développement de toute une nation, la volonté de rendre l'âme à tous ces espoirs perdus, et l'affirmation de porter haut notre ambition de grandeur au cœur de l'Afrique, sous le leadership de son Excellence **Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, Chef de l'Etat.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

Cette cérémonie de très haute portée, traduit à suffisance votre détermination de matérialiser la construction du Port en eau profonde de Banana qui est restée 40 ans dans son étape de projet.

Aujourd'hui, ce projet prend corps grâce à votre implication personnelle et l'accompagnement de votre Gouvernement tout entier, conduit par Son Excellence Jean Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Pre-

mier Ministre, Chef du Gouvernement envers qui je réitère l'assurance de ma très haute considération.

C'est aussi l'occasion de remercier tous les collègues membres du Gouvernement qui n'ont ménagé aucun effort pour que nous arrivions à cette étape. Ces mêmes remerciements s'adressent à tous les compatriotes, qui depuis environ 4 décennies ont réfléchi et travaillé dans le cadre de ce projet.

Mesdames et Messieurs,

La République Démocratique du Congo est un pays semi-enclavé n'ayant que 37 km de façade sur l'océan Atlantique. Aussi, l'état du bief maritime dans cette façade ne permet pas aux navires hauturiers d'accéder aux infrastructures portuaires en place, à savoir les ports maritimes de Matadi et de Boma.

Sans remonter à l'époque coloniale, les gouvernements successifs ont perçu la nécessité de doter le pays d'un port en eaux profondes ici à Banana. En 1972, le Gouvernement s'était résolu de passer à la phase opérationnelle du projet de port en eaux profondes par la création de l'Organisation pour l'Équipement de Banana-Kinshasa « OEBK », en sigle. Depuis lors, toutes les initiatives prises n'avaient pas abouti à l'exception du Pont Maréchal réalisé avec la

coopération japonaise.

Le port de Banana permettra au pays de disposer d'une porte de sortie maritime en eaux profondes, car à ce jour, pour recevoir les grands navires, les opérateurs logistiques de la RDC sont obligés de se tourner vers les ports des pays voisins.

Sur le plan national, il va assurément engendrer le développement d'une zone industrielle et logistique ainsi que la création conséquente des emplois directs et indirects pour de nombreux compatriotes.

Sur le plan international, c'est une réponse à l'impératif de se connecter aux voies commerciales mondiales et d'avoir accès à un large éventail de marchés tout en réduisant notre dépendance vis-à-vis des ports des pays voisins. Ces travaux, dont le Chef de l'Etat pose la première pierre ce jour, devraient durer deux ans.

La première phase prévoit la construction d'un quai de 600 mètres et une plateforme de stockage de 25 hectares, permettant l'accostage des grands porte-conteneurs, soit une capacité annuelle de 332 000 conteneurs et de plus de 1,3 million de tonnes de marchandises.

Je profite de cette occasion pour porter à votre connaissance que le port actuel de Banana se compose d'un unique quai d'environ 75 mètres de



Une délégation du Groupe DP World FZE, investisseurs et concessionnaires du futur Port en eaux profondes de Banana.



long. Un espace rudimentaire, qui n'accueille que des bateaux de moins de cinq mètres de tirant d'eau.

C'est donc dans ce contexte que le Gouvernement de la République a décidé de concéder au Groupe DP World FZE, l'un des opérateurs portuaires les plus reconnus dans le monde, la construction de ce nouveau port ainsi que des zones logistiques et industrielles associées.

La Convention de collaboration révisée et signée le 11 décembre 2021 fixe le cadre général du Projet et définit les droits et obligations respectifs du Gouvernement de la RDC et du Groupe DP World en vue

de la conception, du financement, de la réalisation, de l'exploitation et de la maintenance du Port, ainsi que la fourniture des services concédés. La durée de la Concession est fixée à une période initiale de trente ans et limitée au trafic des containers.

Ainsi, à titre illustratif, le nouveau port sera capable d'accueillir des navires d'une capacité de 18.000 EVP (équivalent vingt pieds). La construction de ce port nous permettra de mettre en place une politique de sous-traitance en privilégiant notamment la préservation des intérêts des entreprises congolaises.

Il convient aussi de mentionner la modernisation

du tronçon routier entre le périmètre portuaire et la ville de Matadi ainsi qu'une maintenance appropriée de la route Matadi - Kinshasa. De même, un Guichet Unique répondant aux meilleures pratiques sera mis en place, avec la pleine coopération de tous les services compétents concernant l'amélioration, l'harmonisation, la simplification et l'accélération des procédures, afin d'assurer l'accomplissement rapide et efficace de tous les contrôles et formalités administratifs.

Cet accord de collaboration rétablit l'autorité portuaire de la République Démocratique du Congo dans ses prérogatives réglementaires, notamment en matière de police et de sécurité des opérations. Sur la base d'un modèle financier contraignant, il prévoit également la mise en place des indicateurs clés de performance et des sanctions du Concessionnaire si ceux-ci ne sont pas respectés. De même, des modalités de résiliation sont plus favorables à la République Démocratique du Congo.

Le Concessionnaire est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et prévenir les pollutions de toute nature.

Je suis convaincu que cet important et ambitieux projet contribuera au désenclavement de la République Démocratique du Congo pour en faire un hub important de développement économique du continent.

Cette cérémonie est un jalon essentiel du processus de désenclavement de notre territoire national, par son intégration au sein de la CEEAC (pour laquelle Son Excellence Monsieur le Président de la République assurera la Présidence dans les jours à venir), de la CEMAC, du COMESA et de la SADC, dans le but de désenclaver les pays de ces quatre sous-régions à travers le développement des infrastructures de transport multimodal.

Votre présence ici, Excellence Monsieur le Président de la République, constitue la preuve éloquente de l'engagement indéfectible de votre très haute autorité. Désormais, notre pays a fait un bond essentiel et pose son premier jalon dans le processus de désenclavement de son territoire aux dimensions sous-continentales avec 2.345.000Km². C'est un processus de l'intégration harmonieuse de notre pays au sein de l'espace de la côte Atlantique ouest du continent Africain, desservant le grand Corridor Transafricain Ouest (Tripoli-Windhoek-Cape Town).

Mesdames et Messieurs,

Les attentes autour de ce port sont nombreuses

et légitimes. Comme j'ai eu à le dire plus haut, il a fallu plus de 4 décennies pour amorcer la concrétisation de ce projet, qui aura un impact indéniable sur l'économie de notre pays et sur la vie de nos compatriotes. Il n'est donc pas question que, pour quelque considération que ce soit, les travaux de son érection connaissent des perturbations.

C'est ici le lieu d'en appeler à toutes les forces vives, aux chefs coutumiers, aux acteurs de la Société civile, aux opérateurs économiques, aux officiels à différents échelons à un accompagnement républicain et responsable en faveur de mon Ministère afin de remplir les lourdes responsabilités qui m'incombent dans la réalisation de ce projet.

Il est donc question de saisir les diverses opportunités qui s'ouvriront en termes de création d'emplois, de marchés de services ou de fournitures, avant la mise en service de ce port qui fera, j'en suis certain, le bonheur de tous. Le secteur portuaire de la République Démocratique du Congo, représente à lui seul $\frac{3}{4}$ des échanges du pays avec l'extérieur, lui conférant du coup un rôle de premier plan dans le développement de notre économie nationale.

Ce projet est loin d'être une simple déclaration d'intention, mais il est bel et bien, l'expression d'une volonté affichée, nourrie d'un engagement politique ferme pour sa réalisation. Au-delà de la symbolique, c'est la preuve de votre engagement, Excellence Monsieur le Président, à arrimer la République Démocratique du Congo à la marche irréversible vers la Nouvelle Espérance pour la prospérité et le progrès social de nos populations.

Excellence Monsieur le Président de la République ;

Distingués invités

Pour moi, ce jour n'est pas propice à un grand discours. Le grand discours doit être réservé pour le grand jour ; celui de la cérémonie d'inauguration du port en eaux profondes de Banana après la réalisation de sa construction.

A cette occasion solennelle, il me reste tout simplement à inviter les uns et les autres au strict respect des assignations contenues dans les différents actes contractuels.

Je tiens à rappeler que le succès de ce projet sera fonction du respect par chaque partie prenante des prescriptions la concernant. Je pense ici à l'en-



Le Président Félix Tshisekedi et le Premier Ministre Sama Lukonde sur le site du futur Port en eaux profondes de Banana. Ici entourés des investisseurs et concessionnaires du Groupe DP World (à. g) quelques ministres congolais et autres invités.

treprise adjudicataire à savoir DP World et au Gouvernement de la République. Seul le respect scrupuleux des engagements pris et des délais retenus dans la Convention de collaboration signée en date du 11 décembre 2021 à la Cité de l'Union Africaine, nous permettra de mériter de la confiance et de l'insigne honneur que nous témoigne Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo.

- Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État ; « Avec l'expression de mes hommages les déférents » ;

- Honorables Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ;

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

- Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

- Honorables Députés et Sénateurs ;

- Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

- Monsieur le Gouverneur du Kongo Central ;

- Messieurs les officiers généraux et supérieurs des FARDC et de la PNC ;

- Monsieur le Chairman de DP World ;

- les Directeurs Généraux des entreprises ;

- Mesdames et messieurs, à vos titres respectifs.

En attendant de nous retrouver en ces lieux pour l'inauguration de cet ouvrage grandiose, je forme le vœu de plein succès pour sa construction et appelle notre peuple à continuer à tirer le meilleur parti du processus de désenclavement, une des solutions aux divers problèmes auxquels il fait face dans la vie de tous les jours.

La cérémonie d'aujourd'hui prend toute son ampleur étant donné qu'il a fallu attendre plusieurs années. Rien ni personne ne pourra justifier ou comprendre son échec. A Dieu seul, lui Le maître des temps et des circonstances, rendons tout honneur et toute gloire afin que le Congo soit cette nation où il fera beau vivre, pour le bonheur des millions des Congolaises et Congolais ainsi que tous les étrangers qui ont librement choisi d'y vivre.

Que Dieu bénisse la RD Congo et ses dirigeants.



TNT



38

148/133

348

INFOS-SPORT-CULTURE-SANTE
MUSIQUE-CINEMA-DIVERTISSEMENT



La grande muette (Garde républicaine) dans la rue pour ... une marche de santé



C'est depuis 5h00 du matin de cette journée du samedi 12 février 2022 que les hommes de troupe du 14ème régiment sécurité se sont retrouvés à la place Echangeur de Limete pour une marche d'endurance.

En effet, depuis la pandémie de COVID-19, les rassemblements et autres regroupements des hommes en armes avaient été réduits au strict minimum.

La baisse sensible des cas de la dernière vague a incité la hiérarchie militaire, ici représentée par le général Christian Ciwewe, à renouer avec ce qui caractérise une armée : le maintien en forme de toutes les forces combattantes.

Trois axes ont été empruntés à savoir, le Camp Ceta, la gare centrale et le rond-point Bandal Moulaert, avec le camp Tshatshi comme point de chute.

C'est un total 4.500 militaires, soient trois régiments, qui ont pris part à cet exercice et qui ont bravé dame la pluie qui s'était invitée à cette démonstration de force. "La pluie n'est pas un obstacle pour l'armée", nous a informé un colonel qui, aligné avec ses hommes, n'avait pas ralenti d'un pas en répondant à notre question.

Une causerie morale est prévue à la fin du cette marche, au camp colonel Tshatshi.

Cellcom/ Présidence 12 Février 2022



J.M.Sama Lukonde dit tout à la presse ⁽²⁾



Le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde appelle les médias à jouer leur rôle de quatrième pouvoir, dans le cadre du devoir de redevabilité qui s'impose à ceux qui dirigent la Res Publica, qui se fait à travers les médias, appelés à jouer le relais entre l'action de ces derniers et l'opinion publique qui est dans son droit de connaître la manière dont la cité est gérée. C'était au cours d'un déjeuner de presse, cet échange voulu convivial, qu'il a organisé, ce lundi, 14 février 2022, à Pullman hôtel de Kinshasa avec les patrons de presse

et les professionnels des médias. Le chef du Gouvernement, tout en reconnaissant le contexte difficile du travail des journalistes, sollicite leur accompagnement pour aider son gouvernement à rendre compte de son action devant le peuple souverain. Et, dans cette interaction, le Premier Ministre a promis son accompagnement et celui de tout son gouvernement dans la mise en œuvre de toutes les résolutions issues des états généraux de la Communication et Médias auxquels il a pris une part active. Il tient à une corporation des médias libres, efficaces, et

dépouillés des "moutons noirs", spécialistes de la désinformation. Le premier ministre attend l'accompagnement des médias dans l'action du gouvernement qui s'inscrit dans le cadre des missions lui confiées par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lesquelles missions sont en réalité les actions que le gouvernement doit poser en faveur de la population. Il a aussi insisté sur l'équivoque qu'il faut lever entre le recensement voulu pour avoir un fichier d'identité national et permettre au peuple congolais d'avoir finalement une

(2) Titre de la rédaction.



carte d'identité, qui n'a rien à voir avec l'enrôlement des électeurs en vue de l'organisation des élections. Il s'agit de deux opérations tout à fait distinctes, qui ne vont pas se chevaucher, a-t-il martelé. Parce que depuis 1984 jusqu'aujourd'hui, il n'y a jamais eu d'identification de la population. C'est une action que le premier ministre entend entreprendre sans pour autant retarder l'organisation des élections.

« Il est clair, pour nous, qu'il faut que nous puissions nous assurer de revenir dans la norme », a-t-il martelé.

« Mission pour la paix et la sécurité particulièrement à l'Est du pays, mission pour la santé et l'amélioration du système général d'accès aux soins, mission sur la poursuite de la gratuité de l'enseignement pour s'assurer que demain soit garanti par la formation de la jeunesse, formation tant formelle que professionnelle, ensuite, pour pouvoir arriver à

tout cela, avoir les moyens de sa politique, et donc finalement, c'est ce travail qui est fait pour la mobilisation des recettes, cette lutte contre la corruption et le coulage des recettes, et les réformes pour aboutir à ce véritable état des droits voulu par le Chef de l'État, état des droits ou surtout la liberté de la presse est assurée, et bien sûr d'autres objectifs tout aussi importants, notamment le programme de développement local des 145 territoires.

Il a également mis un accent sur le contexte dans lequel son gouvernement devait mettre en application toutes ces recommandations, mieux ces missions reçues du Président de la République. Un contexte marqué par des retards accumulés dans tous les secteurs. Que ce soit dans les infrastructures, le fonctionnement de l'administration, et les engagements de la République. Un contexte également marqué

par la pandémie de Covid-19. Mais cela n'a pas pu ébranler la détermination du gouvernement à matérialiser la vision du Président de la République. Pour agir dans le domaine de la sécurité, il applique l'état de siège, où il y eu l'encouragement des FARDC avec la campagne « Bendele ekweya te », la sensibilisation pour amener les groupes armés locaux, qui agissent sur la base des différences ethniques, à déposer les armes. A ce niveau, le Premier Ministre a appelé les médias à accompagner le gouvernement dans la lutte contre le tribalisme, la désinformation. Il a aussi cité la mutualisation des forces avec l'armée ougandaise, tout en réfléchissant au plan de retrait échelonné validé de La Monusco et sur la réforme des forces armées et de la police.

Pour la mission qui concerne la santé, le premier ministre a évoqué le démarrage de la mise en œuvre de la couverture santé universelle, une réforme qui a été formalisée par le Chef de l'État à travers la création d'une structure au niveau de la présidence et dont la formalisation se fait au niveau des textes au ministère de la Santé pour arriver à son opérationnalisation. Pour la gratuité de l'enseignement, le gouvernement a mis en place un fonds pour financer cette réforme.

Dans le cadre de la maximisation des recettes, le premier ministre a rappelé le dépassement des prévisions budgétaires de 2021 et le dépôt dans le délai constitutionnel du budget pour l'exercice 2022.

«Cet échange ne sera pas le dernier », a-t-il promis.

A cette occasion, le président national de l'union nationale de la Presse du Congo (UNPC), Gaby Kuba Bekanga a commencé par rappeler l'engagement pris par le Premier Ministre, Jean-Michel Sama



Lukonde lors des consultations ayant conduit à la formation de son gouvernement, engagement qui consistait à accompagner et à soutenir la presse. Cela justifie, à son entendement, l'attention que

- le chef du Gouvernement accorde
- aux professionnels des médias. Le
- président de l'UNPC reconnaît que,
- contrairement au fonctionnement
- de l'ensemble de l'administration
- congolaise caractérisée par « la

- somnolence », le Premier Ministre,
- Jean-Michel Sama Lukonde répond
- avec promptitude aux sollicitations
- de l'UNPC. Il a aussi rappelé que
- les multiples problèmes de la
- corporation journalistique analysés
- lors des états généraux de la
- Communication et Médias sont
- bien connus par le Premier Ministre,
- parce qu'il y a pris une part active.
- Aussi, sollicite-t-il l'implication
- du chef du Gouvernement
- pour l'application de toutes les
- recommandations issues de ces
- assises. Gaby Kuba rassure aussi
- que l'UNPC, qui s'est inscrite dans
- une nouvelle dynamique, a pris une
- série de mesures pour réformer la
- corporation afin de lui redonner ses
- lettres de noblesse.

- Il sied de souligner que cette
- communion du premier ministre
- avec les professionnels des médias
- a eu lieu en présence du ministre de
- la Communication et Médias ainsi
- que plusieurs autres membres du
- Gouvernement.

Cellule de communication de la Primature





MINISTÈRE DES FINANCES

Nicolas Kazadi innove avec « FinAlerte »

Pour une mobilisation optimale des recettes publiques en RDCongo,

le Ministre des Finances Nicolas Kazadi a lancé le 7 février 2022, "FinAlerte", un outil pour la dénonciation de toutes les

antivaleurs qui rongent le secteur financier. Objectif, promouvoir la bonne gouvernance pour le bien de tous.



Avec "FinAlerte", toute personne physique ou morale peut directement entrer en contact avec le MinFin pour dénoncer la fraude fiscale, ou douanière, la concussion, les tracasseries financières et/ou administratives,... en vue de contribuer à l'harmonisation du climat des affaires.

A cet effet, une commission a été mise sur pied au Cabinet des Finances pour un suivi rapproché et une évaluation rationnelle des plaintes. Pour plus d'efficacité,

Le ministre Nicilas Kazadi invite tout le monde (nationaux et expatriés) à devenir acteur du changement à travers

"FinAlerte".

L'application "FinAlerte" est facilement téléchargeable à partir d'un LAPTOP ou téléphone. En plus, il y a possibilité d'utiliser instantanément un numéro vert qui est le 165 pour faire la dénonciation d'une injustice dont on est victime ou témoin.

OUVRANT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA
COMMUNICATION ET DES MEDIA (EGCM)

Félix Tshisekedi en appelle à la salubrité médiatique

Par Michel Museme Diawe



Ces deux mots ont été lâchés par le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi.

Salubrité ! Oui parce qu'il y a bel et bien insalubrité au sein de la noble profession censée ne renfermer que des chevaliers chevaleresques.

Le métier d'informer, le noble

- métier -voyant (rouge ou vert),
- l'étalon de mesure de l'exercice
- ou non de la démocratie, de la
- jouissance ou non des libertés
- individuelles.

- La presse zairo-congolaise a
- perdu ses heures de gloire, infiltrée
- qu'elle est par des gens qui font tout
- sauf ce noble métier. Ils ont pour
- nom : moutons noirs, teme teme,
- et autres qualificatifs qui devraient

- nous couvrir de honte, mais pas
- assez fort pour qualifier les dégâts
- que causent ces plumes, ces micros,
- ces caméras et ces réseaux sociaux
- entre des mains inexpertes, sans foi
- ni loi, - je n'irai pas jusqu'à dire sans
- éducation - mais en tout cas avec
- une formation douteuse.

- Ces brebis galeuses dont
- certains dont certains ne font partie
- d'aucun organe de presse ont le

verbe haut, des mots agresseurs, des comportements belliqueux, susceptibles et fermés à tout conseil et à toute remarque !

Ces « confrères » indécents nous ont valu d'être couvert d'opprobre, de perdre notre place de choix que nous avons dans la société, de nos galons de tenants du 4e pouvoir.

Que le Président Félix Tshisekedi nous invite à une opération de salubrité publique, rien d'étonnant car nous sommes devenus une presse de caniveau, insalubre.

Il faut donc cirer ces égouts dans lesquels sont tapis ces faussaires, ceux qui sont arrivés dans la profession par effraction.

Avant Fatshi, un autre éminent Premier Ministre, Vincent de Paul Linda Bululu avait été le premier à lancer l'alerte sur le danger que court la société avec une presse aux titres ronflants aux contenus vides et nauséabonds. C'était déjà en 1990, au démarrage de la démocratie.

Lunda Bululu pariait que si ces plumes acerbes et menteuses, ces micros qui débitent des discours de haine, ces images impropres à la consommation, Lunda Bululu pariait donc que la Presse zairoise de l'époque constituerait les grains de sable qui allaient gripper la machine de cette démocratie naissante !



Et il n'avait pas tort.

Aujourd'hui les craintes de l'ancien Premier Ministre Lunda Bululu ont été multipliées par mille, par millions, voire par l'infini.

Une nouvelle race de journalistes est née - doublée de ceux qui d'affubler des titres de communicateurs, mais qui ne sont pas moins que des affidés des hommes politiques.

Aujourd'hui chaque politicien a son - ou ses - journalistes, ses Media à lui ou qui lui sont inconditionnels.

Le journaliste est devenu le porte-parole des hommes politiques,

qu'ils distillent des valeurs ou des anti-valeurs, on fait tout pour imposer ses vues, y compris par les biceps comme on en voit sur les plateaux des centaines de chaînes de Télé traditionnelles et celles qui essaient sur les réseaux sociaux, ces moyens de communication a doublé tranchant et qui font des ravages dans la société congolaise.

Aujourd'hui un journaliste ne sait pas ce qui est bon ou mauvais à écrire, à dire ou à montrer, et ça fait des ravages au sein du tissu social congolais.

On confond liberté et libertinage, comme s'était déjà plaint le Maréchal Mobutu il y a des décennies, signe que les années avancent et notre profession ne se remet toujours pas en question.

Les Media ont cessé d'être une courroie de transmission de l'information entre citoyens, qu'ils soient d'en bas ou d'en haut ! Le journaliste expose -que dis-je impose /désormais ses points de vue ou celles des puissances politiques et d'argent. Il est devenu thuriféraire pour un sou, et sa recherche effrénée de pitance le cloue dans la médiocrité et l'empêche d'avancer et de s'améliorer.

Média privés, média publics, classiques ou virtuels, il faut qu'on se regarde dans les yeux, qu'on revienne aux fondamentaux, relisons les règles



basiques qui nous régissent, comme tout segment de la société humaine sinon ce sera le niveau zéro social, l'anomie totale.

Que sont devenues l'éthique et la déontologie qui sont nos voyants et nos boussoles qui devraient nous montrer la voie!

Les derniers états généraux de la presse et des Media ont fait un survol de ce qui est bien et de ce qui ne l'est pas, des pesanteurs, des embûches, des responsabilités qui sont celles des journalistes et celles des autres, mais aussi de celles que nous partageons avec les autres secteurs de la société et des partenaires en face.

En tout 80 recommandations qui, si elles sont acceptées par tous refonderont notre noble métier d'informer, d'éduquer et de divertir pour ne me limiter qu'aux missions de la Rtcn.

Les journalistes doivent faire leur part pour monter aux partenaires leur volonté maturité, leur maturité.

C'est seulement de cette manière que, d'abord, le moratoire sur l'arrestation des journalistes aura son sens, puis au finish,



Le Président de la République F.Tshisekedi entouré de (de g.à dr.) Michel Museme Diawe et Stéphane Kitutu O'Leontwa ancien PDG de l'OZRT/RTNC

la suppression des poursuites judiciaires sur base du délit de presse disparaîtront de notre pays.

Mais si la presse congolaise continue à calomnier, à exposer les honnêtes gens au mépris et à la vindicte, si elle continue à détruire les vies privées des citoyens, si elle ne s'arrête qu'aux secrets d'alcôves, les portes de prisons, d'arrestations, de brimades et - hélas - des cas d'assassinat auront encore de beaux jours devant.

Désinfectons le métier, c'est les sens à donner à l'appel du Président Félix Tshisekedi, lui qui a tenu à ouvrir et à clôturer les États généraux des Media et de la presse, ce qui constitue un appel du pied de sa part en notre direction, mieux, une volonté de nous accompagner dans la campagne de salubrité à laquelle il nous a convié. Nous devons sortir des caniveaux tous ceux qui salissent la profession, nettoyer les écuries d'Augias, en extirper tous les mauvais chevaux, et vider les mauvaises graines, les mauvaises herbes qui sont capable de contaminer les autres.

Ces états généraux se sont tenus près de 30 après ceux de Gbadolite sont une chance à saisir et devrait accoucher d'un nouveau narratif pour nous-mêmes, pour notre pays, pour nos partenaires et pour la société congolaise.

Ce terme cher au Ministre Patrick Muyaya dit tout : issu lui-même de la profession, Patrick Muyaya a réussi le pari de tenir ces travaux que beaucoup d'impondérables semblaient hypothéquer. Il nous a accompagné comme il le pouvait, il a mis de son temps à notre disposition, alors rendons le lui, surtout que beaucoup d'entre nous ont l'âge de son père.

Bonne chance aux chevaliers de la plume new look, qui ont tout à gagner en recevant des membres d'une corporation qui a perdu, par sa faute, sa position de 4e pouvoir!



Rose Lukanu Chakwiza, ancienne de l'OZRT/RTNC, actuellement Dg de Mwangaza TV et Radio basée à Lubumbashi.



ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DE L'UNION AFRICAINE À L'OCCASION DU « LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA COMMUNICATION ET MÉDIAS »

Kinshasa - RD Congo, Mardi 25 Janvier 2022

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs des corps constitués,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs, les Membres du Gouvernement,
Messieurs les Présidents des Assemblées Provinciales,**

**Messieurs les Gouverneurs des Provinces,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chefs de mission diplomatique et Représentants des organismes internationaux,
Mesdames et Messieurs les journalistes et professionnels des médias,
Distingué(e)s Invité(e)s, en vos titres et qualités ;
Mesdames et Messieurs,
Permettez-moi, à quelques jours de la fin du mois**



Le Premier Jean Michel Sama Lukonde

de janvier consacré traditionnellement au partage des vœux pour la nouvelle année, je voudrais vous présenter, à vous et à vos familles respectives, tous mes souhaits de bonheur, de paix et de réussite.

Je suis heureux d'être à nouveau des vôtres ce jour, après notre première rencontre formelle le 03 mai 2019 à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse.

Par ma présence à vos côtés ce jour-là, j'entendais réaffirmer mon attachement à l'un des piliers de mon combat politique, celui de la défense et de la promotion de la liberté de la presse, un des éléments fondamentaux qui donnent sens à notre vie démocratique.

Ma présence ici, ce jour, s'inscrit donc dans la droite ligne de cette quête de l'émergence d'une presse libre et plurielle, gage de toute démocratie.

Avant de continuer mon propos, j'aimerais féliciter vivement le Ministre de la Communication et Médias, qui, grâce à son dynamisme, a pu rendre possibles ces assises au cours desquelles les acteurs des médias vont discuter des problèmes de leur profession et y proposer des solutions idoines.

Je voudrais aussi saluer la présence de chacun d'entre vous en ce lieu. Ceci constitue la preuve de votre engagement à contribuer à l'émergence d'un nouvel

écosystème qui favorisera à la fois le développement économique des médias et le bon exercice de la liberté de la presse.

Mesdames et Messieurs,

« Les médias sont des instruments qui ne peuvent être laissés sans encadrement », disais-je à notre dernière rencontre. Et aujourd'hui, grande est ma joie de voir, à travers les thématiques rappelées ici, que vous vous êtes engagés à étudier toutes les questions dans leur complexité et lever des options en vue de refonder votre profession.

La thématique centrale choisie, à savoir : « Médias congolais : quelles perspectives à l'ère du numérique face aux défis de développement durable ? » tombe à point nommé en ce sens qu'avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les médias connaissent une véritable mutation.

Le pays dans lequel vous exercez votre profession est aujourd'hui en avant-plan de la lutte contre le changement climatique et regorge des réponses qui constituent les ferments du développement durable. D'où, l'expression « pays solution ».

Je ne pense pas préempter ce thème en déclarant que vos assises sont celles de la réinvention de votre

profession. En effet, avec la numérisation continue de l'outil d'information et de communication, les médias classiques (radio, télévision, presse écrite) se trouvent devant un choix crucial, pour tout dire existentiel, à savoir : disparaître ou s'adapter.

Vous devez donc vous réinventer techniquement et déontologiquement pour assainir votre corporation, économiquement pour assurer la viabilité de vos entreprises de presse et technologiquement pour ne pas rater le train de la révolution numérique qui fait déjà de notre vaste monde, un village planétaire, comme l'a prophétisé le canadien Marshall McLuhan.

Cette triple mise à jour entraîne inéluctablement un changement de paradigme au niveau du métier d'informer. Une fois cette mise à jour opérée par vous-mêmes, professionnels des médias, le Gouvernement de la République sera à vos côtés pour l'appui nécessaire que requiert cette mutation.

En mon sens, cela rentre dans les responsabilités régaliennes de l'Etat. Car, sans une presse libre, plurielle et viable, la démocratie et son corollaire « État de droit » ne sont qu'un leurre.

Notre pays se trouve à un tournant sur tous les plans. 61 ans après notre indépendance, nous n'avons pas pu collectivement construire un pays qui répond aux besoins de sa population.

Depuis mon accession à la magistrature suprême, voici trois (3) ans, je m'attèle au quotidien à récréer les fondamentaux qui peuvent nous permettre de prendre le plus bel élan chanté dans notre hymne national. Dans cette ambition, les médias ont un rôle indispensable à jouer. Car, c'est le développement du pays qui engendrera des médias puissants.

Interrogez-vous donc aussi sur le rôle citoyen que vous devez jouer dans l'atteinte de nos objectifs de paix, de sécurité et de développement comme pays.

Mesdames et Messieurs,

Je ne vous apprendrais rien non plus, en ajoutant que même le nouveau narratif que nous mettons en place ne vaudrait pas un franc sans une presse responsable.

Je n'ignore pas qu'avant ces états généraux, d'autres assises ont produit des textes de bonne et haute facture en vue de refonder votre profession. Mais une des maladies dont nous devons tous guérir est précisément l'inadéquation entre le dire et le faire.

Ce constat est vrai dans votre domaine comme dans les autres secteurs de la vie nationale. Par vos critiques constructives inhérentes à l'ADN de votre profession, vous nous aideriez à acquérir collectivement la culture de la mise en œuvre de quantité de résolutions



Communication du Président Félix Tshisekedi quand il invite les journalistes à démarrer une campagne de salubrité des médias.

que nous prenons pour l'intérêt général. La presse ayant pour fonction essentielle de contribuer à la régulation sociale.

En même temps qu'on assiste à la digitalisation tous azimuts de l'espace médiatique, l'on assiste aussi, et fort malheureusement, à l'émergence des fake news qui constituent aujourd'hui une véritable menace pour nos sociétés. En cette période où le monde lutte contre la pandémie, nous ne pouvons pas imaginer les dégâts que cause « l'infodémie » de par sa nocivité.

Les fake news impactent négativement notre société. Et nous ne pouvons pas gagner ce combat aujourd'hui sans travailler en étroite collaboration avec vous, professionnels des médias et de la communication, parce que vous constituez l'antidote à la prolifération de ce que vous appelez dans votre jargon « l'infox ». Je ne doute pas un seul instant que vous avez pleinement conscience du danger que représentent les fake news. Car, même si les réseaux sociaux nous abreuvent des nouvelles, nous attendons les confirmations des sources authentifiées que vous êtes.

Quand certains se bousculent pour faire du buzz, d'autres, en l'occurrence les vrais professionnels des médias, s'attèlent à vérifier les informations, à croiser les sources, pour mieux éclairer l'opinion.

Pour ma part, en ma qualité de Garant du fonction-

nement régulier des Institutions, je m'impliquerai pour que l'accès aux sources d'information soit effectivement l'un des points cardinaux de l'exercice de la liberté de la presse.

Dans la même veine, la dépénalisation du délit de presse constitue un pan important dans la requalification du métier d'informer. Cependant, cette démarche implique nécessairement un travail de salubrité médiatique mené en amont par les professionnels eux-mêmes.

Je pense ici à la prolifération des titres, des stations de radio et des chaînes de télévisions ne remplissant pas les conditions requises pour exercer et à toutes ces personnes, femmes et hommes, qui se retrouvent dans votre corporation sans en avoir le profil.

À cette condition et ce, en attendant la Loi, le Gouvernement envisage d'accorder un moratoire sur la dépénalisation de délit de presse.

La balle étant dans votre camp, il vous revient donc de renforcer les organes de régulation et d'autorégulation, de vous assurer que ceux qui exercent le métier le font de manière professionnelle. Car, l'exercice de la liberté de la presse vous confère des droits, autant qu'il vous donne des obligations.

Cette liberté n'est pas à confondre avec le libérinage. Elle a pour limites les prescrits de la Loi, le respect



(à g.) Lambert Mende Omalanga, ancien Ministre de l'Information et média.



Modeste Bahati Lukwebo, Président du Sénat.

des bonnes mœurs, les impératifs liées à la sécurité du pays... C'est ainsi que je me sens dans le devoir de vous exhorter à faire preuve de plus de responsabilité dans la manière de l'exercer à travers vos différentes prestations.

Au terme de ces assises, nous ressortirons avec une proposition de révision de la Loi portant sur l'exercice de la liberté de la presse ainsi que d'autres textes qui devront être soumis au niveau institutionnel pour examen et adoption.

J'entends peser de mon poids, en ce moment-là, pour voir comment dans les meilleurs délais, on peut faire avancer ensemble cet agenda. Autant, je m'assurerais que la sécurité soit garantie aux journalistes dans l'exercice de leur métier partout à travers la République.

Mesdames et Messieurs,

Je suis conscient de vos difficultés qui sont inhérentes au contexte économique général du pays. Mais, la pauvreté des médias est l'une des formes les plus dangereuses de la pauvreté. Parce qu'elles empêchent les populations d'être pleinement informées de la marche de leur pays et du monde.

Je serai heureux de connaître les conclusions de vos échanges sur la viabilité économique des médias et nous verrons, dans la mesure du possible, comment nous pouvons nous impliquer pour relever ensemble

ces défis et avoir des médias puissants capables de mieux nous accompagner dans la marche pour le changement de narratif sur la République Démocratique du Congo.

Mesdames et Messieurs les journalistes et professionnels des médias,

Distingué(e)s Invité(e)s, en vos titres et qualités ; Mesdames et Messieurs,

Je ne terminerai pas mon adresse sans vous exhorter à nous accompagner, avec la distance critique qui est la vôtre, dans nos efforts pour le redressement de notre cher et beau pays.

Devenez nos alliés dans la lutte contre les antivaleurs, notamment dans la dénonciation du tribalisme, du népotisme, du trafic d'influence, de la corruption...

Le développement de la République Démocratique du Congo, notre maison commune, est en effet l'affaire de nous tous. Il ne saurait y avoir des acteurs d'un côté et des spectateurs de l'autre.

Par ces mots, je déclare ouverts les travaux des états généraux de la communication et des médias.

**Que vive la liberté d'expression,
Que vive la presse congolaise,
Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo.**

**Mesdames et Messieurs,
Je vous remercie !**

Mot de circonstance du Ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement

Kinshasa, le 25 janvier 2022



Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,
 (Avec mes hommages les plus déférents),
 Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
 (Avec l'expression de mon profond respect),
 Honorables Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat,
 Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,
 Monsieur le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication,
 Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
 Mesdames, Messieurs les Membres du Gouver-

nement de la République
 Démocratique du Congo, Chers Collègues,
 Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement Provincial de Kinshasa et des Provinces,
 Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Chefs des Missions diplomatiques,
 Mesdames, Messieurs les journalistes, professionnels des médias,
 Mesdames, Messieurs, Tout protocole observé,
 Grande est ma joie de voir ce jour venir.
 Ce jour qui a tant mobilisé d'intelligences et d'énergies.
 Ce jour où la République est prise à témoin pour

l'amorce du changement de l'écosystème de nos médias.

C'est un jour historique pour la presse. Parce qu'il arrive près de trois décennies plus tard pour réunir à nouveau tous les acteurs de l'écosystème médiatique afin d'évaluer le chemin parcouru et scruter l'avenir avec des idées d'ensemble.

Il marque aussi le début d'un dialogue inter-générationnel entre ceux qui ont été aux premières heures de la profession, qui l'ont vue évoluer, et ceux qui la pratiquent aujourd'hui, à l'ère du numérique qui a totalement révolutionné les métiers.

Excellence Monsieur le Président de la République, votre présence en ce lieu, témoigne de votre engagement, plusieurs fois manifesté, de voir émerger en République Démocratique du Congo une presse libre et responsable.

Il y a trois ans, au moment de votre prise des fonctions, vous vous étiez engagés à faire la promotion de la presse et des médias en vue d'en faire un véritable quatrième pouvoir dans la logique du système de « checks and balances. »

Nous pensons que la tenue de ces assises vous offrira la voie indiquée pour atteindre cet objectif vital pour notre démocratie.

Entre les pionniers d'hier et les pratiquants d'aujourd'hui, il y a eu beaucoup d'évolution.

Sur le plan politique, d'un pouvoir monolithique et autocentré, on est passé à un pouvoir démocratique. Mais entre-temps, le cadre légal qui nous régit date de juin 1996, lui-même, résultat des états généraux de l'époque. Il est donc dépassé.

Aujourd'hui, c'est de nos téléphones que nous lisons des journaux dont les copies physiques sont de moins en moins touchées.

Ces deux exemples illustrent l'impérieuse nécessité de rapidement « refonder » l'écosystème médiatique à travers notamment une adaptation profonde non seulement des textes qui le régissent mais aussi des pratiques.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs,

Durant les préparatifs de ces assises, j'ai eu des discussions avec tous ceux qui, à un moment, ont incarné la profession par le passé et ceux qui l'incarnent aujourd'hui. J'ai eu souvent l'impression que nous ne parlions même pas d'une même profession.

L'exercice du métier en 2022 ne ressemble en rien



Patrick Muyaya lors de sa communication à l'ouverture de l'E.G.C.M



De g. à d, Jolino Makelele et T. Kin-Kiey Mulumba, anciens Ministre de l'Information et média

à celui qu'il était en 1970, en 2000 ou encore en 2010 et pourtant les principes sont restés les mêmes.

De ces échanges, j'ai noté des différences qui sont plutôt liées au contexte politique, économique et technologique. Ils ont sensiblement influencé l'exercice du métier. Le journalisme ne peut plus être le même que dans un contexte d'une seule station radio et chaîne de télé, d'une dizaine des journaux. Nous comptons aujourd'hui d'innombrables stations de radios, de chaînes de télé, des centaines des journaux et magazines, des médias en ligne sans oublier les réseaux sociaux qui ont libéré la parole.

Avec un smartphone n'importe qui est en mesure de filmer un événement, d'en rendre compte et de le partager via les différents réseaux sociaux. A partir de cet « exploit » que permettent les nouvelles technologies, la tentation voire l'illusion de s'autoproclamer « journaliste » est grande.

Beaucoup, par les temps qui courent, n'y résistent pas. La technologie aidant, tout le monde peut donc diffuser urbi et orbi des messages, des images – y compris des scoops – à l'attention du grand public. Mais cela ne confère pour autant pas le statut de journaliste. Car, une nouvelle ne devient véritablement information que lorsqu'elle est endossée par un média.

Dans cette assemblée que nous avons voulu représentative, nous nous donnons pour mission de rattraper l'évolution du temps et d'être en mesure de baliser la voie pour l'avenir de ce métier en constante progression.

Les travaux préparatoires de ces assises, pilotés par le Comité Scientifique et dont les conclusions vous ont été présentées, nous ont permis de sérier les thématiques et élaborer les termes de référence des avant-

projets des textes que nous soumettrons aux débats en plénière.

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,**

La thématique centrale choisie : « médias congolais : quelles perspectives à l'ère du numérique face aux défis du développement durable ? » nous place au cœur de notre action, comme corps, devant les enjeux auxquels le pays fait face.

Nous voulons donc nous interroger sur ce que nous sommes devenus en ce temps du numérique et sur ce que peut être notre apport pour relever les défis du développement durable dans un pays présenté comme pays solution.

Ces questions refondatrices ont porté sur :

1. La fiabilité et viabilité des médias pour les consolider et en faire des entités fortes professionnellement (éthique et déontologie) et indépendantes financièrement ;

2. L'actualisation et la mise en cohérence des textes légaux et réglementaires pour engager des réformes profondes en vue d'assainir l'espace médiatique et l'adapter aux impératifs des nouvelles technologies.

Dans une dynamique d'ensemble, nous allons nous acquitter de l'obligation d'enrichir les avant-projets de textes relatifs notamment à :

- La Loi sur l'exercice de la liberté de la presse. Cette loi mère est le résultat des états généraux de 1995 qui ont proposé des modifications de la loi de 1981. Aujourd'hui, une nouvelle modification s'impose pour donner le cadre légal à l'existence des médias en ligne, des radios communautaires, etc.

- La Loi sur le statut du journaliste congolais. Au regard des dérapages constatés dans le chef de certains journalistes, la faiblesse des structures de régulation et d'autorégulation d'aucuns nous poussent à penser, comme c'est le cas pour les Avocats, à créer un Ordre des journalistes Congolais avec une Commission de discipline qui se chargera de gérer les dérapages constatés dans l'exercice du métier ;

- La dépenalisation des délits de presse, j'y reviendrai ; et

- La Loi sur l'accès à l'information publique. Des propositions faites vont également dans le sens de la mise en place d'une instance indépendante chargée de veiller à l'application effective de cette loi et coordonner les activités au niveau des institutions publiques pour que toutes les sources soient accessibles.

3. La politique nationale de communication pour s'inscrire dans la dynamique stratégique visant le développement des médias en RDC. Elle constitue, pour le Gouvernement et pour les professionnels de médias, un instrument d'orientation stratégique et de mobilisation des ressources en faveur du développement dans le domaine de la communication et médias en vue de l'émergence d'un nouveau narratif sur la République Démocratique du Congo.

Elle fixe la ligne à suivre et les limites à observer pour que dans l'exercice de la profession, on protège toujours les intérêts liés à la sécurité et au développement du pays.

Ce vide constaté par tous les acteurs du secteur de la communication et des médias sera comblé par un texte dont l'avant-projet disponible a été élaboré peu avant le début de ces travaux avec nos experts les plus éminents. Il sera soumis à l'approbation du

Gouvernement à l'issue de ces assises.

L'option du moratoire sur la délivrance de la Carte de Presse a été préconisée au terme de ces réflexions préparatoires. L'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC), inspirée par cette recommandation, en a anticipé la mise en œuvre en prenant des mesures conservatoires pour renforcer les conditions d'octroi de la Carte, l'application des sanctions pour plus de discipline et d'autorégulation.

C'est ici aussi le lieu de reconnaître que les structures de régulation et d'autorégulation n'ont jusque-là pas pu faire véritablement preuve d'efficacité tant dans le contrôle des contenus que dans la gestion des dérapages constatés.

L'une des questions cruciales de notre temps, c'est aussi la lutte contre les fake news.

La sécurité des journalistes et l'avenir des médias publics font également partie des thématiques qui seront abordées, avec des praticiens, tout à l'heure au cours de notre séminaire inaugural. Elles seront enrichies dans le cadre de nos échanges en commissions en vue de nous permettre de jeter les nouvelles bases pour l'exercice du métier.

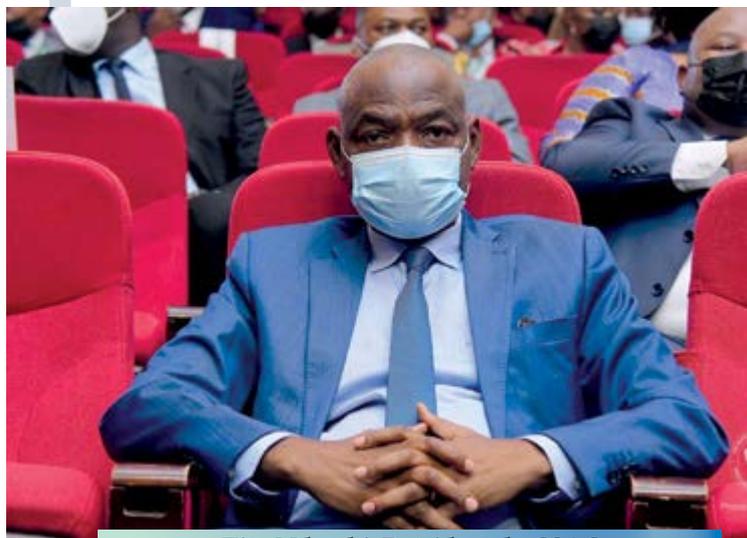
Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs,

Il existe un débat au sein de la profession depuis plusieurs mois. Il porte sur la dépenalisation. Faut-il poursuivre ou arrêter un journaliste pour des propos tenus dans l'exercice de son métier et qui affectent la réputation d'une personne morale ou physique ?

Sans entrer dans un débat de droit, je note, par exemple, l'idée qui a émergée au sein de la corporation





Tito Ndombi, Président du CSAC



Dieudonné Kaluba, Président de la Cour Constitutionnelle et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

que la dépenalisation devrait concerner la réduction de taux de peine. Cela impliquerait l'instauration de dédommagement en lieu et place de l'emprisonnement pour des infractions telles que la diffamation et l'outrage envers les autorités publiques.

Les incitations à la haine tribale et à la haine ethnique, l'apologie de certaines valeurs négatives ne devraient pas être concernées par cette dépenalisation. Il est hors de question de tolérer des discours de haine qui récusent la richesse de notre diversité culturelle et nient tant les valeurs démocratiques.

En attendant la suite à donner à cette idée de réforme, une des options préconisées vise la prise d'un moratoire sur les faits infractionnels commis par les journalistes, dans la perspective de la dépenalisation des délits de presse.

A ces travaux, nous devons honnêtement nous regarder dans les yeux et nous interroger sur notre sens de responsabilité et notre professionnalisme, préalable à toute dépenalisation. Il est aussi question de protéger la vie privée et les libertés des autres.

Mesdames et Messieurs,

Loin d'un effet de mode, la tenue de ces états généraux de la communication et des médias vient se poser comme cadre de réflexion et d'interrogation qui doit permettre de confronter les idées, les styles et les écoles pour ensemble dégager des modèles de médias, de journalistes et de professionnels de la communication qu'il nous faut en vue de répondre aux besoins d'informer, d'éduquer, de divertir et de communiquer pour éclairer la lanterne de notre peuple.

Qui est journaliste et qui ne l'est pas ? Quelle est la limite entre les faits et les opinions ?

Que faire pour construire la viabilité de nos organes de presse ?

Comment faire face aux défis technologiques pour ne pas rater la mutation ?

Que faire pour que les journalistes d'hier et ceux d'aujourd'hui parlent le même langage dans un environnement où les outils de travail ont radicalement changé alors que l'intérêt d'informer est resté le même ?

Comment la société apprécie-t-elle la production des professionnels des médias pour son évolution ?

Quel est le rôle de l'Etat congolais dans ce processus ?

Comment pourrait-il bénéficier de l'accompagnement des médias dans la marche vers le développement de notre pays ?

Ces états généraux de la communication et des médias se justifient amplement par l'urgence existentielle d'arrimer notre paysage médiatique aux enjeux actuels.

Ils rappellent au journaliste, lui-même, la nécessité de se remettre en question et sécuriser le journalisme, sa profession. Car, face au flot des nouvelles et l'apparition de nouveaux acteurs donneurs de nouvelles, il se crée parfois une confusion entre les professionnels et ceux qui s'apparentent aux journalistes.

Oui, nous en parlons et le déplorons depuis des décennies. Mais si nous continuons à être complaisants dans l'octroi de la Carte professionnelle, dans la régulation et l'autorégulation, le phénomène dit « moutons noirs » a encore une longue vie devant lui.

Il est donc temps de stopper ce festival d'auto-proclamation de journalistes et de repenser nos méthodes !
Permettez-moi de saisir cet instant de remise en question pour rappeler à toute la corporation, ici valablement représentée, que notre dénominateur commun, c'est aussi la lutte contre la pauvreté.

Il ne peut y avoir une presse économiquement prospère tel un îlot, dans un océan de misère.

Cette situation nous oblige de contribuer, chacun à son niveau, à lutter sans relâche ni complaisance, contre la pauvreté qui nous ronge.

Dans ce contexte et conformément à la vision du Président de la République, et suivant les orientations du Premier Ministre, l'action de mon Ministère vise également à construire des ponts entre la presse et l'Etat pour relever ensemble ce défi.

Oui ! Ensemble, nous avons ouverts ce chantier pendant les travaux préparatoires de ces assises. Nous allons ériger la fondation au terme de ces travaux. Et faire évoluer les murs jusqu'à l'achèvement de la construction avec les textes légaux et réglementaires adaptés mis en application.

Je suis certain qu'avec la volonté politique manifeste de Son Excellence Monsieur le Président de la République et l'implication de tous dans ce processus déterminant, nous y arriverons avec succès.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes appelés à faire émerger un nouveau narratif sur la République Démocratique du Congo et à nous réapproprier l'initiative de la communication sur notre pays. Les nouvelles du Congo doivent d'abord être annoncées par des médias congolais.

Le nouveau narratif est ce défi national qui devrait

nous réunir tous, au-delà de nos sensibilités, pour nous assurer qu'au-delà de nos combats contre l'insécurité, la pauvreté et l'injustice qu'on donne de plus en plus de place pour la résilience dont nous faisons montre. Et ce, dans tous les domaines.

Je suis convaincu que le Congo serait vu différemment si les médias focalisaient plus d'attention sur les initiatives de nos jeunes tant sur le plan scientifique, culturel que sportif.

Moteur du développement du redressement national et antidote au « Congo Bashing », le nouveau narratif doit être compris et porté par tous sans tendances.

Car, il s'agit d'abord de faire gagner le Congo.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas la prétention d'avoir des réponses à toutes les questions indiquées ci-haut comme par une baguette magique. C'est pour cela que nous avons voulu nous en remettre à cet échantillon représentatif des professionnels des médias pour esquisser ensemble des solutions qui nous permettront de redorer notre profession.

De toute l'histoire, partant des assises de 1970 qui ont jeté les ferments de la Loi de 1981 en passant par les états généraux de la presse tenus en 1995 et au Congrès de l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC) de 2004, nous retenons qu'il y a eu de bonnes résolutions mais leur mise en œuvre a été faible ou presque inexistante.

Cela devrait nous servir de leçon pour que nous agissions de manière à sortir de ce cercle vicieux.

Sous votre impulsion en tant que Garant du bon fonctionnement des Institutions, nous sommes



*Christian Mwando Simba, Ministre d'Etat,
Ministre du Plan*



Mike Hammer, Ambassadeur des USA en RDC.



Le Président de la République A.F. Tshisekedi lors de la cérémonie solennelle des E.G.C.M, suivant l'adresse du Ministre Patrick Muyaya.

convaincus que la ligne que vous tracez, ce 25 janvier 2022, marquera la rupture d'avec les faiblesses du passé et nous obligera à œuvrer en faveur d'une meilleure exécution des recommandations qui découleront de ces états généraux de la communication et des médias.

Nous soumettrons au Premier Ministre l'idée de la création d'une Commission multipartite qui sera chargée du suivi et de l'évaluation de l'implémentation des résolutions des états généraux de la refondation du secteur de la communication et des médias.

Mesdames et Messieurs,

On ne peut parler médias et communication à l'ère du numérique sans parler des fakes news. En effet, l'avènement des réseaux sociaux, la vitesse de la circulation des informations, avec notamment les fakes news, prennent de court tous les Gouvernements du monde. La seule parade face à cela, c'est l'obligation de la transparence.

A l'inverse, la diffusion des informations non vérifiables et peu fiables peut engendrer davantage de drames dans un monde en quête de résilience. Face aux menaces qui peuvent planer sur la liberté des journalistes et des médias, seul le professionnalisme reste le bouclier.

Et pour mieux contrer le danger des fake news, le Gouvernement de la République, sous la direction du Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde a pris la résolution de se mettre au diapason.

En date du 24 décembre 2021, le Gouvernement a adopté la nouvelle Charte graphique, d'une part ; projet que j'ai conjointement présenté avec mon collègue Ministre du Numérique ; et le Portail du Gouvernement qui constituera la principale source d'informations sur les activités gouvernementales.

Actuellement, nous nous occupons de son implé-

mentation qui passe par l'uniformisation de tous nos documents, à la certification de nos comptes sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, etc.) Car, l'accès à des sources authentifiées est un des éléments clés dans la lutte contre les fakes news.

Autant notre Gouvernement entend entrer de plein pied dans cette révolution digitale, autant elle entend réformer les entreprises des médias sous sa tutelle, en l'occurrence la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC), jadis considérée comme tam-tam d'Afrique, l'Agence Congolaise de Presse (ACP) comme premier fournisseur d'informations dans notre pays et le Réseau National de Télécommunications par Satellite (RENA-TELSAT) qui connecte cet immense pays.

C'est ainsi que nous avons choisi de soumettre la question de l'avenir des médias publics dans nos discussions pour que les avis des professionnels et experts enrichissent les propositions de la touche qu'il faut pour que ces médias publics améliorent qualitativement leur rendement.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs,

L'un des défis auxquels fait face mon Ministère c'est l'identification et le dénombrement des médias. Aujourd'hui, je dois reconnaître une faiblesse de mon héritage dans ce Ministère, celle de l'inexistence d'un répertoire de tous les médias opérant en République Démocratique du Congo. L'arrivée des médias d'information en ligne complique davantage cette donne en ce qu'en l'état actuel, ils ne sont régis par aucun texte légal.

La maîtrise de ces effectifs permettrait au Gouvernement de mieux implémenter sa politique dans ce secteur vital et de mieux étudier la faisabilité des subventions à accorder à la presse.



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture, le Président de la République Félix Tshisekedi entouré des journalistes et des Chefs des Institutions de la République.

Nous y travaillons et nous comptons sur la collaboration de tous.

Chers professionnels des médias,

Avant de clore mon propos de ce jour, je voudrais saluer la résilience dont vous faites montre et votre engagement à continuer d'informer notre peuple. J'ai l'avantage d'être un des vôtres. J'espère que nous saisirons tous cette opportunité pour qu'ensemble, au-delà des défis indiqués ci-haut nous puissions définir les lignes qui vont révolutionner notre secteur.

Je voudrais aussi rappeler à votre attention l'interpellation du Président de la République faite dans son message du 3 mai 2019 à l'occasion de la Journée Internationale de la Presse.

Autant vous avez, en tant que quatrième pouvoir, des droits qui méritent d'être protégés, autant vous avez des devoirs éthiques et déontologiques à respecter dans l'exercice de ce noble métier.

Dans cet environnement médiatique à assainir, il vous revient de vous distinguer professionnellement pour accompagner utilement la mise en œuvre des

réformes qui seront bientôt mises en œuvre.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

Une chose est d'organiser ces assises et d'en dégager des recommandations, mais une autre et plus importante est celle de leur mise en œuvre.

Je voudrais ici compter sur la contribution de notre Parlement, ici représenté par les Présidents des deux Chambres, pour la programmation et l'examen, au cours la prochaine session ordinaire, des textes législatifs qui sortiront de ces assises pour nous permettre de rattraper le temps en engageant des réformes.

Je tiens à renouveler mes remerciements à tous ceux qui prennent part à ces travaux et qui, avec vous, écriront en lettres d'or une nouvelle page d'histoire des médias congolais.

Je vous remercie.

Patrick MUYAYA KATEMBWE

Ministre de la Communication et Médias

Porte-parole du Gouvernement



Soirée de clôture, le Président Félix Tshisekedi en conversation avec le Ministre des Média Patrick Muyaya, architecte principal des Etats généraux de la Communication et des Média (E.G.M.C.).

DANS UNE INTERVIEW ACCORDEE A LA PROSPERITE LA VEILLE DES EGCM

Michel Museme Diawe plaide pour le retour aux fondamentaux

Vingt-cinq ans après la tenue de derniers Etats Généraux de la Communication et des Médias, en 1996, c'est au courant de cette semaine, du mardi 25 au vendredi 28 janvier que se tiendront à nouveau ces assises, où les professionnels des médias et les représentants du Gouvernement échangent sur de vrais problèmes liés au noble métier qu'est la presse. Michel Museme Diawe, journaliste et patron de presse, fait part de ses attentes.

Lundi 24 janvier 2022, les journalistes invités aux Etats Généraux était appelés à se présenter au Centre Catholique Nganda, afin de remplir les formalités préalables au bon déroulement du grand rendez-vous du Mardi 25. C'est dans cette atmosphère que nous avons rencontré Michel Museme Diawe, Editeur Directeur Général et patron du mensuel indépendant Média Plus Magazine, qui n'a pas eu sa langue dans sa poche pour exprimer l'ampleur de ses attentes, face aux travaux des Etats Généraux de la Communication et des Médias, devant se tenir au courant de la semaine.

Loin des langages amphigouris découlant d'une utopie habillée de philosophie, Michel Museme Diawe situe ses attentes sur trois points concrets. En premier lieu, il demande que l'ordre soit rétabli. « Quant à ce que je peux attendre de ces Etats Généraux, ce sont des choses simples. Cela veut dire, revenir aux fondamentaux du métier. Notre métier a des règles, notre métier est régi par une éthique et une déontologie », a-t-il déclaré, faisant état, la mort dans l'âme, de l'indifférence générale face à ce qu'il qualifie des « abc » du journalisme, mais aussi, de la séquestration de la presse par le politique.

En deuxième lieu, le patron de Média Plus Magazine exige que l'Etat rende véritablement à la presse son



pouvoir, pour qu'à l'avenir, l'affirmation « 4ème pouvoir » ne soit pas qu'une simple expression dévoyée et sortie de son contexte, comme c'est tristement le constat à ce jour. « Un pouvoir doit avoir des moyens d'expressions... Dans les grandes démocraties, la presse bénéficie d'une aide, qu'elle soit directe ou indirecte. L'Etat nous a promis une aide indirecte par la détaxation, mais aussi de l'aide directe », s'est-il indigné.

Et enfin, en troisième lieu, Michel Museme a lancé un appel aux journalistes, ses confrères, professionnels de la presse écrite, ainsi que ceux de la radio et de la télévision, en vue du respect de l'éthique et déontologie du métier de la presse, insistant sur le fait que toute information n'est pas à

mettre sur la place publique : « C'est à cela que nous devons absolument revenir. Au sortir de ces assises, si nous n'y revenons pas, cela n'aura été que des Etats Généraux de trop, et on aura rien gagné », a-t-il conclu.

Rappelons, du reste, que la première journée des Etats Généraux de la Communication et des Médias, s'est déjà ouverte au Fleuve Congo Hôtel, dans la matinée, avec la participation du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et la clôture interviendra en début de soirée. Quant aux attentes des professionnels de médias qui, à l'instar de Michel Museme Diawe, s'attendent à des résultats concrets, l'avenir seul nous en dira plus.

Assana Tshimpaka

Le Président Félix Tshisekedi s'engage à accompagner la Dépénalisation des délits de presse et à Garantir l'indépendance des médias

JED SE FELICITE DE L'ABOUTISSEMENT DE SON COMBAT



Le Président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a clôturé à Kinshasa, samedi 29 janvier 2022 dans la soirée, les travaux des Etats Généraux de la Communication et des Médias organisés par le gouvernement congolais.

Plusieurs personnalités officielles ont pris part à cette cérémonie, notamment, les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le

Premier Ministre ainsi que des ambassadeurs, représentants des missions diplomatiques à Kinshasa.

Durant quatre jours, du 25 au 28 janvier 2022, près de 200 professionnels des médias venus de toutes les provinces de la RDC et de la diaspora ont participé à ces assises sur le thème « Les médias congolais-Quelles perspectives à l'ère du numérique et des enjeux et défis du développement durable ».

Les travaux se sont déroulés en trois commissions thématiques chargées d'examiner les questions

suivantes ;

1. La Commission sur la réforme du cadre légale, et en particulier, la Loi N° 96-002 du 22 juin 1996 sur l'exercice de la liberté de la presse en RDC
2. La Commission sur la viabilité économique des médias
3. La commission sur la définition de la politique nationale de la communication.

Plusieurs recommandations adoptées par la plénière des Etats généraux ont été lues et présentées devant le Président de la république. Il s'agit, notamment,

du Projet d'une nouvelle Loi sur la presse qui consacre la Dépénalisation des délits de presse et l'obligation de vérité en matière de diffamation ou pour les imputations dommageables. La nouvelle Loi définit le profil du journaliste professionnel et toutes les autres catégories professionnelles et consacre la reconnaissance officielle de l'instance d'autorégulation des médias à coté du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la Communication (CSAC-Instance de régulation).

Le ministre de la Communication et des médias, Patrick Muyaya, a lancé un appel au Parlement pour un examen rapide de ce projet de Loi.

Plusieurs autres recommandations ont été adoptées, notamment, le projet d'un Moratoire signé par le Ministre de la Justice suspendant les arrestations et emprisonnements des journalistes ; le renforcement des conditions d'obtention d'une nouvelle carte de la presse ; la mise en place prochaine d'un mécanisme conjoint d'alerte rapide pour la



Le Président Félix Tshisekedi en conversation avec Jean Pierre Kibambi Shintwa, Vice-Président des EGCM

sécurité des journalistes.

Dans son mot de clôture, le Président Tshisekedi a salué toutes ces recommandations qui vont ouvrir une nouvelle page pour la presse congolaise. Il a exhorté les professionnels de médias à s'engager résolument sur la voie de l'assainissement de leur secteur en faisant œuvre de « Salubrité médiatique pour une presse plus libre, plus professionnelle, et plus

à accompagner le processus de la dépénalisation des délits de presse et à garantir l'indépendance des médias.

Le Ministre de la Communication et des médias a annoncé la mise en place très prochaine d'un Comité de suivi pour la mise en œuvre des recommandations des ces Etats généraux de la presse.

Journaliste en Danger (JED) se félicite de la tenue des ces Etats généraux pour lesquels elle s'est longtemps mobilisée. Pour Tshivis Tshivuadi, Secrétaire général de JED, le combat de JED pour la Dépénalisation des délits de presse, tout comme le Moratoire sur les arrestations et emprisonnements des journalistes constituent des conquêtes majeures sur le chemin de la liberté de la presse en RDC. Mais la consolidation de ces conquêtes a un prix à payer qui passe par la viabilisation des organes de presse ; l'assainissement en profondeur de la profession et la professionnalisation des journalistes.



Mme Chantal Kanyimbo, rapportrice de la Commission viabilité économique des médias.

La délinquance a élu domicile dans notre profession

Exposé du Secrétaire général de JED, Tshivis Tshivuadi, aux Etats généraux de la presse



Je tiens d'abord à remercier Monsieur le ministre Patrick Muyaya, pour avoir porté son choix sur ma modeste personne pour exposer sur un sujet aussi capitale que celui de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

Je voudrais vous rassurer que j'ai très bien compris mon sujet, et que je ne suis pas venu ici pour donner un cours sur le Code d'éthique et de déontologie du journaliste, parce que je suis convaincu que, tous, nous connaissons parfaitement ce Code. Je suis donc ici, plutôt pour échanger et discuter entre nous, les yeux dans les yeux, de notre comportement éthique et déontologique, et de la manière dont les autres nous regardent et nous jugent dans l'exercice de notre métier.

Je suis aussi conscient du fait que c'est un thème très sensible et qui peut soulever les passions ou alimenter la polémique. Et pour cause, on ne peut pas aborder la question de la déontologie et de l'éthique

professionnelle, surtout en ce moment-ci, quand on voit ce qui se passe dans notre profession, sans pointer du doigt certains d'entre-nous, ou donner l'impression de faire la morale ou de donner des leçons aux autres.

Par expérience, je sais que les journalistes congolais n'aiment pas qu'on leur fasse des leçons. Ils croient tout connaître et ils pensent qu'ils ont toujours raison.

Pour ma part, j'estime que, nous les journalistes, nous devons bien souvent avoir le courage de nous regarder dans le fond des yeux et de nous dire des vérités et même des dures vérités. C'est ce que je vais m'employer à faire, mais plus, en laissant s'exprimer d'autres journalistes sur le sujet, et comment nous-mêmes nous nous jugeons. Alors, je suis allé sur Internet pour ramasser quelques histoires qui nous concernent, et qui interrogent notre comportement éthique et déontologique, et qui nous interpellent sur



le regard que les autres ont sur nous.

J'ouvre d'abord une parenthèse pour dire qu'après avoir suivi tous les discours officiels de ce matin, et tous les intervenants qui m'ont précédé, et en interrogeant aussi ma propre expérience dans le métier, je peux me permettre de dire que les problèmes de la presse congolaise peuvent être regroupés en trois catégories ou qu'ils sont de trois ordres.

Il y a, d'une part, les problèmes d'argent ; la pauvreté et la viabilité économiques de nos entreprises de presse.

Il y a d'autre part, les problèmes des textes de lois ;

le cadre juridique et légal qui appellent des réformes en profondeurs.

Et enfin, il ya des problèmes de l'Homme, le journaliste lui-même. Sa formation, sa place dans la société, son comportement face à la loi et à l'éthique et à la déontologie de sa profession.

Et c'est de cette troisième catégorie de problèmes qu'il m'a été demandé de parler.

Je vais aborder cette question sous un angle qui va peut être choqué certains. Je vais parler de la délinquance qui a élu domicile dans notre profession.

J'ouvre aussi une parenthèse pour dire que ce





mot ou cette expression « Délinquance » a défrayé la chronique, il ya quelques semaines à l'Assemblée Nationale, lorsque un Député a dénoncé, à tort ou à raison, ce qu'il a appelé « La délinquance financière du gouvernement qui ne respecte pas la loi ou les assignations budgétaires du parlement ».

Il a dit que ceux qui ne respectent pas la Loi, ce sont des délinquants, et on sait ce que cela a soulevé comme tollé dans la salle.

Aujourd'hui, si beaucoup sont d'avis que notre profession est en train de mourir, et que le métier de journaliste va à la dérive dans notre pays, c'est en raison principalement de cette délinquance qui a élu domicile dans notre profession où consciemment et sciemment, des journalistes ou ceux qui se prétendent tels, prennent des libertés avec la loi, et les règles et principes qui fondent notre métier que par ailleurs, on appelle le « Code d'honneur du journaliste ».

Et je m'en vais je vais rapporter quelques faits ou des comportements qui illustrent cette délinquance.

Je m'efforcerais de ne pas citer les noms des gens, mais ceux sont concernés, s'ils sont dans la salle, ils se reconnaîtront, ou ceux qui ont lu les mêmes histoires que moi sur internet, sauront de qui il s'agit.

La première histoire, c'est un témoignage personnel.

En effet, J'ai participé aux travaux du Comité scientifique préparatoire à ces Etats généraux. J'étais Vice-Président du Bureau, mais aussi membre de la Sous-commission sur les Réformes parce que c'est ici que devaient se discuter, notamment les questions sur le statut des journalistes, sur la carte de la presse, la Dépenalisation des délits de presse, etc.

Comme il fallait s'y attendre, les débats étaient très chauds et des divergences parfois, profondes

entre membres de la Commission.

Mais en même temps, on avait observé une grande agitation dehors, notamment dans les Réseaux sociaux où un groupe de journalistes disaient qu'il y avait un grand complot au Centre Nganda, que des gens voulaient supprimer l'UNPC et la Ministère de la Communication. Alors qu'en réalité, personne à la Commission n'avait parlé de ça.

Or, voici ce que publie un journaliste, sur base de ces fausses informations, et qui a fait le tour des Réseaux sociaux. Je le cite « **C'est ça l'objectif des Etats généraux. On vous donne le sucre, vous voulez prendre le miel. De toutes les façons, pétards mouillés. Le ministère reste, on verra. Les zombies de la presse ne vont pas arrêter avec leur mesquinerie. Ils pensent être plus fort que toute la profession, on verra au congrès ; L'UNPC ne mourra jamais, sauf dans le rêve des écervelés. Ceux qui rêvent d'un Organe supra fantôme, vont se mordre les doigts ; Aux vampires, toute résolution contre l'existence de l'UNPC sera appliquée dans la tête des rêveurs. Etali biso te !** »

La Deuxième histoire est encore plus dramatique. C'est un journaliste qui fait un tweet en réaction sans doute à une discussion avec une journaliste, et qui écrit, je cite « Je te maudis au nom de l'Eternel que je sers. Tu n'auras jamais d'enfants jusqu' à ce que tu me demande pardon publiquement ». Et la journaliste de répondre « Pauvre aventurier ; Je te maudis aussi, ton zizi impuissant là ne fera jamais plus de 3 minutes d'activité. Tu passe ton temps à insulter les gens, calomnier et mentir et tu te dis serviteur de Dieu. Or tu souffres d'abord de faiblesse sexuelle ».

La troisième histoire que je rapporte, c'est une



Vue de la salle du Fleuve Congo Hôtel lors de la cérémonie d'ouverture par le Président Félix Tshisekedi.

lettre écrite par un parent dont le fils est journaliste et cette lettre est adressée au Président de l'UNPC-Kinshasa, et Directeur de la chaîne de télévision Télé-50, avec comme objet « indignation et Dénonciation familiale ».

Voici un extrait « **A mon avis, en tant que Président de la corporation UNPC-Kinshasa, et garant de l'éthique professionnelle journalistique, vous ne serais pas insensible aux propos diffamatoires, écarts de langage, et mensonges sur votre plateau de télévision proférées par mon fils...à l'endroit du Président de la République et tiers. Il n'y a jamais eu une observation, ni une interpellation disciplinaire de votre part à son égard.** ».

A la suite de cette lettre et de beaucoup d'autres faits qui ternissent l'image de notre profession, j'ai recueilli, toujours sur internet, quelques réactions des journalistes dont certains sont dans cette salle.

D'abord notre ami Israël Mutala, Président de l'Association des médias en ligne de la RDC et promoteur du site d'information en ligne « 7sur7.cd » qui dit « On a du boulot pour remettre de l'ordre dans la profession ; C'est indigne. Et c'est pas un fait isolé, hélas ! »

Je prends les propos de Willy Kalengayi, un des grands journalistes de ce pays et qui produit le magazine « Geopolis », qui dit que notre métier est à réinventer dans ce contexte de mutation technologique.

Et il rapporte une petite anecdote « J'ai interpellé un chef confrère qui travaille dans les chaînes qui diffusent principalement sur **Youtube**. **Je lui ai dit qu'il produit par jour quatre à cinq interviews, pourquoi, il me dit, mon vieux, si je ne poste pas au moins quatre émissions, je ne peux atteindre le quota nécessaire exigé pour avoir de Youtube des moyens qu'il me verse par mois. Cet argent me permet de payer le loyer et des frais de production. A partir de cet instant, je peux me permettre d'avoir une grande gueule, et de provoquer l'opinion pour attirer l'attention des internautes ...** ».

Enfin, et pour conclure, avec ce commentaire de Chantal Kanyimbo, qui a été Présidente de l'UNPC et actuellement Rapporteur du CSAC qui écrit « Oui, nous avons beaucoup de boulot ; Le problème, tous se font cataloguer « journalistes », mais ils sont davantage acteurs politiques pour qui tous les coups sont permis. **L'Unpc et nous tous, avons échoué à leur enlevé cet attribut de professionnels de la presse alors qu'ils jouent dans l'arène politique. Si dès le départ, on leur avait retiré la carte de presse, pour ceux qui en ont et arrêter l'aventure de ceux qui prétendent être journalistes, je crois que ce sera facile d'assainir la profession** ».

Qui dit mieux ?

Merci pour votre attention

Tshivis T..

EVALUATION DE L'ETAT DU SECTEUR DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : « ETAT DES LIEUX DE LA PRESSE CONGOLAISE »

Par Gaby KUBA BEKANGA, Président de l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC)



L'histoire de la presse congolaise est aussi riche que celle du pays. Elle a connu des moments de gloire et des périodes difficiles. Elle a compté et compte encore des journalistes qualifiés et talentueux, formés au pays comme à l'étranger. Ils font preuve de professionnalisme tant dans les médias nationaux qu'internationaux. La RDC a connu des organes de presse dignes qui ont pu inspirer d'autres pays du monde. Malgré l'adversité et même si la presse congolaise est aujourd'hui le reflet de notre société, l'espoir est permis.

1. Des avancées non négligeables mais l'indépendance est butée à plusieurs obstacles

La presse congolaise a lutté pour l'indépendance. Elle a contribué à la paix, à l'unité nationale et au processus démocratique. Nous assistons depuis une trentaine d'années voire une quarantaine au pluralisme médiatique en RDC même si on n'est pas encore sorti du borbier.

Notre presse est aujourd'hui plus ou moins libre. Toutefois, elle n'a pas encore acquis son indépendance pour plusieurs raisons :

a) Le contrôle total des médias publics (services publics) par les gouvernants ;

b) La politisation des organes de presse. Beaucoup de médias sont des caisses de résonance et non des entreprises de presse. L'équation Ekambo: " Un homme politique = un média" en est une parfaite illustration. On peut y ajouter « un pasteur = un média, un journaliste = un média » et obtenir le même résultat. La floraison des médias est un exemple éloquent ;

c) L'inféodation, la caporalisation voire la vassalisation des journalistes ;

d) La précarité des médias et des journalistes ;

e) Bien des organes de presse n'ont ni installations viables ni moyens financiers et matériels ;

f) D'après les dernières statistiques du Syndicat national des Professionnels de la Presse -SNPP-, 95 % des journalistes des médias privés n'ont aucun contrat et travaillent comme des bénévoles ;

g) Des pesanteurs politiques et financières ;

h) Des lois inadéquates (des interpellations, des arrestations et des emprisonnements) ;

i) Et l'absence des lois sur la dépenalisation des délits de presse et sur l'accès à l'information.

Je ne suis pas opposé à la diversité, à l'expression démocratique et à la libre entreprise. Mais, une telle situation s'apparente à l'anarchie. D'où, la nécessité de réformer le secteur.

Notre presse mérite une sérieuse remise en question. Elle a, certes gagné en quantité. Cependant, son contenu provoque dans la plupart des cas, l'aversion et la répugnance. On a l'impression que « *chacun évolue sur sa planète* » pour emprunter l'expression de Kin Kiey Mulumba. Nos médias sont identiques et fonctionnent presque de la même manière.

1. La nécessité de rétablir l'ordre et la discipline

Ce que les gens détestent aujourd'hui dans notre presse, ce n'est pas le nombre des médias ou des journalistes mais plutôt la monotonie, la banalité et la pauvreté du contenu. Le niveau d'instruction, le comportement des journalistes, l'influence politique et la précarité sont des problèmes réels. Je pense à Georges Tshionza Mata qui écrivait : « *Médias s'aligner ou disparaître* ».

Aussi, faut-il évaluer les forces et les faiblesses des institutions et des structures existantes, les moyens mis à leur disposition, les modes de désignation des animateurs et le degré de collaboration. Tirons les leçons du passé pour éviter le dysfonctionnement, l'inefficacité et le chevauchement de tâches.

L'information étant un bien public, l'Etat en est le principal gestionnaire. Mais, ses différents usages ne



Le Comité de l'UNPC autour de son Président Gaby Kuba (devant au micro)

sont pas toujours les mêmes et au profit du public. L'Etat doit y veiller en garantissant la liberté, en réglementant le secteur et non en contrôlant les médias comme dans les régimes totalitaires.

Au-delà des missions classiques des médias (informer, éduquer et divertir), ils manipulent, falsifient et dénaturent aussi l'information pour orienter ou désorienter l'opinion. C'est pourquoi, Bernard Voyenne écrivait : « *La presse donne à la vérité comme au mensonge une dimension qu'elle est seule à pouvoir offrir... Elle inscrit dans le social l'écho d'un événement ou lui interdit cette consécration* ». C'est à ce niveau qu'on a besoin du gendarme : Régulation et autorégulation. Car, la peur du gendarme est le commencement de la discipline.

La RDC compte plus de 750 partis politiques. Et chaque politicien éprouve un réel besoin de défendre sa cause via la presse. En lieu et place de la concurrence démocratique entre les politiciens, on assiste à des rivalités. Ces rivalités infestent la presse. La liberté d'expression ne rime toujours pas avec la vitalité démocratique. Les tendances politiques sont très perceptibles aujourd'hui dans notre presse. On a des "journalistes pro et anti" x ou y.

La "bipolarité politico-médiatique" a engendré le phénomène que j'appelle "nouveau variant du journalisme congolais" ou "mercenariat politique".

Ainsi, notre presse confond-elle les valeurs et la ligne éditoriale avec le militantisme et la défense des intérêts partisans. Lorsque l'UNPC interpelle un confrère pour son attitude partisane, on lui oppose l'argument de la liberté d'expression et d'une "presse bipolarisée" qui existe aussi ailleurs. Mais, on oublie, par exemple, que la RDC n'a pas la même culture démocratique que la France où cohabitent les médias de gauche et de droite. De plus, les journalistes français ont un esprit de corps malgré les divergences. Nos deux peuples n'ont pas le même niveau d'instruction. La RDC est un pays atypique.

L'inféodation et le fanatisme des journalistes ont aggravé des crises sous d'autres cieux. La radio *Mille Collines* et le journal *Kangura* au Rwanda doivent nous interpeller.

2. Le phénomène "mouton noir", opprobre à la presse

L'information étant un bien public, elle doit être à l'abri des imposteurs, des arrivistes et des opportunistes, appelés "moutons noirs". Mais, faisons attention car, ils se sont métamorphosés. Hier, on les considérait

comme des indigents. Aujourd'hui, certains d'entre eux sont devenus des « modèles » ayant pignon sur rue. Pourtant, ils tirent la société vers le bas pour des raisons qui leurs sont propres. Ce sont des anticonformistes et des dadaïstes ayant fait effraction dans la presse. Ces intrus influencent la société et même les décideurs. Ils poussent les vrais professionnels à les mimer. Ils ont tendance à supplanter de bons journalistes, aujourd'hui minoritaires au pays. Ces derniers sont présents tout en étant absents et sont absents tout en étant présents.

C'est dans cette optique que Marguerite Yourcenar disait : « *Des moyens de communication massifs, au service des intérêts plus ou moins camouflés, déverseront sur le monde avec des visions et des bruits fantômes, un opium du peuple qu'aucune religion n'a été accusée d'en répandre* ».

Il est temps de séparer le grain de l'ivraie. L'« abc » du journalisme doit être pour le journaliste tel un bréviaire pour le prêtre. La formation doit être continue compte tenu des exigences du métier.

Notre profession est certes ouverte à toutes les qualifications. Cependant, ne devient journaliste qui le veut. Des critères doivent être renforcés pour faire partie de la corporation. Cela mettra la corporation à l'abri des moutons noirs sans foi ni loi qui ignorent complètement le code d'éthique et de déontologie. Faisons comme Pythagore qui avait écrit devant l'académie qu'il fonda à Athènes : « Nul n'entre ici s'il n'est géomètre » pour valoriser et protéger son métier.

Je ne suis pas pour la répression ou pour une quelconque loi liberticide contre la presse. Cependant, face aux dérives, je réclame l'ordre, la discipline et l'excellence dans l'exercice du journalisme. La presse est comparable à l'armée. Elle exige la discipline et la rigueur. Non à une corporation désorganisée. La liberté de la presse est indissociable à la responsabilité comme le dit Rigobert Munkeni. Elle exclut le libertinage et l'anarchie.

La dépénalisation des délits de presse que les journalistes réclament à cor et à cri, ne doit pas ouvrir la porte à la délinquance mais à plus de responsabilité.

Toutefois, une presse non viable ne peut être efficace car, la viabilité des médias est une question fondamentale.

C'est ici le lieu de dire que les avantages légaux à accorder à la presse sont restés lettres mortes depuis des décennies.



De g. à d., Charles Dimandaja Wembi et Michèle Makonko lors des travaux au Centre Catholique Nganda.

3. La confusion entre la presse en ligne et les réseaux sociaux

L'innovation technologique est inarrêtable. Les journalistes professionnels ne peuvent que s'y adapter.

Même si les informations circulent librement sur le web, c'est dommage que l'on confonde souvent le journalisme online avec l'usage des réseaux sociaux par n'importe quel utilisateur. Le journalisme en ligne répond aux mêmes règles que le journalisme classique selon Rigobert Munkeni.

4. Le travail de l'UNPC

Des redresseurs de tort ont tendance aujourd'hui à imputer tous les dégâts de notre presse à l'UNPC. C'est une vision défectueuse car, le problème est plus complexe. La presse n'est pas un îlot dans un pays. On ne peut la dissocier des structures socio-économiques.

Toutefois, l'Union doit corriger ses faiblesses pour ne pas justifier ses tares. Pour cela, la démarche doit être holistique.

L'UNPC salue l'engagement du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo d'inscrire la presse parmi ses priorités. Son discours d'investiture du 24 janvier 2019 est clair. La concrétisation de la promesse du chef de l'Etat, débouchera sur le couple : « *Etat de droit – Quatrième pouvoir* ». Mais, pour y arriver, il y a des préalables.

L'UNPC a un rôle à jouer. Mais, elle est caractérisée par des faiblesses comme celles des services et des institutions du pays. D'où, l'urgence d'un professionnalisme basé sur la déontologie et l'éthique comme une culture. Ce qui nous éviterait d'être une « presse de caniveau » avec trop de commentaires, d'opinions personnelles et moins de faits ; alors que les commentaires sont libres et les faits sont sacrés. Une presse responsable ouvre la

voie à la dépénalisation.

Pour ce faire, l'UNPC entend redynamiser sa Commission de Discipline (Tribunal des pairs), sa Commission de la Carte et sa Commission de Formation. Elle tient à renforcer l'autorégulation pour prévenir des ennuis dont les journalistes sont victimes dans l'exercice de leur métier. Avec la dépénalisation, l'Etat devra conférer l'impérat au Tribunal des pairs. Ce qui éviterait au commun des mortels de crier à la chasse aux sorcières.

En revanche, la corporation doit offrir une contrepartie ou des garanties à l'Etat et au public pour bénéficier de la dépénalisation.

Parmi les défis de l'UNPC, celui de sa modernisation pour créer un esprit de corps, est une nécessité. Ayant une charge publique et sans être inféodée à l'Etat, elle est une organisation professionnelle.

Sentinelle de la société, la presse permet aux citoyens d'avoir droit au chapitre et d'apprécier les politiques publiques. La collaboration entre l'UNPC et les institutions de la République est un impératif. La presse est un outil de diplomatie et l'image du pays en dépend.

5. La redevance audiovisuelle

La loi n°11/004 du 25 juin 2011 portant redevance sur les appareils récepteurs d'émissions audiovisuelles doit être modifiée. La redevance doit aussi profiter aux médias privés qui rendent services à la population. La nouvelle loi permettra la création de la « *Commission Nationale de la Redevance Audiovisuelle (CNRA)* », un organe semi-public jouissant de la personnalité juridique et de la libre administration. Il sera chargé de la perception et de la répartition aux médias publics et privés selon les critères à définir. Les animateurs de la CNRA doivent être nommés comme agents de carrière par le ministre de tutelle. Ils sont désignés par l'UNPC et le ministère.

6. L'absence d'une presse spécialisée

C'est étonnant que 99% du contenu de notre presse soit essentiellement politique et/ou généraliste. La presse thématique n'existe presque pas. Cette situation traduit la "cécité" ou le mutisme dans d'autres domaines clés de la société.

La qualité de la presse détermine celle de la société. Et vice-versa.

7. Recommandations

A) A l'Etat :



Heureuses retrouvailles dans le sillage des EGCM: de g. à. d, Mamy Ilela, Michel Museme Diawe, Wivine Moleka, Charles Dimandja Wembi, Rose Lukano Chakwiza et Colette Tshomba Tundu.

1. de conditionner la création de tout organe de presse par la présentation d'un fonds de démarrage de 350.000 \$ (trois cent cinquante mille dollars américains pour la télévision), 250.000 \$ (deux cent cinquante mille pour la radio), 150.000 \$ (cent cinquante mille dollars) pour le journal papier et 100.000 \$ (cent mille dollars américains) pour un média en ligne;

2. d'exiger à tout promoteur d'un média, par l'entremise du ministère du Travail, la signature des contrats de travail respectant le SMIG en vigueur d'au moins dix employés après une période de six mois ;

3. d'intégrer l'élaboration d'une « Convention Collective » imposable à tous les promoteurs des médias,

4. d'inspecter les installations de tout organe de presse avant son ouverture et de les vérifier régulièrement ;

5. d'instaurer des abonnements institutionnels et en créant une messagerie de presse gérée par le réseau de l'UNPC en vue de soutenir la presse;

6. de détaxer toutes les importations du matériel destiné aux organes de presse ;

7. de se doter immédiatement d'un cadre légal et d'une structure chargée des médias en ligne ;

8. de financer l'UNPC pour la création du centre de presse à Kinshasa avec des antennes dans les provinces pour l'aboutissement de ses initiatives (monitoring, alerte, renforcement des capacités et protection des journalistes);

9. d'accorder certaines facilités aux professionnels des médias avec la réduction des billets d'avions, le paiement des hôtels à l'intérieur du pays et l'obtention des visas pour les déplacements à l'étranger ;

10. d'impliquer l'UNPC dans l'accréditation des jour-

nalistes étrangers ;

11. de revoir les critères de recrutement dans les médias publics en tenant compte de la compétence.

Pas plus d'administratifs que des journalistes et des techniciens dans un média.

B) A l'UNPC :

1. de collaborer étroitement et de manière transparente avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication et la justice pour l'application efficace de ses sanctions ;

2. de rendre publiques toutes les décisions de la Commission de Discipline ;

3. de cesser avec la clémence et la complaisance lorsqu'il faut sanctionner les journalistes qui se méconduisent;

4. de produire chaque année un répertoire de tous les journalistes œuvrant au pays et disposer d'une base de données ;

5. de ne délivrer la carte qu'aux journalistes répondant à tous les critères; tout en revoyant le prix à la hausse (50 \$US/an) conformément aux résolutions du congrès de Moanda ;

6. de ne délivrer la carte qu'aux journalistes munis d'une recommandation de l'organe de presse remplissant toutes les conditions légales. Le journaliste demandeur de la carte devra présenter son contrat de travail. Le journaliste indépendant doit fournir les preuves notariées de ses prestations avant d'obtenir sa carte ;

7. De retirer, invalider ou annuler toutes les cartes de presse des journalistes exerçant des activités politiques ou ayant changé de métier.

Je vous remercie.

RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX DES ETATS GENERAUX DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS

I. DE L'OBJET

Les Etats Généraux de la Communication et des Médias (EGCM) de la République démocratique du Congo, placés sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, et convoqués conformément à la décision de Son Excellence Monsieur le Ministre de la Communication et Médias du....., se sont effectivement déroulés du 25 au 28 janvier 2022 au Centre catholique Nganda, à Kinshasa-Kintambo.

Ces Etats généraux, dont le thème général est : «Les médias congolais: quelles perspectives à l'ère du numérique et des enjeux et défis du développement durable ?», ont réuni in fine 220 délégués composés des professionnels des médias de Kinshasa et du Congo profond, des professionnels du secteur de la communication, des représentants des institutions publiques, des représentants des institutions de formation ainsi que des partenaires qui accompagnent le Gouvernement dans le secteur de la communication et des médias.

II. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée le 25 janvier 2022 au Fleuve Congo Hôtel de Kinshasa par Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République démocratique du Congo, devant les présidents des deux chambres du parlement, les chefs des institutions, le Premier ministre, les députés et sénateurs, les membres des gouvernements national et provinciaux, les chefs des missions diplomatiques et représentants des organismes internationaux ainsi que de nombreux invités.

Avant son mot d'ouverture, le Chef de l'Etat et

ses invités ont suivi la lecture du rapport des travaux préparatoires de ces états généraux qui se sont tenus du 13 au 18 décembre 2021 au centre catholique Nganda à Kinshasa.

Dans son allocution, le Ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement et président du Comité organisateur des Etats généraux, a rendu un hommage mérité au Président de la République d'avoir accepté de présider personnellement cette cérémonie. Il a rappelé que ces états généraux venaient répondre à la volonté du Chef de l'Etat, exprimée dans son discours d'investiture le 24 janvier 2019, de s'engager «à promouvoir la presse et les médias en vue d'en faire un véritable quatrième pouvoir... ». D'où l'impérieuse nécessité de « refonder » l'écosystème médiatique actuel en vue de l'adapter au nouvel environnement social et politique.

Pour le Ministre Patrick MUYAYA, le thème choisi pour ces Etats Généraux de la Communication et Médias, sonne comme une réponse du secteur aux enjeux auxquels le pays fait face. Sur le plan pratique, les assises de Nganda permettront d'aborder les questions liées à la fiabilité et la viabilité des médias, à l'actualisation et au renforcement du cadre juridique et réglementaire du secteur ainsi qu'à la définition d'une politique nationale de communication en cohérence avec la vision stratégique du développement du pays.

Le Ministre de la Communication et Médias, porte-parole du Gouvernement, s'est également appesanti sur l'impact des fake news sur la société et la pratique journalistique. Il a noté la nécessité de lutter contre cette déviation par les mécanismes de renforcement de la discipline au sein de la profession et d'une formation efficiente qui passent par la redéfinition du statut du journaliste et sa meilleure responsabilisation.

L'orateur a également insisté sur l'impérieuse nécessité de faire émerger un nouveau narratif sur la République démocratique du Congo comme gage d'une meilleure image du pays dans l'imaginaire collectif et à l'extérieur. C'est un défi à relever par l'ensemble de la communauté nationale, au-delà des clivages de toute sorte. « Moteur du développement, du redressement national et antidote au "Congo Bashing", le nouveau narratif doit être compris et porté par tous sans tendance. Car, il s'agit d'abord de faire gagner le Congo », a conclu le Ministre Patrick MUYAYA.

Invité à prendre la parole, le Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a entamé son allocution par saluer la présence de tous les délégués à qui il a présenté ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Il s'est réjoui l'initiative du Ministre de la Communication et Médias en ce que ces Etats Généraux permettent de consolider son attachement personnel à faire émerger en RDC une presse libre et pluriel, comme un des piliers de son combat politique, « celui de la défense et de la promotion de la liberté de la presse, un des éléments fondamentaux qui donnent sens à notre vie démocratique », a déclaré le Chef de l'Etat.

Le Président de la République a engagé les participants à prendre à cœur le processus de réinvention de leur métier, dans un pays qui se présente aujourd'hui au monde comme un pays solution.

«Vous devez donc vous réinventer techniquement et déontologiquement pour assainir votre corporation, économiquement pour assurer la viabilité de vos entreprises de presse et technologiquement pour ne pas rater le train de la révolution numérique qui fait déjà de notre vaste monde, un village planétaire... ».

Pour le Président de la République, il faut un changement de paradigme dans le métier d'informer et un assainissement du secteur. C'est tout le sens de l'expression «**salubrité médiatique**» utilisée par le Chef de l'Etat. Une fois réussie cette remise en question interne, le Gouvernement apportera son appui à cette mutation nécessaire à la refondation du secteur, a-t-il indiqué.

Abordant les grandes réformes envisagées, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI s'est en-

gagé à accompagner l'adoption de nouvelles lois, notamment celle portant sur l'exercice de la liberté de la presse et tous les autres textes indispensables à la bonne marche du secteur, ainsi qu'aux meilleurs mécanismes de sécurisation des journalistes à travers le pays et à la viabilité économique des médias.

De même, le Chef de l'Etat s'est dit conscient des difficultés que rencontrent les professionnels des médias dans l'exercice de leur profession. Il les a exhorté à travailler ensemble avec le Gouvernement pour lutter contre les antivaleurs qui régressent le développement de notre pays, entre autres: le tribalisme, le trafic d'influence, la corruption, le népotisme. Ils auront ainsi contribué au développement du pays.

C'est sur cet appel à la responsabilité que le Président de la République a ouvert les travaux des Etats Généraux de la Communication et Médias en République démocratique du Congo.

III. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

a) Du séminaire d'orientation

Après la pause protocolaire, les participants ont regagné l'auditorium du Fleuve Congo Hôtel pour le séminaire d'orientation. Neuf intervenants ont exposé sur différents thèmes retenus par le Comité d'organisation sous la conduite du président.

Le Professeur Jean-Christien EKAMBO, membre du Comité scientifique, a abordé la thématique liée à la **Viabilité économique des médias congolais: quelles pistes de solutions**.

Grâce à des tableaux comparatifs, l'intervenant a mis en exergue les problèmes qui affectent l'économie des médias dans un environnement de crise généralisée. Recourant à Karl Max, le professeur EKAMBO a apporté un éclairage explicatif sur la problématique de la production et de la consommation des produits médiatiques, qui répondent à la logique d'une économie biface.

Se fondant sur le nouvel environnement où interviennent d'autres producteurs de contenus que les professionnels des médias, et des consommateurs d'un type nouveau, à savoir les mobinautes, le conférencier a esquissé des pistes de solution

allant de la redéfinition de l'entreprise de presse aux facilités fiscales et parafiscales, en passant par l'aide de l'Etat et la redevance audiovisuelle.

Succédant au premier intervenant, le Professeur Aimé KAYEMBE a brossé devant les participants les grandes lignes de la **Politique nationale de la communication et des médias**.

Le professeur Aimé KAYEMBE a attiré l'attention du public sur le fait que la RDC est mal présenté à l'intérieur par les médias locaux et à l'extérieur par les médias internationaux. Il souligne la nécessité de protéger l'image et l'identité du pays. D'où, il propose que la politique nationale de la communication impose aux parties prenantes de se découvrir la nécessité d'impliquer les médias privés et publics dans la stratégie alternative de défense de l'Etat par l'information.

Il consacre le principe d'apprécier un journaliste aussi bien par le niveau d'observance de l'éthique, la déontologie et de l'éditorial pour apprécier la technicité des hommes des médias en plus de sa capacité de sécuriser l'Etat. Cela suppose que tous devraient maîtriser : la manière de présenter la RDC ainsi que la manière à l'aide de laquelle les autres devraient s'appliquer à présenter la RDC.

Ce choix devrait s'appuyer sur une communication de puissance de la RDC fondée sur le nouveau narratif de valorisation du pays, du territoire, de son peuple, de ses projets de développement et de sa gouvernance, en lien avec le programme de développement du gouvernement de la République.

De ce point de vue, cette communication de puissance devra s'appuyer sur les symboles forts de la RDC, les points qui constituent les valeurs communément partagées : la culture dont la rumba devenue patrimoine universelle, le sport, la biodiversité (gainés et flore), les minerais rares, la musique, le tourisme, etc.

Le représentant de l'UNESCO en RDC, Dr. Jean-Pierre ILBOUDO, s'est appesanti sur le rôle des **Médias comme instrument de consolidation de la paix, de l'unité, et de la solidarité nationales, de bonne gouvernance et du développement durable**.

L'orateur focalisé son exposé sur les mécanismes permettant aux médias de relever les

grands défis du développement durable dans un pays. Il s'agit de combattre les pratiques de désinformation, mésinformation et des discours de la haine en promouvant l'exercice d'un journalisme libre, indépendant et pluraliste. Il s'agit également d'impliquer les médias dans les mécanismes de prévention des conflits et de promotion de la diversité des expressions culturelles.

Il s'agit enfin d'impulser les changements de comportements par la communication pour promouvoir le développement durable.

Tous ces mécanismes peuvent se matérialiser par la pratique de nouvelles formes journalistiques comme le journalisme de paix, le journalisme sensible au conflit ou au genre, ou encore le journalisme proactif.

Le Dr. ILBOUDO a insisté sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le processus de production des contenus et des pratiques journalistiques promouvant le développement durable dans tous les secteurs de la vie : qu'il s'agisse des questions essentielles comme celle du changement climatique ou de la fiabilité des processus électoraux ou encore celle de la prévention des conflits.

L'intervention du représentant de l'UNESCO a été suivie de celle du Général-major Léon-Richard KASONGA, commandant du Service de communication et d'information des forces armées de la République démocratique du Congo (SCIFA) et porte-parole des FARDC. Il a consacré sa communication à la question de la **Sécurité du journaliste en République démocratique du Congo**.

Le Général a commencé par énumérer l'arsenal juridique international et national qui protège le journaliste, avant de donner la perspective de son service sur la meilleure manière de protéger les journalistes. Professionnel des médias lui-même, l'orateur s'est servi des exemples concrets pour inviter les journalistes à la responsabilité car, pour lui, c'est elle la clé de sa propre sécurité.

Rodriguez KATSUVA, journaliste, formateur en fact-checking et promoteur d'un média spécialisé en cette matière est intervenu par visioconférence depuis Paris. Il a partagé son expérience en matière de **lutte contre les fausses informations avec de faibles moyens : initiation à la vérification des faits**.

Dans son exposé, l'intervenant a donné toute une panoplie de mécanismes simples et de moyens technologiques gratuits qui permettent au journaliste de vérifier les informations avant leur diffusion. Exemple à l'appui, Rodriguez KATSUVA a expliqué comment son propre média est parvenu à plusieurs reprises, à dénicher des informations malveillantes et à apporter les correctifs nécessaires. Des techniques similaires existent pour traquer les photos et images animés trafiqués.

L'orateur a terminé son partage d'expérience par un souhait de voir être mise en place une grande rédaction au niveau national, permettant de réaliser au quotidien ce travail de vérification de nouvelles. C'est, pour lui, de cette manière aussi que les médias pourraient contribuer à redorer l'image du pays et de la profession.

Avant la pause, Monsieur Gaby KUBA, Président de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) a fait une **Evaluation de l'état du secteur de l'information et de la communication, Etat des lieux de la presse congolaise.**

Il a noté les avancées significatives enregistrées dans le secteur des médias, notamment en ce qui concerne la liberté de la presse. Cependant, plusieurs pesanteurs pèsent encore sur l'environnement et les pratiques journalistiques. Que ce soit dans le secteur public où les médias ne jouent pas véritablement le rôle de service public attendu d'eux ou dans le secteur privé où les médias sont pris en otage par des lobbies politiques et économiques.

Le président de l'UNPC a également dressé un véritable réquisitoire en ce qui concerne les professionnels des médias eux-mêmes, principaux responsables de la descente aux enfers de la profession. Cependant, des améliorations sont possibles et chacun devrait s'y engager.

Les participants ont eu droit à une pause-café.

Aussitôt revenus, les travaux se sont poursuivis avec l'intervention de M. Tshivis TSHIVUADI, Secrétaire général de l'organisation de défense de la liberté de la presse Journaliste en danger (JED) et vice-président du comité scientifique. Se refusant de faire un exposé théorique, il a plutôt abordé la question de la **Presse congolaise face à la déontologie et à l'éthique professionnelle** de

manière anecdotique.

Se servant de quelques exemples de publication des journalistes ou concernant les journalistes sur les réseaux sociaux, l'orateur a fustigé les dérapages parfois volontaires et en toute conscience de la part des professionnels des médias. Il s'est insurgé contre ces actes qui ternissent chaque jour un peu plus l'image de la profession.

Monsieur Tshivis TSHIVUADI a partagé sa crainte de voir être contrecarrée la proposition du moratoire contre l'emprisonnement des journalistes, si des mesures fortes ne sont pas prises pour décourager ces comportements déviants. L'orateur appelle les professionnels à une plus grande responsabilité et au renforcement des instances de régulation et d'autorégulation.

Relayant cet exposé, Israël MUTALA, président de l'Association des médias d'information en ligne (MILRDC) s'est également indigné de la conduite de certains professionnels des médias avant d'aborder le thème : **les médias congolais à l'ère du numérique : défis à relever.**

Après rappelé les principaux concepts ainsi que les types de médias existants à l'ère du numérique, Israël MUTALA a donné un aperçu sur l'avènement d'Internet et sa fulgurante montée comme principal support et véhicule de l'information de notre époque. Cette évolution appelle les médias congolais à s'ajuster, au risque de périr, a-t-il souligné. Il a donc souhaité que les professionnels d'adaptent à cette transition numérique.

Le Président de MILRDC a également présenté les avantages de l'économie numérique, avant de mettre un accent sur les principaux défis à relever, notamment celui de la réforme du cadre légal et institutionnel, celui des infrastructures communes et des équipements adéquats, mais également le défi du nouveau modèle économique pour la presse et de la formation à la maîtrise des outils, des applications, des genres journalistiques et de l'écriture propre au web.

Pour boucler la série, les participants ont été abreuvé de la longue expérience de Monsieur Stéphane KITUTU O'LEONTWA, journaliste, Président-Directeur général honoraire de la radiotélévision nationale et président honoraire de l'Union nationale de la presse du Congo. Son exposé a porté sur **Quel avenir pour la radiotélévision publique en**

RDC ?

L'intervenant a rappelé le contexte historique de la naissance et de l'évolution du média public, à l'aune des changements politiques et idéologiques intervenus en RDC. Il s'est interrogé sur la notion du service public appliqué à la RTNC, qui, aux yeux de certains, ne reflète pas le contenu de cette expression.

Pour Monsieur KITUTU, la radiotélévision nationale est et devrait rester un média de service public, à condition de conduire à bon port les réformes nécessaires à sa transformation. Il s'agit avant tout d'une réforme structurelle permettant la RTNC de se doter des embranchements spécifiques prenant en charge des domaines comme la culture nationale tant toute sa diversité, les informations ou les sports.

Cela pose des défis en termes d'équipements de ces chaînes thématiques issues du démembrement de la RTNC, mais également en termes de formation du personnel et de prise en charge de la production. D'où la nécessité d'une réflexion sur des financements complémentaires permettant à la nouvelle structure du média public de rendre son cahier des charges de service public.

Il s'agit par exemple de la mise en place de la régie congolaise de la publicité, qui, en plus de la redevance audiovisuelle, mobilisera les moyens à répartir entre les secteurs public et privé.

Ces exposés ont donné lieu à des échanges et à des enrichissements de la part des participants.

Le Président du comité d'organisateur, le Ministre Patrick MUYAYA et le vice-Président Jean-Pierre KIBAMBI SHINTWA ont fait la synthèse des travaux avant de clôturer la première journée des Etats généraux de la communication et Médias.

b) Des travaux en commissions

Conformément au calendrier des travaux, les participants se sont retrouvés au Centre catholique Nganda les mercredi 26 et jeudi 27 janvier pour les travaux en commissions. Suivant les recommandations du Comité organisateur, les bureaux des trois commissions ont été composés de la manière suivante :

1. Commission de viabilité économique des médias

Président : Professeur Jean-Christien EKAMBO
Rapporteur : Mme Chantal KANYIMBO
Deuxième Rapporteur : Monsieur Israël MUTALA

2. Commission des textes et réforme du cadre légal

Président : Monsieur Gaby KUBA
Rapporteur : Monsieur Thivis TSHIVUADI
Deuxième Rapporteur : Madame Rosalie ZAWADI

3. Commission de la politique nationale de communication et médias

Président : Monsieur Jean-Marie KASSAMBA
Rapporteur : Professeur Aimé KAYEMBE
Deuxième Rapporteur : Me Cédric MWAMBA

IV. DES RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, les trois commissions ont produits des rapports contenant un arsenal de propositions concrètes de textes à réviser ou des actes à prendre ainsi que 70 recommandations pertinentes adressées à toutes les instances susceptibles de les mettre en œuvre.

Toutes ces recommandations, reprises in extenso dans le rapport général ont été synthétisées en 20 points suivants :

1. Conduire et parachever l'adoption de la nouvelle loi sur l'exercice de la liberté de presse en République Démocratique du Congo, ainsi que de la loi portant statut des journalistes en RDC ;
2. Rendre opérationnel le moratoire sur les arrestations des journalistes ;
3. Assainir le paysage médiatique congolais en termes d'identification, de contrôle et de remise en ordre tant des entreprises de presse que des professionnels des médias ;
4. Réfléchir sur la mise en place du Conseil National de l'information et Communication comme Prudhomme, structure de règlement des problèmes éventuels ou service pour recadrer les dérapages qui peuvent être de l'ordre de la régulation et de l'auto-régulation ;
5. Initier la révision de l'arrêté interministériel n°002 et 136 du 17 novembre 2019 portant fixation des taux, taxes à percevoir à l'initiative du ministère de la communication et des médias ;

6. Appliquer des allègements fiscaux et parafiscaux sur les intrants spécifiques aux médias, notamment les plaques, encres, ordinateurs et caméras ;

7. Renforcer les conditions de création des entreprises de presse dans la loi générale sur l'exercice de la liberté de presse ;

8. Opérationnaliser les mécanismes des aides directes et indirectes à la presse, en invitant le CSAC à clarifier les conditions d'éligibilité à ces aides ;

9. Création d'un fonds d'appui à la presse avec la garantie souveraine de l'Etat qui ne financera que des projets bancables ;

10. Ramener la tutelle du RENATELSAT au seul Ministère de la Communication et Médias ;

11. Restructurer la RTNC, l'ACP et leur donner les moyens de se déployer dans tous les 145 territoires ;

12. Rehausser le budget d'équipement alloué au Ministère de la Communication et Médias en vue d'entretenir l'image de la Nation et sauvegarder les produits de la culture nationale ;

13. Améliorer et uniformiser les conditions socio-professionnelles du personnel des médias publics, servant dès lors de repère au barème salarial ;

14. Définir une politique nationale en matière d'Internet et de gestion des flux numériques, et mettre en place des mécanismes de lutte contre les fake news, notamment par la formation et l'équipement des professionnels des médias ;

15. Accorder une attention particulière aux médias communautaires établis dans les 26 provinces et les intégrer dans son plan de développement des médias en RDC.

16. Restaurer la fierté aux congolais par le développement d'une communication de puissance en définissant une politique nationale de communication claire et efficiente ;

17. Encourager et soutenir les médias à privilégier le traitement des questions essentielles du développement durable, notamment le changement climatique et les énergies renouvelables en rapport avec les ambitions de la RDC/Pays-solution.

18. Actionner la redevance audiovisuelle de la RTNC comme moyen de modernisation de ce mé-

dia public, outil stratégique dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Communication et Médias ;

19. Mettre en place un organe chargé de la mise en œuvre, du suivi et évaluation des différentes recommandations des Etats généraux ;

20. Renforcer les prérogatives et l'action du CSAC en le dotant des moyens suffisants pour son fonctionnement ; Appuyer la réforme de l'UNPC par le financement public d'un congrès extraordinaire de la profession ;

V. De la plénière de clôture

La plénière consacrée à l'adoption du rapport final a été présidée le jeudi 27 janvier par Monsieur Jean-Pierre KIBAMBI SHINTWA, Vice-président du Comité organisateur qu'entouraient les autres membres du bureau à savoir les vice-présidents Tito NDOMBI, Floribert LUBOTO et Jean-Marie KASAMBA, ainsi les Rapporteurs Adelard MAMBUYA OBUL'OKWESS et Jesby ZEGBIA.

La plénière a été consacrée à la lecture, à l'amendement et à l'adoption du rapport général. La lecture des rapports des commissions a donné lieu à un débat nourri et convivial au cours duquel les participants ont apporté des correctifs et des enrichissements conséquents. Toutes les questions restées pendantes ont été abordées.

Après débats et délibération, le rapport général ainsi que les recommandations ont été adoptés à l'unanimité.

**Fait au Centre catholique Nganda/
Kinshasa, le 27 janvier 2022**

Adelard M. OBUL'OKWESS

Rapporteur Général

Patrick MUYAYA

Ministre de la Communication et Médias,
Président du Comité organisateur



A L'OCCASION DES 48 ANS DE L'OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE

Le Dg a.i Gaby Lubiba Mampuya : "Construisons ensemble des lendemains meilleurs"

Par Michel Museme Diawe
Photos Oscar Fataki



Beau soleil, beau monde, jeunes cadres flamboyants, des moins jeunes, des candidats à la retraite, anciens PDG et Dg, hommes et femmes, fièrement chez soi dans la cour de la Direction générale, jamais la famille OCC ne s'était retrouvée en nombre.

Sourire aux lèvres, brandissant drapelets, calicots et autres visuels, les agents et cadres de l'OCC ont tenu à donner un cachet particulier à ce 48^{ème} anniversaire de leur Office, l'Office Congolais du Contrôle dont le logo est l'œil vigilant qui ne se ferme jamais, 24 h /24, bon an mal an.

L'Office Congolais de contrôle, ce fleuron des entreprises du Portefeuille, quoi qu'ayant traversé des moments d'angoisse, des turbulences et d'incertitude, tient debout et continue à essaimer sur toute l'étendue du territoire national.

Cela devait se fêter et l'actuel



TRIBUNE DES BATISSEURS





Main dans la main le DG a.i Gaby Lubila (à g.) et son adjoint Romain Lobo Tshibwabwa pour assurer des jours meilleurs à l'OCC.

Directeur Général a.i Gaby Lubiba Mampuya a tenu à convier tout le monde ; oui tout le monde car comme il l'a dit dans son discours, le succès de l'OCC est l'ensemble des apports d'un chacun, du bas de l'échelle jusqu'à chaque PDG

ou Dg qui y est passé. Chacun, a-t-il dit, a sa part dans cette page glorieuse, écrite parfois dans des conditions lamentables, mais avec foi en l'avenir et dans la résilience.

Pour que la fête soit belle et totale, le Dg a.i Gaby Lubiba a tenu

à associer ses prédécesseurs qui, dira-t-il ont ajouté, chacun une brique à ce solide et bel édifice qu'est l'OCC.

Ils ont veillé à ce que cet œil vigilant ne se ferme jamais une seule seconde pour que rien ne vienne nuire à la santé des congolais et de tous ceux qui habitent la RDC ; et, surtout d'éviter à notre pays d'être la poubelle du monde.

M. Gaby Lubiba a amèrement regretté que deux d'entre ces bâtisseurs soient partis, emportés par le destin : il s'agit de Lévy Fundu N'Kota et Maurice Mbayo Muhiya pour qui une lourde minute de silence a été observée, suivie des ovations comme s'ils étaient là. Levy Fundu Kota, décédé quelques jours auparavant à





Bruxelles, a été représenté par son fils et feu le Dg Maurice Mbayo Muhiya par son épouse.

Fait plutôt rare dans une société où l'on considère son prédécesseur comme son pire ennemi !

Gaby Lubiba a tenu à obtenir la bénédiction et le soutien des anciens, des pionniers, mais aussi du Tout Puissant pour qu'il balise les chemins qui mènent vers le cinquantenaire, de l'OCC puis pour que les années à venir soient belles et clémentes pour l'Office et pour chacun de ses agents et cadres et leurs familles.

Raison de cette prière dite par un Pasteur pour consacrer à Dieu cette belle fête de la famille OCC. Une occasion de rassembler ceux de Kinshasa et de l'intérieur du pays à travers tous les Directeurs provinciaux.

A deux ans de ses 50 ans l'OCC à besoin de tous, présents et absents et le nouveau Dg a.i



Gaby Lubiba Mampuya, fils maison, quoi qu'intérimaire a tenu à rassembler tout le monde comme dans une cour familiale en vue de les embarquer vers de nouvelles victoires. Ambitions légitimes et détermination affichée pour réussir ensemble.

Le Dg a.i Gaby Lubiba a

glorifié le Seigneur pour cet avantage exceptionnel pour tous d'assister à cet émouvant événement.

Auparavant Mr Gaby Lubiba a remercié le Président de la République Felix Tshisekedi pour le choix porté sur sa modeste personne, et, a-t-il dit, la seule





façon de le remercier est de poser de nouveaux jalons de bonne gouvernance, leitmotiv du Président de la République.

Le Dg a.i a promis pour cela d'induire une innovation, une rigueur dans la gestion, et renforcer l'image et la crédibilité de l'OCC sur le plan mondial.

On pourrait comprendre alors l'atelier sur la réforme organisationnelle tenue à Safari Beach dans la commune de la N'Sele avant cette célébration. Des résultats en sont sortis et constituent une véritable boussole, un voyant et une balise pour bien tenir le cap vers des lendemains meilleurs.

La joie et l'émotion étaient par la suite à leur comble avec la décoration de tous les anciens PDG et Dg présents ainsi que les agents et cadres les plus méritants selon les critères arrêtés de



Arrivée du PCA Lambert Osango Nsenga



Le DG a.i Gaby Lubila brandissant fièrement son diplôme de mérite civique

commun accord entre l'OCC et la Chancellerie des Ordres nationaux.

Une belle cérémonie qui méritait bien ce cocktail et ces réjouissances qui ont tout clôturé sous un ciel clément et un soleil chatoyant, divine grâce en cette période de grosses averses qui s'abattent tous les jours sur Kinshasa.

Crée en 1974 l'OCC continue assurément son bonhomme de chemin et entre de bonnes mains, celles du Dg ai Gaby Lubila et son adjoint Romain Lobo Tshibwabwa; eux dirigeants qui s'affichent main dans la main ou en chaudes accolades au moment ou dans les autres Entreprises de l'Etat les deux têtes de mènent la guerre au couteau!

Le clou de la manifestation fut la décoration d'un échantillon des Dg et PDG ainsi que les agents et cadres les plus méritants, 500



L'ancien ADG a.i Kanana Mbuya Vicky (2004-2005) recevant sa médaille de mérite civique

au total dont certains qui ont démarré la belle aventure Occ en 1974 !

Une cérémonie qui s'est déroulée au moment où le Dg ai

Mr Gaby Lubiba a remis au vert tous les indicateurs de gestion de l'OCC : trésorerie excédentaire, zéro retard de salaires, obligations fiscales et parafiscales payées en

totalité et à temps, information donnée par Mr Franck Mukanya, Directeur du Marketing et modérateur de la cérémonie.!!!



OFFICE CONGOLAIS DE CONTR





Message clé du modérateur de la cérémonie, Pr Franck Mukanya Lusanga dans son hommage au DG a.i et DGA a.i de l'OCC en fonction



bonne gouvernance, développement des compétences, réorganisation des activités, avec notamment un audit complet du système informatique et meilleur ancrage dans la numérisation, promotion de l'image institutionnelle avec correction du gap entre l'image objective et l'image déposée /perçue, renforcement des capacités financières, extension des accréditations et certification.

Bref, le DG a.i. Gaby LUBIBA MAMPUYA et le DGA a.i. Romain LOBO TSHIBUABUA NTEKESHA wa TSHIBUABUA sont en train de mettre l'OCC sur de nouveaux rails, pour le rendre apte à affronter d'immenses défis présents et à venir sur le plan national, régional et international dans le domaine du commerce extérieur et de l'évaluation de la conformité ... »

« N'attendons pas que nos dirigeants actuels soient partis pour leur rendre hommage et reconnaître leur empreinte positive dans l'histoire en écriture de l'Office Congolais de Contrôle :

1. Une trésorerie florissante comme jamais dans l'histoire de l'OCC, avec le concours certes bienveillant de l'IGF. Mais pas seulement.
2. L'apurement complet d'énormes arriérés des salaires sur toute l'étendue du territoire national.
3. Le paiement régulier des salaires.
4. L'apurement de la dette fiscale.
5. L'ouverture d'un nouveau cycle de vie dans le management de l'OCC, avec six axes stratégiques :



le DG a.i. Gaby LUBIBA MAMPUYA et le DGA a.i. Romain LOBO TSHIBUABUA NTEKESHA wa TSHIBUABUA



Pr Franck Mukanya-Lusanga et Mme Vicky Ushida Shanikare, respectivement Directeur, Chef du Département Marketing, et Directeur Adjoint, Chef de la Division Relations Publiques, deux modérateurs de la communication et de l'image institutionnelle de l'Office Congolais de Contrôle en position de complicité professionnelle lors des festivités du 48ème Anniversaire OCC.



L'ancien ADG (2002-2004) A. V. Domayi Makuth, fier de ce qu'il a apporté à l'OCC.



Tshiswaka Mpiana, engagé en 1974 à la création de l'OCC.



De g. à. D Jean B. Kaseke Dyeno, Chef de Division adjoint Communication institutionnelle et Jean Claude Mabenze Gbey, ancien de l'OCC et actuel Gouverneur du Sud-Kivu.





48^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE

Discours du Directeur Général, Gaby LUBIBA MAMPUYA

Kinshasa, 01/02 février 2022



Ensemble, main dans la main, regardant dans la même direction pour un OCC plus puissant au service de la Nation congolaise.

Honorables Députés et Sénateurs ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Excellences Monsieur le Gouverneur du Sud-Ubangi ;
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Office
Congolais de Contrôle ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Chers Collègues en fonction ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Mes Très estimés prédécesseurs à la tête de l'Office Congolais de Contrôle ;
Monsieur l'Administrateur Délégué de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) ;
Mesdames et Messieurs les Chefs des Dépar-



TRIBUNE DES BATISSEURS



tements, Chefs de Directions Provinciales, Chefs d'Agences, Cadres et Agents de l'Office Congolais de Contrôle ;

Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ;

Acceptez que nous puissions avant tout rendre un vibrant hommage à Dieu Tout Puissant, Dieu de gloire, Eternelle Source de vie et Planificateur suprême, sans qui rien de magnifique comme ce jour ne pourrait s'accomplir.

C'est lui qui nous a offert le privilège d'être en survie, et de commémorer aujourd'hui les 48 ans d'âge de l'Office Congolais de Contrôle, OCC en sigle.

Nous voudrions aussi, immédiatement, rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, entre les mains de qui Dieu a placé le destin de notre pays et de notre peuple depuis trois ans déjà.

Accordez-nous d'affirmer solennellement, en cette heureuse ; circonstance, notre foi de pouvoir construire avec lui, selon sa vision et sous son leadership, un Congo toujours plus beau qu'avant,

comme l'ont si bien rêvé les pères fondateurs de notre Nation. Un Congo où le bonheur et la prospérité du peuple sont placés plus que jamais au-dessus de tout.

Honorables Députés et Sénateurs ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ;

Nous célébrons ce jour le 48ème anniversaire de l'Office Congolais de Contrôle.

Cet événement survient trois jours à peine après un *Atelier de la réforme organisationnelle et structurelle de l'Office Congolais de Contrôle*, organisé à Safari Beach de Kinshasa du 24 au 29 janvier 2022. Les meilleures têtes pensantes de l'Office s'étaient ramenées des quatre coins du territoire national pour se livrer au double exercice suivant :

- **Analyser l'organisation actuelle de l'OCC ;**
- **Poser les jalons d'une approche innovante de gouvernance.**

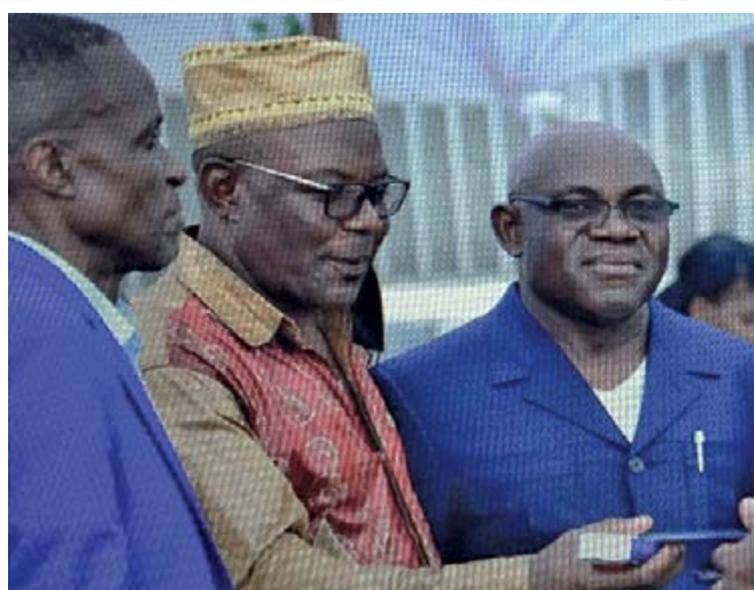
A l'issue des travaux, marqués comme par



Cour intérieure de l'OCC : 48 ans, de quoi pavoiser.



M Oswald Mukinzi Nahimana, ADG a.i de l'OCC de 2007 à 2008.



hasard mais peut-être aussi en signe sacré de destin, du sang indélébile d'un de ses nobles fils qui y a laissé sa vie, l'OCC s'est doté, sous couvert d'une **Feuille de route** réformatrice, d'un ambitieux plan stratégique bâti autour des axes suivants :

1. La mise en place d'un système de bonne gouvernance à toutes les échelles et d'un système de surveillance stratégique ;
2. Le renforcement des capacités financières, gage de la pérennité des prestations ;
3. Le développement des compétences à la hauteur des missions et ambitions de l'Office ;
4. La réorganisation complète des activités, tant opérationnelles que supports pur une efficacité et une performance accrues ;

5. Le renforcement de la reconnaissance internationale de la compétence technique ainsi que de l'organisation managériale par la voie respectivement de l'Accréditations et de la Certification ;

6. L'amélioration continue de l'image institutionnelle, par la réduction systématique du gap entre l'image objective ou l'identité réelle de l'Office et son image perçue, son image déposée auprès des parties prenantes et parties intéressées.

Ainsi, les objectifs spécifiques de l'Atelier de la réforme organisationnelle et structurelle de l'Office Congolais de Contrôle tenus à Safari Beach ont produit de précieux actes décisionnels, avec la participation des consultants de haute qualité invités au niveau national et régional, capables de porter un regard neutre et indépendant sur le système d'entreprise OCC. Avec ces derniers, les cadres et agents de l'OCC réunis à Safari Beach ont recommandé ce qui suit pour la gestion actualisée de l'OCC :



“ Promotion de la bonne gouvernance et notamment de l'éthique dans toutes les sphères opérationnelles et support d'activités.



Agents, cadres, hautes autorités et invités dans l'ambiance du 48ème anniversaire de l'OCC.



1. Promotion de la bonne gouvernance et notamment de l'éthique dans toutes les sphères opérationnelles et supports d'activités.

2. Initiation sans délai de l'audit organisationnel et structurel, pour refonte en douce de l'organisation, la conquête d'une efficacité, d'une efficience et d'une performance visiblement accrues, sanctionnées par l'extension des accréditations et, le cas échéant, des certifications ciblées.

3. Développement planifié des compétences à la lumière des enjeux, des défis présents et futurs aux niveaux tant de l'économie nationale, régionale et internationale.

4. Engagement accéléré de l'Office dans la numérisation intégrale de ses opérations, précédée par l'audit complet de son système d'information.

5. Définition des conditions idoines pour consolider les capacités financières de l'Office, sans porter atteinte à son rôle économique et social.

6. Refonte et renforcement de l'image ainsi

que de la réputation de l'OCC comme acteur crédible de choix en matière d'évaluation de la conformité sur le plan national, régional et international.

7. Affermissement nécessaire du cadre juridique et des référentiels d'activités.

**Honorables Députés et Sénateurs ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;**

Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ;

Distingués invités ;

L'Office Congolais de Contrôle a un passé, un présent et, je l'espère fermement, un avenir radieux. Le présent, que nous voyons aujourd'hui, a été ainsi l'œuvre successivement de plusieurs bâtisseurs.

Quelques-uns, parmi les plus illustres, ont accepté de se joindre à toute la famille OCC ici rassemblée en vue de commémorer les 48 ans d'âge de l'Office



TRIBUNE DES BATISSEURS



et sa marche rapprochée vers le cinquantième anniversaire. Nous les remercions très sincèrement et très vivement, au nom de tout le personnel de l'OCC, pour cet immense honneur rendu à notre modeste personne, et surtout cette marque de confiance à l'égard de notre institution.

Ainsi, le devoir de mémoire m'offre le rare privilège, l'honneur inespéré de vous présenter et de décorer en signe de notre reconnaissance commune les personnalités suivantes :

I. DOYENS, PIONNIERS ET PIONNIERES DE L'OCC

1. **M. TSHISWAKA MPIANA** : Pionnier de l'OCC, engagé en 1974 ;

2. **M. MAZEDI NKILANGO** : Pionnier de l'OCC, engagé en 1974 ;

3. **Mme Marie-Claire NZEZA NGONDA** : Premier Directeur féminin, retraitée après 30 ans de service. Avec les nouvelles dispositions légales, elle serait partie sûrement un peu plus tard.

II. ADG VENUS DU MONDE EXTERIEUR et AYANT MARQUE DE LEUR EMPREINTE MANAGERIALE L'ENTREPRISE OCC

1. **Son Excellence et Honorable Sénateur, José ENDUNDO BONONGE** : PDG, 1988-1990.

Il fut le Directeur Général à avoir emmené la première réforme au sein de l'Office, en apportant l'esprit de gestion privé dans une entreprise étatique. Il a incarné la mission de la protection de la population et cela lui-même couté son siège.

2. **Albert KASONGO MUKONZO** : DG, 2008-2015.

A battu le record de longévité à la tête de l'OCC en passant 8 années successives en tant que Directeur Général. Il lui est aussi reconnu sa vision dans le leadership en poussant chacun des Chefs de Départements à être responsable de son activité.



Deux dames ayant accompli chacune 30 ans de bons et loyaux services à l'OCC.





De g. à dr les anciens PDG Albert Kasongo et José Endundu recevant leurs médailles du Général Chancelier des Ordres nationaux.



L'ancien PDG feu Levy Fundu N'Kota représenté par son fils

Le DG a.i Gaby Lubiba Mampuya avec le Chancelier des Ordres Nationaux.





“ Nous voudrions rendre immédiatement un hommage mérité à Son Excellence Monsieur le Président de la République (...) Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo entre les mains de qui Dieu a placé le destin de notre pays (...)

3. Honorable Député National Honoraire, Levi FUNDU NKOTA (à titre posthume) : PDG, 1992-1997.

Il a réussi à rassurer la paix sociale, il vient de nous quitter à peine une semaine.

III. ADG FILS MAISON

1. **M. Adrien Venant DOMAI MAKUTH** : 30 ans de service, ADG 2002-2004.

Il a marqué l'OCC en se battant bec et ongles pour les intérêts de l'Office. Il est le seul à ce jour à avoir occupé toutes les hautes fonctions du Comité de Gestion : ADG, DGA, DG, PCA.

2. **M. Vicky KANAMA MBUYA** : 30 ans de service, ADG 2004-2005.

Nous lui reconnaissons le mérite d'avoir toujours su anticiper sur le devenir de l'OCC en intégrant le système qualité et en se basant sur les Normes dans nos activités.

3. **M. Maurice MBAYO MUHIYA** (à titre posthume) : 30 ans de service, ADG 1997-2001.

Il est considéré comme un des pionniers sur le respect des normes dans nos prestations et services.

4. **M. Gaby LUBIBA MAMPUYA** : 30 ans de service, DG depuis juillet 2021

5. **M. Romain LOBO NTEKESHA WA TSHIBUABUA** : 30 ans de service, DGA depuis juillet 2021

IV. PERSONNALITES AYANT ACCOMPLI 30 ANS DE SERVICE A L'OCC MAIS AUJOURD'HUI PORTEES A DE PLUS HAUTES RESPONSABILITES AU SERVICE DE LA NATION SANS AVOIR PERDU LE CONTACT AVEC LA FAMILLE OCC

1. **Son Excellence Cherubin OKENDE SENGA** : 30 ans de service, Ministre des Transports et Voies de Communications.



M. Pierre Olivier Gobert en partenariat, DG BIVAC (en affaire avec l'OCC depuis 5 ans).



Franck Mukanya Lusanga, Directeur Chef du Département Marketing : le couronnement d'une belle carrière.



Konzi Luvungu, Député et ancien Directeur à l'OCC.

José Endundu Bononge, Sénateur et ancien PDG de l'OCC de 1988 à 1990

ministrateur Délégué de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC).

2. **Son Excellence Jean Claude MABENZE GBEY** : 30 ans de service, Gouverneur de la Province du SUD-OUBANGUI

3. **Honorable Député National Floribert KONZI LUVUNGU** : 30 ans de service, Député National élu du Haut Katanga.

V. PARTENAIRES BIENVEILLANTS OU FERVENTS CRITIQUES CONSTRUCTIFS

1. **M. PIERRE OLIVIER GOBERT** : Partenaire, DG BIVAC (en affaire avec l'OCC depuis plus de 5 ans)

2. **M. RITCHIE CALLAGHAN**: DG CGW (en affaire avec l'OCC depuis plus de 5 ans)

3. **M. Jean Justin KIMONA BONONGE** : Admi-

Aussi voudrions-nous indiquer que les 537 agents et cadres qualifiés ce jour, Monsieur le Chancelier procédera à la décoration du premier contingent, et le deuxième recevra ses brevets et médailles dès la semaine prochaine.

**Honorables Députés et Sénateurs ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités à vos titres et qualités respectifs ;**

Quand bien même nous le voudrions, Dieu, les ancêtres et tout le personnel de l'Office Congolais de Contrôle ne pourraient nous pardonner de ne pas



Honorable Konzi Luvungu et Laurent Nkinzi ancien ADF de l'OCC.



Mme Madeleine Musaga, Administrateur à l'OCC.





De g. à. d. le DG a.i Romain Lobo, Jean Claude Mabenze Gbey, 30 ans de service à l'OCC et actuel Gouverneur de la province du Sud-Ubangi

rendre un hommage particulier à Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur, **Jean Lucien BUSSA TONGBA**, autorité tutélaire de l'Office Congolais de Contrôle depuis mai 2017, et donc signataire des Contrats de Performance avec notre Office depuis près de cinq ans sans discontinuité.

Nous lui sommes reconnaissant du leadership avec lequel il exerce sa tutelle sur le fonctionnement de notre Office, en vue de le porter toujours plus haut, de conduire notre bateau vers des eaux paisibles, et nous sortir des sentiers battus.

MERCI POUR TOUT, EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR ET NOTRE AUTORITE DE TUTELLE.

Avant de clôturer ce modeste propos, nous voudrions comme à l'ouverture de l'Atelier de la Réforme OCC il y a quelques jours à Safari Beach, rappeler à l'excellente mémoire de tous cette pensée profonde et si d'actualité de Winston Churchill, Premier Ministre de la Grande Bretagne pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Nous citons : « **Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans/devant chaque difficulté (défi)** ». Et

d'ajouter : « **Fixez-vous des objectifs ambitieux, ne vous arrêtez pas avant de les atteindre, et agissez comme s'il était impossible d'échouer** ».

Ainsi, nous invitons tous les cadres et agents à construire un lendemain meilleur pour l'OCC dans cet état d'esprit, à réaliser avec compétence non seulement de multiples essais de laboratoires, mais aussi à marquer comme au rugby des essais abondants sur tous les fronts d'activités.

Nous vous demandons, aussi, à l'exemple des rugbymen, de ne pas vous contenter de marquer des essais, mais de les transformer par de justes coups de pieds pour gagner encore plus de points et hisser davantage le score de l'Office Congolais de Contrôle dans toutes ses sphères d'activité.

Telle est notre façon symbolique de vous exhorter à une appropriation individuelle des actes de Safari Beach par tous, pour la transformation profonde sinon la refondation indispensable de l'OCC à 48 ans d'âge et à l'aube de ses 50 ans.

Que Dieu bénisse l'Office Congolais de Contrôle !

Qu'il nous bénisse!

BON ANNIVERSAIRE A TOUS!

L'OCC en deuil : deux grosses pertes

Monsieur Sylvain Eloko NSALA, Directeur Chef de Département Certification et Contrôle de la Production Locale (DCPL),

Son décès est survenu ce samedi 29 janvier 2022 à Safari Beach de Kinshasa Nsele, au dernier jour de l'Atelier pour la réforme organisationnelle et structurelle de l'Office Congolais de Contrôle, dont il a été un participant particulièrement actif et productif.

Pensée pieuse à son âme.

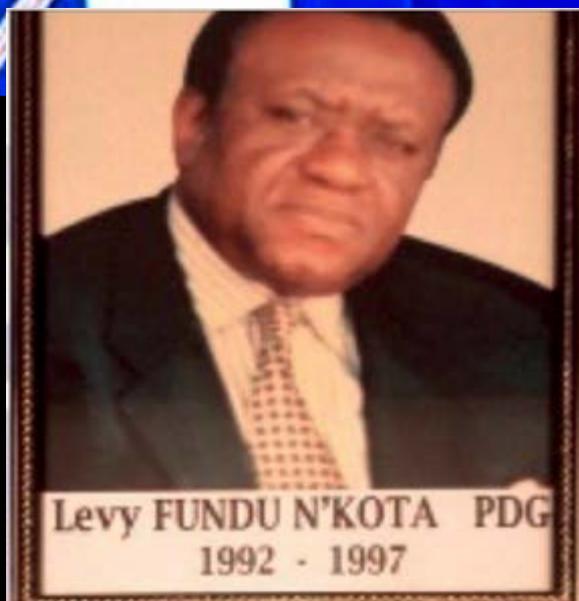


**Sylvain
Eloko
NSALA**

Directeur Chef
de Département
Certification et
Contrôle de la
Production Locale
(DCPL)

Levi FUNDU N'KOTA

Ancien PDG de
1992 à 1997,
décédé le 25
janvier 2022 en
Belgique.





ATELIER OCC DE FORMATION SUR E-COMMERCE

S'armer pour gagner les paris du futur



Tout change, tout s'informatise, tout se dématérialise, Conseiller du Gouvernement en matière de l'étalement et de l'analyse de la qualité des produits de et vers la RDC, l'OCC se devait de se doter des moyens, des outils et des connaissances pointues pour faire face à la grosse concurrence mondiale.

L'e-commerce est désormais le terrain sur lequel il faut savoir jouer en maîtrisant toutes ses règles. Le Directeur Général a.i de l'OCC, M. Gaby Lubiba Mampuya est conscient de l'enjeu, raison pour laquelle il a envoyé « ses hommes » chez BIVAC, partenaire de l'OCC, pour faire leur écolage dans ce secteur.



Le DG a.i de l'OCC, Gaby Lubiba qui a tenu personnellement à ouvrir cette session tient mordicus à placer l'Office Congolais de

Contrôle en haut du tableau parmi ses homologues du monde. Ci-dessous l'intégralité de ce mot d'ouverture.



Mot du Directeur Général de l'Office Congolais de Contrôle, Monsieur Gaby Lubiba Mampuya, à l'occasion de l'atelier de formation sur l'e-commerce organisé par Bureau Veritas BIVAC BV à l'intention des cadres et agents OCC à Kinshasa



Monsieur le Représentant Résident de Bureau Veritas BIVAC BV ;

Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais de Contrôle ;

L'Office Congolais de Contrôle et Bureau Veritas BIVAC BV ont tenu le 6ème Comité de Pilotage du Contrat de Vérification avant embarquement des importations en République Démocratique du Congo du 27 septembre au 02 octobre 2021 à Dubaï, Emirats Arabes Unis.

A cette occasion, nous avons porté une attention particulière sur le contexte et les enjeux du commerce international ainsi que l'état des lieux du programme en cours de vérification des importations.

Concernant précisément le contexte et les enjeux du commerce international, nous avons relevé il y a quatre mois d'importantes mutations marquées no-

tamment par l'expansion croissante de la digitalisation et des interconnexions relatives aux opérations commerciales.

En effet, entre janvier et décembre 2019, les revenus mensuels associés au commerce électronique ont grimpé au niveau mondial de 139 %. Ce chiffre est ensuite monté de 35 % entre janvier et novembre 2020. Les pics journaliers des ventes électroniques se sont portés jusqu'à 1707 % au Japon en avril 2020, contre 343 % en France, 295 % aux Etats-Unis, 352 % au Royaume-Uni, 655 % au Brésil et 523 % au Mexique au cours de la période, à titre indicatif.

Les marchandises concernées par cet intense commerce électronique couvrent une vaste gamme de produits dans l'ordre décroissant suivant :

- Santé et beauté : 611 %
- Nourritures et boissons : 585 %



- Maison et jardin : 360 %
- Accessoires pour animaux : 227 %
- Antiquités et vintage : 226 %
- Cadeaux : 218 %
- Enfants et bébés : 215 %
- Vêtements et accessoires : 208 %
- Divertissement : 151 %
- Technologie et sciences : 109 %.

Cet essor du commerce électronique comme pratique commerciale en forte croissance pose de nouvelles problématiques relatives notamment à la mise à jour des procédures de perception des taxes ou des frais de prestations, à la vérification de la conformité, à la protection des consommateurs et à la concurrence déloyale, au respect de diverses réglementations internationales, régionales et gouvernementales.

De nouvelles réglementations ou de nouveaux espaces de régulation du commerce sont apparus à l'échelle internationale, entre autres :

- WCO-Package E-Commerce, qui énonce 8

principes et 15 normes relatifs au commerce électronique ;

- La Directive de l'Union Européenne 2019/20 relative à la conformité et celle N° 2017/2455 relative à la TVA ;
- La réglementation douanière et frontalière américaine (USA-Customs and Border Protection) ;
- La Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ;

Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais de Contrôle ;

Tel est l'environnement international du commerce qui a justifié la décision commune de l'OCC et de son partenaire Bureau Veritas BIVAC BV d'organiser cet atelier de formation dédié au commerce électronique.

Ainsi, deux semaines environ après le grand *Atelier de réforme organisationnelle et structurelle de l'Office Congolais de Contrôle*, organisé du 24 au 29 janvier 2022 à Safari Beach de la Nsele ici à Kinshasa, nous voici déjà





dans la mise en œuvre des 138 mesures ou recommandations qui forment la Feuille de route valant Plan stratégique triennal 2022-2025 de l'OCC.

En effet, le renforcement des compétences est le deuxième axe de notre plan stratégique avec 41 recommandations, dont la mise en œuvre vise à doter l'Office de tous les moyens, notamment humains et technologiques, pour lui permettre d'accomplir ses ambitions face aux nombreux défis actuels et futurs.

Je saisis cette opportunité pour vous rappeler, sinon vous informer qu'aux termes de la Feuille de route sus-évoquée à travers la recommandation N° 42, l'Office est appelé à développer un système d'évaluation et de suivi de toute action de formation par restitution et sur terrain. Les entités doivent réaliser le suivi des

agents envoyés en formation et vérifier leur participation effective. Vous serez tenus de restituer bientôt ou un peu plus tard la formation que vous allez suivre aujourd'hui et vendredi prochain de 9 heures à 12 heures, de manière à former ou informer d'autres cadres et agents non présents ici. Veuillez noter, enfin, qu'il sera mis en place un mécanisme pour s'assurer que la formation suivie est réellement mise en pratique.

C'est sur cette série de rappels que je vous exhorte à une forte implication pour tirer de cet atelier un maximum de profit à titre individuel et pour notre maison commune, l'Office Congolais de Contrôle.

Bonne formation à tous et à toutes.

Gaby LUBIBA MAMPUYA





DEUX EN UN : UNE PETITE REVOLUTION À L'OCC

Paiement des retraités sur fond propre et inauguration du Centre hospitalier de l'OCC



Coupe du ruban symbolique inaugural du Centre hospitalier pimpant neuf par le Ministre du Commerce extérieur Jean Lucien Bussa.

Oui, c'est une révolution, quasi unique dans ce pays. Pendant que d'autres entreprises du Portefeuille attendent d'hypothétiques aides de la Banque mondiale ou du Gouvernement pour payer les retraites de leurs agents, Gaby Lubiba Mampuya, DG a.i de l'OCC a trouvé, sur fond propre de quoi désintéresser les pionniers de l'Office Congolais de Contrôle.

Certains auront attendu des dé-



Remise des fonds aux agents et cadres admis à la retraite.



Pr Franck Mukanya, Chef de Département Marketing et modérateur de la cérémonie.



Photo de famille, médecins et tout le personnel médical mis dans les meilleures conditions de travail.

a gagné en galons en devenant un véritable Centre Hospitalier de par le nouveau matériel de dernière technologie, ce qui lui permet une plus large prise en charge médicale, même dans les domaines pointus pour lesquels l'OCC était obligé de payer des évacuations tant localement qu'à l'étranger.

Ce « doublé » de Gaby Lubiba a rendu fiers tous les agents et cadres de l'OCC, y compris évidemment les retraités mais aussi et surtout le Ministre d'Etat au Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa, autorité de tutelle de l'Office Congolais de Contrôle ; et il l'a exprimé du fond de son cœur en se réjouissant notamment que :

1. Par cette double cérémonie, l'OCC devenait un modèle de bonne gouvernance qui devrait inspirer d'autres organismes publics ainsi que l'administration publique.

2. L'apurement de la dette sociale par le paiement intensif des décomptes finaux soulage profondément la trésorerie de l'Entreprise et la décharge du paiement des salaires d'attente, autrement dit des salaires de réparation qui alourdissent la masse salariale et réduit les ressources disponibles pour la production et l'investissement.

3. L'activité économique n'a pas de sens profond sans la prise en compte des exigences salariales. Il faut honorer les droits conventionnels des travailleurs, dans les secteurs des Entreprises du secteur public comme dans l'administration publique. C'est aussi une condition de paix et de cohésion sociale.

4. On peut faire beaucoup avec peu de moyen quand ils sont gérés correctement.

cennies, d'autres décédés sans avoir goûté au délice de fin carrière.

Voilà qu'enfin ces dames et ces messieurs qui ont construit l'OCC et qui ont atteint la limite d'âge peuvent aller prendre un repos mérité et passer paisiblement et digne-

ment le reste de leur vie.

Cette cérémonie a été couplée à l'inauguration de la Polyclinique de l'OCC se trouvant dans l'enceinte du Laboratoire de l'OCC sur l'avenue du Flambeau.

Une formation médicale qui

**Résumé du Pr Franck Mukanya
Directeur du Département
Marketing de l'OCC**



ALLOCUTION DU DIRECTEUR DE L'OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE, MONSIEUR GABY LUBIBA MAMPUYA, A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU CENTRE HOSPITALIER OCC ET DU PAIEMENT DES DECOMPTES FINAUX DES CADRES ET AGENTS OCC



Le DG a.i Gaby Lubiba : plusieurs réalisations en un petit laps de temps.

Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;

Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais de Contrôle ;

Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ;

Accordez-nous de rendre, avant tout, un vibrant hommage à l'Éternel Dieu Tout Puissant, Dieu Créateur, Pourvoyeur suprême de tout souffle de vie et de tout bien.

Nous voudrions également, à ce stade, rendre nos très sincères hommages :

- A Son Excellence Monsieur le Président de la

République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO ;

- A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE ;

- A l'ensemble du Gouvernement et à toutes les autorités politiques, judiciaires et militaires, à qui le Seigneur a confié une parcelle importante de pouvoir dans la gouvernance de notre pays et de notre population.

Que Dieu leur vienne tous en aide pour conduire à bon port le navire RDC, avec notre entière collaboration !



D'un modeste centre médical d'Entreprise en Centre Hospitalier à même de prendre en charge une large gamme de cas.

**Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;
Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais de Contrôle ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

Deux semaines après avoir commémoré le 48ème anniversaire de l'Office Congolais de Contrôle et à deux ans de son cinquantenaire, nous voici de nouveau réunis, non pas tant pour une célébration, mais pour

marquer solennellement deux actes majeurs dans le processus accéléré de marche en avant que nous avons résolu ensemble d'imprégner à l'Office Congolais de Contrôle.

Premier de ces actes mais non le plus important à mon sens : l'inauguration du Centre Hospitalier de l'Office Congolais de Contrôle. Ce premier acte dans le programme d'aujourd'hui est le fruit de la restauration complète du Centre Médical OZAC, plus tard rebaptisé Centre Médical OCC, qui a été ouvert au personnel il y a une trentaine d'années





Personnel médical dans la joie !



par un de mes illustres prédécesseurs, le Sénateur en exercice et Ministre honoraire José ENDUNDO BONONGE, précisément en 1989. Grand merci à lui pour nous avoir tracé le chemin.

Plus de 30 ans après, tenant compte de l'évolution des effectifs de patients, du vaste panel des soins qui sont offerts actuellement tant au personnel actif que retraité ainsi qu'à tous les membres de leurs familles, le bijou hérité sans changement majeur de nos multiples prédécesseurs avait fortement besoin d'une cure de jouvence. De grands travaux devaient en effet être déployés aux fins sa sensible transformation et de sa renaissance.

Du Centre Médical OCC, il va devenir officiellement à partir de ce jour le Centre Hospitalier OCC, conformément aux critères pertinents du Ministère de la Santé Publique. Ce n'est plus pour ainsi dire un méga dispensaire, mais une

véritable unité stratégique de santé, avec tout ce que cela implique en termes notamment de fréquentations ou d'actes médicaux administrés.

Deuxième acte majeur de ce jour, mais peut-être le plus important pour une catégorie de personnes ici présentes : **le paiement tant attendu des décomptes finals** à plusieurs cadres et agents retraités de l'Office, pour la période allant de juin 2015 à mars 2019 ; ainsi qu'aux familles de plusieurs cadres et agents décédés, pour la période 2009 jusqu'au 31 décembre 2021.

Sans fausse modestie, car le refus hypocrite de louange est parfois le désir d'être deux fois loué si on en croit le Duc François de La Rochefoucauld, nous sommes particulièrement heureux d'avoir réalisé cette prouesse avec votre précieuse collaboration à tous.

Ensemble, nous l'avons pensée (cette prouesse) et l'avons accomplie, **sans appel à un quelconque**



baillieur de fonds extérieur, sur les fonds propres de l'Office certes bien modestes, mais mieux gérés et encadrés, avec l'appui du Conseil d'Administration et spécialement celui de notre Ministre de tutelle ici présent, à qui nous tenons à exprimer les très vifs remerciements et toute la reconnaissance des membres de la famille OCC.

**Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;
Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais de Contrôle ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

Ce que nous venons d'accomplir et qui va prendre une forme concrète tout à l'heure s'inscrit dans la mise oeuvre de notre vision managériale, validée notamment par les dernières assises des cadres et agents réunis à

Safari Beach de la Nsele du 24 au 29 janvier 2022 en atelier de réforme organisationnelle et structurelle de l'Office Congolais de Contrôle.

En effet, aux termes de ces assises qui ont produit 18 recommandations coulées en Feuille de route valant Plan stratégique triennal 2022-2025, il a été convenu de **mettre prioritairement en place à l'OCC un système de bonne gouvernance.**

Or, il n'y a pas de bonne gouvernance sans exigence d'éthique et de redevabilité. Il n'y a pas assurance de performance sans motivation du personnel et cohésion du groupe, sans libération des droits des travailleurs créateurs de richesses pour l'entreprise, autant sinon plus que le capital financier et technique.

Voilà pourquoi, depuis notre avènement à la tête de l'OCC par la volonté suprême du Chef de l'Etat et la bénédiction du Gouvernement, **nous nous préoccupons de la réalisation de l'objet social,**



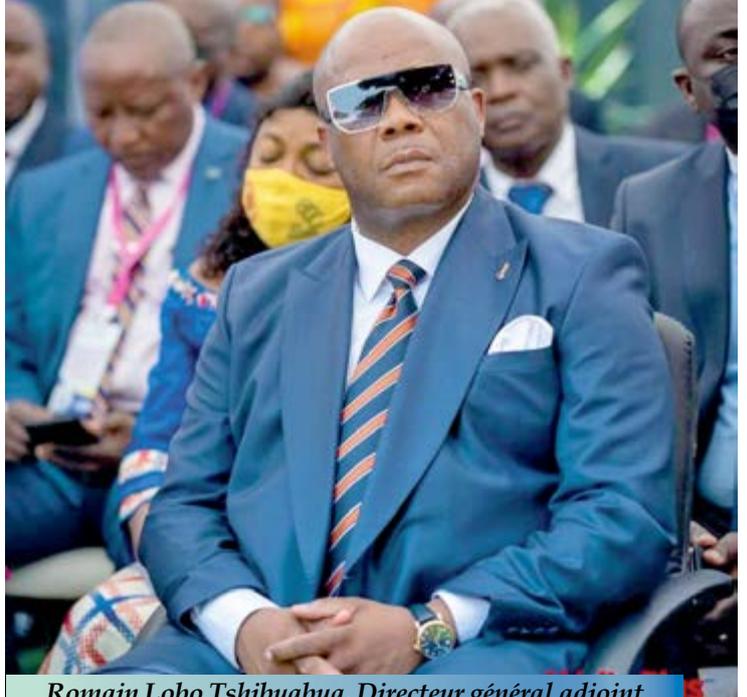
De g. à. d le DG a.i Gaby Lubiba et son adjoint Romain Lobo



A g. Cherubin Okende ancien de l'OCC, 30 ans de service et actuel Ministre des Transports et Voies de communication.



M. Jean Claude Mabenze Gbey, plus de 30 ans à l'OCC et actuel Gouverneur du Sud-Kivu.



Romain Lobo Tshibuabua, Directeur général adjoint intérimaire, heureux de co-écrire cette belle nouvelle page de l'OCC.

l'évaluation de la conformité, autant que du social des travailleurs ici rassemblés.

Tel est le sens profond de la présente manifestation, pour assurer les travailleurs de l'OCC de notre sincère engagement à **coupler la réalisation de l'objet social, les attentes de toutes les parties intéressées extérieures ainsi que celles des parties prenantes internes.**

Nous n'ignorons pas que la mode est actuellement à l'externalisation de certaines prestations jugées

onéreuses pour les entreprises. Mais, c'est après une mûre réflexion, après avoir pesé le pour et le contre, les avantages et les inconvénients, que **nous avons décidé de doter l'OCC d'un Centre Hospitalier autonome, garant d'importantes économies financières.**

C'est aussi après une analyse approfondie que **nous avons résolu d'arrêter avec le cycle irrationnel et infernal représenté par d'énormes paiements des salaires d'attente, affectant lourdement la**



Mme Louise Mayuma Kasende, ADG de l'OCC de 2005 à 2006, puis de 2006 à 2007



Mme Bernadette Muhongo wa Nabahasha, DG de l'OCC de 2005 à 2006.

masse salariale, du fait des décomptes finaux dont le paiement était continuellement reporté peut-être sinon certainement bien souvent à dessein.

Aujourd'hui, nous arrêtons ce cycle et faisons entrer OCC dans un autre cycle de gouvernance. Car nous avons aussi conscience d'être tous de potentiels retraités, sinon également des potentiels candidats au passage à l'autre rive de la vie, autrement dit la mort.

Traiter bien les retraités d'hier et d'aujourd'hui, c'est également préparer notre propre retraite, dans plusieurs mois ou bien moins.

Traiter bien les familles des décédés d'hier et d'aujourd'hui, c'est aussi assurer un bon traitement demain à nos propres familles, quand nous ne serons peut-être plus là avant la fin de notre carrière programmée à l'Office Congolais de Contrôle.

Nous souhaitons que ceci devienne

dorénavant une dimension importante de la culture d'entreprise à l'Office Congolais de Contrôle.

Avant de terminer notre propos, nous voudrions renouveler de très vive voix notre sincère gratitude à vous particulièrement, Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur, pour votre soutien à l'action du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de l'Office Congolais de Contrôle.

Merci à vous également, Cadres et agents de l'OCC, pour votre engagement sincère à nos côtés.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo !

Que Dieu vous bénisse tous et bénisse l'Office Congolais de Contrôle !

Merci de votre attention.



LA CONFIANCE RIME AVEC LE CONTRÔLE Elle rime avec OCC

Plus que jamais les hommes et les femmes bougent dans un monde sans cesse en mouvement. Ils bougent aussi : des marchandises et produits. Des biens industriels, préemballés ou en vrac. Des produits sortis d'usines, de vastes champs, de rivières, de lacs, de mers et océans ; destinés à la consommation humaine, à la transformation industrielle, à la production d'autres produits, à la réalisation des travaux d'intérêt public ou privé.

Impossible d'imaginer ce bouillonnement industriel et commercial sans une infrastructure fiable de qualité, gage de la loyauté des transactions nouées entre clients fournisseurs et acheteurs, entre exportateurs et importateurs, producteurs et consommateurs.

En République Démocratique du Congo, l'Office Congolais de Contrôle, OCC en sigle, est au cœur de ce dispositif d'infrastructure et d'assurance qualité.

Etablissement public à caractère scientifique et technique, OCC est légalement investi de la mission de procéder à l'évaluation de la conformité tierce partie à travers les activités d'inspection, de certification, de métrologie, d'essais ou analyses, en se référant aux standards nationaux, régionaux et/ou internationaux.

A cet effet, OCC effectue ou est appelé à accomplir notamment les activités suivantes :

S'AGISSANT DE L'INSPECTION :

- Contrôle de tous produits et marchandises à l'importation, à l'exportation et au niveau de la production industrielle locale
- Contrôles techniques des tous appareils et travaux
- Contrôle des hydrocarbures
- Contrôle environnemental
- Commissariat d'avaries

S'AGISSANT DE LA CERTIFICATION :

- Certification des Produits
- Certification des Systèmes de Management
- Certification des Personnes

S'AGISSANT DES ESSAIS OU ANALYSES

- Essais physico-chimiques
- Analyses microbiologiques
- Essais électrotechniques
- Essais physicomécaniques

S'AGISSANT DE LA METROLOGIE

- Vérification des instruments de mesure
- Etalonnages des instruments de mesure

Pour l'accomplissement de sa mission, OCC s'appuie sur :

- ✓ Une ressource humaine de 5100 cadres et agents de formation scientifique et technique multidisciplinaire ;
- ✓ Un réseau national d'agences, postes et détachements sur l'ensemble du territoire national ;
- ✓ Un réseau mondial de partenaires engagés dans les activités de normalisation et d'évaluation de la conformité : ISO, CEI, SADCAS, Bureau Veritas BIVAC BV...

Le Réseau National de Laboratoires OCC, autrement dénommé RENAL, compte à ce jour 35 laboratoires multifonctions dont plusieurs accrédités ou en voie d'accréditation.

Les Laboratoires d'essais physico-chimiques et de microbiologie couvrent un vaste spectre de produits : denrées alimentaires, produits

agricoles, eaux et boissons, produits textiles, produits chimiques, produits miniers, produits pharmaceutiques, produits cosmétiques, produits pétroliers...

Les Laboratoires d'essais électrotechniques et d'essais physico-mécaniques couvrent les produits électrotechniques, métallurgiques et de génie-civil...

Les Contrôles techniques couvrent la vérification de tous appareils, équipements et travaux, l'évaluation de la conformité des bateaux aux prescriptions techniques relevant du code de la navigation fluviale et lacustre, du code de l'environnement, du code minier, du code des assurances.

Agent auxiliaire de l'INTERPOL, OCC bénéficie du statut d'OPJ à compétence restreinte pour ses agents commis à l'inspection.

La Certification de produits par OCC est un gage de transparence et de sécurité pour toutes les parties prenantes.

Par l'activité de Commissariat d'avarie, OCC offre ses services comme organisme public mandaté par l'assureur en vue de constater le dommage survenu à la marchandise ou prévenir le dommage qui peut survenir pendant notamment le transport. Le Certificat d'avarie délivré par OCC est dans cette circonstance une garantie d'indemnisation après la détermination de la cause d'avarie et du tiers responsable.

Dans la mise en œuvre du contrat de vérification avant embarquement des importations, plus concentré sur la vérification de la conformité des marchandises et produits importés en République Démocratique du Congo, OCC et son partenaire central Bureau Veritas BIVAC BV ont prévu d'importantes facilitations aux exportateurs et importateurs par l'implantation d'un système de Routing dans le processus d'évaluation de la conformité.

Il s'agit précisément d'application alternative des schémas suivants de vérification :

- ✓ Route A, Vérification systématique ;
- ✓ Route B, Inspection particulièrement allégée ;
- ✓ Route C, Vérification basée sur des licences faisant foi.

Aujourd'hui plus qu'avant, et demain plus qu'aujourd'hui, l'Office Congolais de Contrôle est positionné sur tous les fronts dans la dynamique effrénée du commerce international comme Bâtisseurs de Confiance et Garant de sécurité pour toutes les parties intéressées.

Une Vision claire nous sert de boussole : la reconnaissance de notre compétence technique dans un élan d'amélioration continue, la fiabilité sans cesse accrue de notre expertise, pour mériter de la confiance de toutes les parties intéressées (Etat congolais-Producteurs et Distributeurs-Consommateurs).

Aussi, notre feuille de route est actuellement tracée autour des axes stratégiques suivants :

- ✓ La conquête permanente des Accréditations et de la Certification ;
- ✓ La Bonne gouvernance et la Veille stratégique ;
- ✓ Le Développement constant des compétences scientifiques et techniques ;
- ✓ L'Organisation efficace et performante de nos activités ;
- ✓ La Consolidation du portefeuille des revenus, condition de pérennité sans être notre obsession face à l'intérêt public ;
- ✓ L'harmonie entre l'image objective et l'image perçue, gage d'une forte image institutionnelle nourrie par le devoir de redevabilité, faisant prévaloir les bonnes actions sur les bonnes paroles.

LA CONFIANCE RIME AVEC LE CONTRÔLE
Elle rime avec OCC





...Traiter bien les retraités d'hier et d'aujourd'hui, c'est également préparer notre propre retraite, dans plusieurs mois ou bien moins.

Traiter bien les familles des décédés d'hier et d'aujourd'hui, c'est aussi assurer un bon traitement demain à nos propres familles, quand nous ne serons peut-être plus là avant la fin de notre carrière programmée à l'OCC....

Gaby LUBIBA MAMPUYA

Directeur Général de l'OCC

Allocution du 17 février 2022 à l'occasion de l'inauguration du Centre Hospitalier OCC et du paiement des décomptes finaux des cadres et agents OCC

DEMARK-OCC/ Com. Numérique





BONYEME EKOFO LUCIEN, DIRECTEUR GENERAL DE LA SONAS sa, A MAINTENU LE CAP

En effet, nonobstant la présence multiforme et quasi permanente de la pandémie de covid 19 dans le monde, l'année 2021 vient de s'achever sur une note de satisfaction à la Sonas sa qui, du reste, fait face à la rude épreuve de la concurrence depuis la libéralisation du marché des assurances il y a environ cinq ans.

La Direction Générale, dans sa vision de redynamiser les activités de cette Entreprise du Portefeuille de l'Etat, s'est employée donc à entreprendre, sans relâche,

plusieurs actions susceptibles d'impulser cette vision et de préserver sa ferme détermination à perpétuer le leadership de la SONAS sa dans le cercle des assurances en République Démocratique dont les plus saillantes sont mentionnées ci-dessous :

- La signature des contrats de performance entre la Direction Générale et les Directeurs de Région qui, à leur tour, l'ont fait avec les responsables d'Agences afin de créer une émulation entre eux pour permettre un



accroissement conséquent de la production et une compression des charges d'exploitation en harmonie avec la gestion prudentielle tant prônée par l'Etat propriétaire.

- La participation active de la SONAS sa au 3^{ème} atelier sur les assurances organisé au PULLMAN HOTEL à Kinshasa avec l'intervention de son délégué axée sur les assurances transports à des facultés à l'importation, un produit à rentabiliser efficacement en partenariat avec d'autres Etablissements publics de l'Etat, en l'occurrence la DGDA et l'OGEFREM.

- L'organisation d'une cérémonie interne pour la récompense aux agents et cadres qui ont excellé dans la production au sein des entités commerciales de la ville-Province de Kinshasa afin

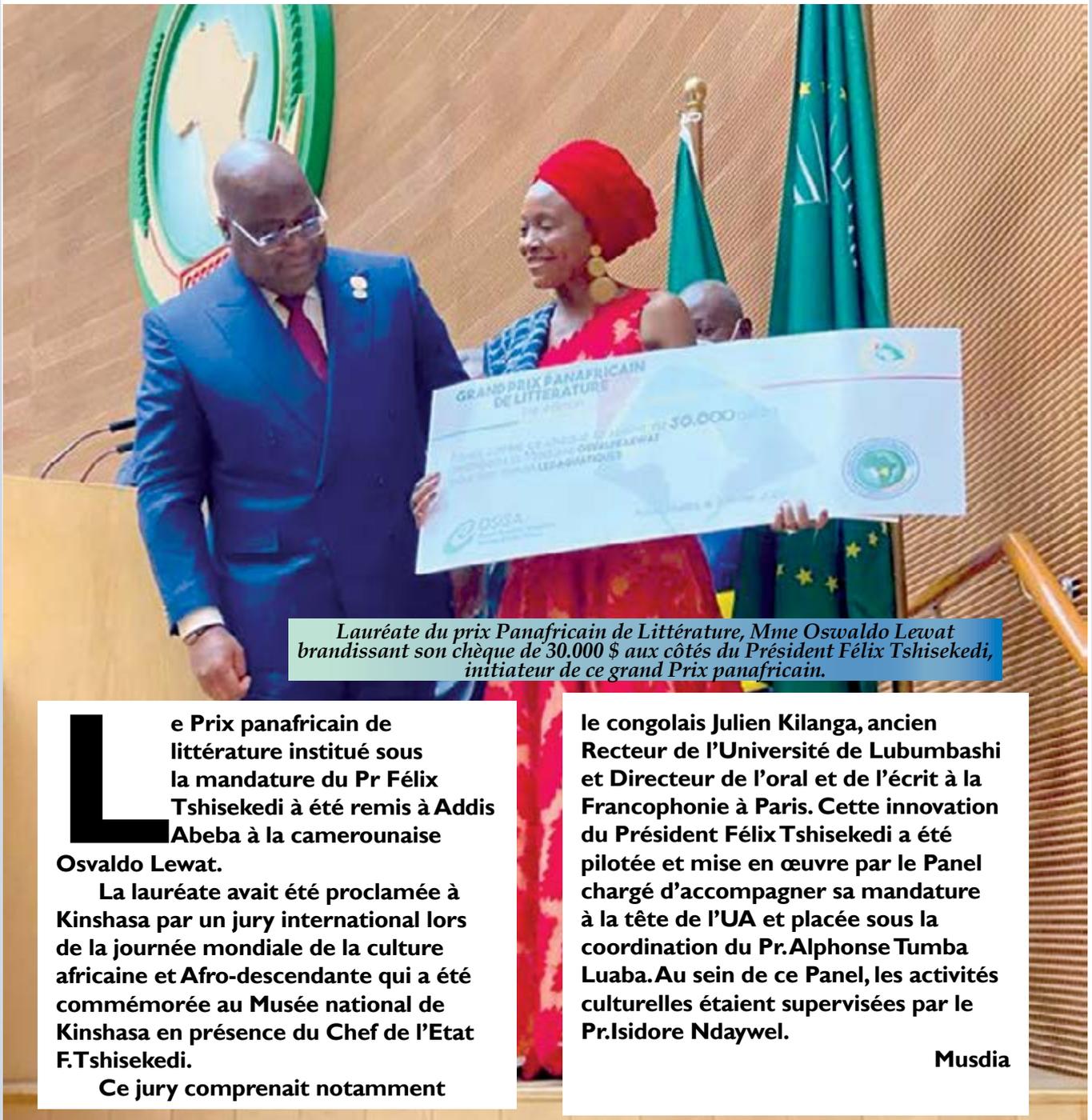
de les encourager davantage aux meilleurs résultats.

- L'action de la promotion de l'assurance sportive menée à l'occasion de la finale de JU-JI-TSU organisé au terrain annexe du stade Tata Raphaël.

- Dans le cadre de l'objet social de l'Entreprise, la Direction Générale de la SONAS sa a mis en œuvre un programme pour la visite des victimes d'accidents automobiles prises en charge dans certaines formations hospitalières de la capitale avec l'option d'accélérer le processus de leur indemnisation motivée par la volonté de payer correctement les sinistres.

**Service de communication et presse/
Direction Générale SONAS**

Prix Panafricain de littérature Un précieux legs à l'Afrique ⁽³⁾



Lauréate du prix Panafricain de Littérature, Mme Oswaldo Lewat brandissant son chèque de 30.000 \$ aux côtés du Président Félix Tshisekedi, initiateur de ce grand Prix panafricain.

Le Prix panafricain de littérature institué sous la mandature du Pr Félix Tshisekedi à été remis à Addis Abeba à la camerounaise Oswaldo Lewat.

La lauréate avait été proclamée à Kinshasa par un jury international lors de la journée mondiale de la culture africaine et Afro-descendante qui a été commémorée au Musée national de Kinshasa en présence du Chef de l'Etat F.Tshisekedi.

Ce jury comprenait notamment

le congolais Julien Kilanga, ancien Recteur de l'Université de Lubumbashi et Directeur de l'oral et de l'écrit à la Francophonie à Paris. Cette innovation du Président Félix Tshisekedi a été pilotée et mise en œuvre par le Panel chargé d'accompagner sa mandature à la tête de l'UA et placée sous la coordination du Pr.Alphonse Tumba Luaba. Au sein de ce Panel, les activités culturelles étaient supervisées par le Pr.Isidore Ndaywel.

Musdia

(3) Titre de la rédaction.

PRIX PANAFRICAIN DE LITTÉRATURE

Un précieux leg de Felix Tshisekedi à l'Afrique



Par
Pr Emmanuel Locha Mateso

La mandature de la RDC à la présidence de l'Union Africaine vient de se clôturer à la faveur de la 35e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation qui s'est tenue à Addis-Abeba les 5 et 6 février 2022.

A cette occasion, le Chef de l'Etat de la RDC a, dans un discours mémorable, dressé le bilan de son action au service de l'Union Africaine. Parmi les grandes réalisations de cette mandature consacrée aux Arts, à la culture et au patrimoine, on retiendra la création d'un *Grand Prix Panafricain de Littérature*.

Annoncé en février 2021 par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lors de son discours inaugural valant lancement de l'année culturelle, le Grand Prix Panafricain de Littérature (GPPL

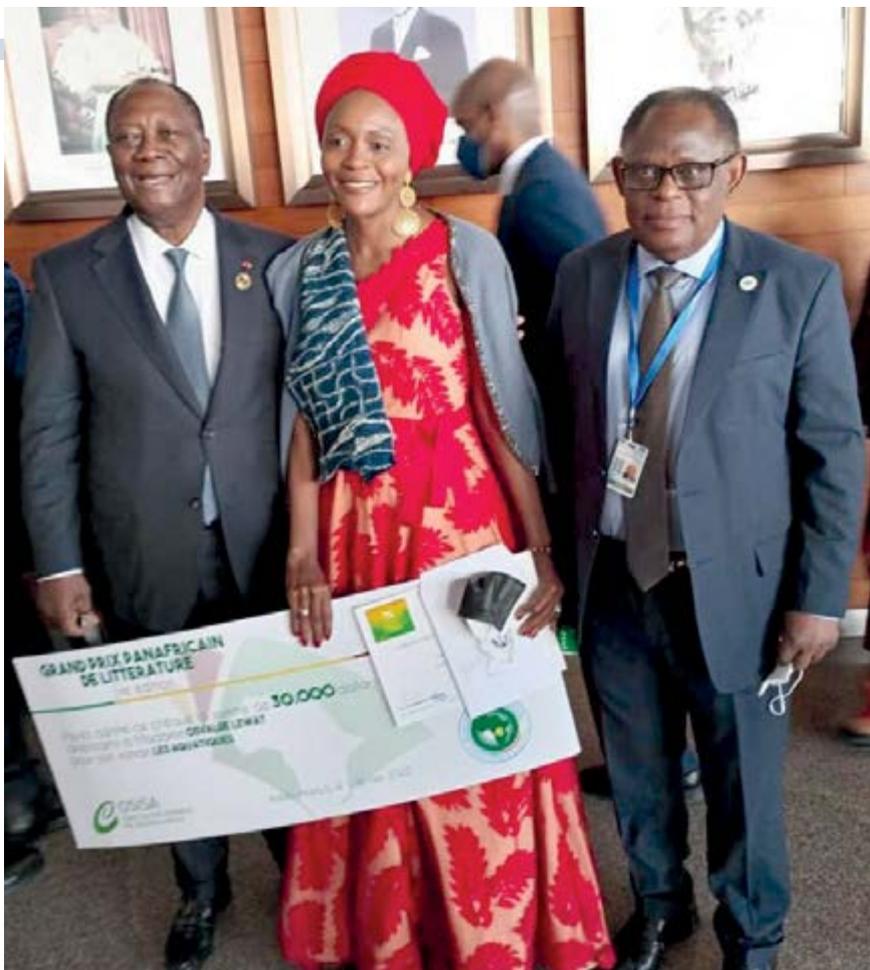


en sigle) a été mis en place par le Panel chargé d'accompagner la RDC à la présidence de l'Union Africaine, avec comme objectifs de promouvoir les lettres africaines, de stimuler la créativité et la diffusion des œuvres littéraires du continent, de manière à hisser l'Afrique au rang de puissance et d'instance reconnue de consécration littéraire.

Le GPPL est censé consacrer un(e) auteur(e) du continent ayant produit une œuvre remarquable de fiction en prose ou en vers, rédigée dans l'une des deux langues de travail de l'Union Africaine, le français et l'anglais. La gestion quotidienne du projet a été confiée par le Panel, sous la supervision du Professeur Isidore Ndaywel è Nziem, à une association sans but lucratif de droit congolais dénommée Association du Grand Prix panafricain de Littérature.

Agissant en qualité de comité organisateur du GPPL, cette dernière a, à son tour, fait appel à un comité de lecture constitué des professionnels du livre et des professeurs d'université congolais, chargé de présélectionner cinq meilleurs ouvrages sur la totalité de publications, dans chacune des deux langues susmentionnées. L'Association a parallèlement institué un jury international de dix personnalités africaines du monde des lettres, représentatif des cinq régions du continent, appelé à proclamer le lauréat. Il s'agissait, pour la présente édition, d'Abdouramane Waberi (Djibouti), Julien Kilanga Musinde (RDC), Abubakar Adam Ibrahim (Nigéria), Ananda Devi (Maurice), Boubacar Boris Diop (Sénégal), Butaina Khider Mekki Elamin (Soudan), Faouzia Zouari (Tunisie), William Ndi (Cameroun), Zukiswa Wanner (Afrique du Sud) et Peter Kimani (Kenya).

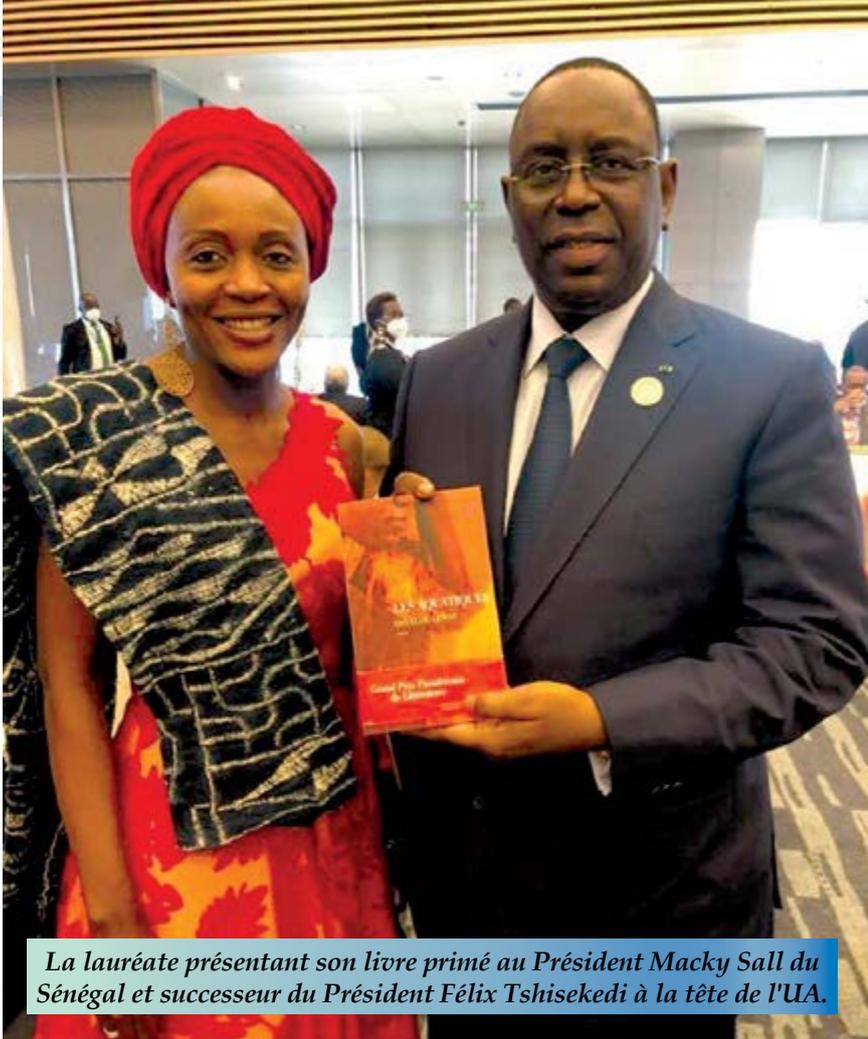
Réuni en délibération à Kinshasa le 22 janvier 2022, certains membres intervenant par visioconférence, ce jury a procédé à l'exa-



A Addis-Abeba, la lauréate entourée (de g. à dr) du Président Alasane Ouatara de Côte d'Ivoire et du Pr Isidore Ndaywel è Nziem membre du Panel chargé d'accompagner la mandature du Président Félix Tshisekedi à la tête de l'UA, 2021-2022.



Mme Oswaldo Lewat présentant son prix au Président Denis Sassou Nguesso du Congo Brazzaville.



La lauréate présentant son livre primé au Président Macky Sall du Sénégal et successeur du Président Félix Tshisekedi à la tête de l'UA.



Mme Osvaldo Lewat tout sourire dans la salle des plénières de l'Union Africaine à Addis-Abeba.

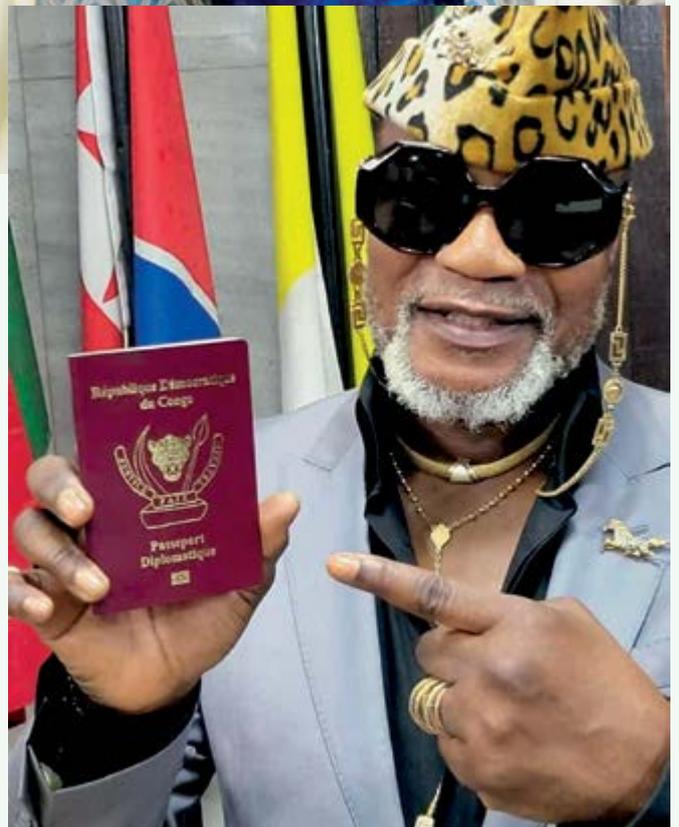
men final des 10 ouvrages présélectionnés ci-après : *L'Affranchie* de Kadiata Dicko (Burkina Faso), *Les Aquatiques* d'Osvalde Lewat (Cameroun), *Bonnes nouvelles* de Zobalie de Charles Djungu-Simba (RDC), *La Danse du Vilain* de Fiston Mwanza Mujila (RDC), *Possibo la diabolaise* de Adama Kabore (Burkina-Faso), *Agwabunma* de Ndidi Chijioko-Okere (Nigeria), *The Ancestral Mat* de Shola Toyin Oni (Nigeria), *Living Dreams* de Obu Udeozo (Nigeria), *The Republic of Idiots* de Taniform Martin Wanki (Cameroun), *Unpoisoned* de Niba Fontoh (Cameroun).

Après échange et confrontation des points de vue, le jury a décerné le Grand Prix Panafricain de Littérature, au titre de sa première édition, à l'écrivaine camerounaise **Osvalde Lewat** pour son roman « *Les Aquatiques* » paru en août 2021 aux Editions Les Escales domaine français. Doté d'une enveloppe de 30 000 dollars américains, le prix a été remis solennellement à la lauréate par le Président Félix Tshisekedi Tshilombo en présence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine réunis en conférence dans la capitale éthiopienne.

Cet événement historique a été unanimement salué à la tribune et dans les couloirs du Sommet d'Addis-Abeba comme une contribution majeure de la RDC à l'essor de la culture lettrée de l'Afrique, et à coup sûr comme un hommage à la créativité panafricaine portée et stimulée par l'ensemble des écrivains et artistes de l'Afrique et de sa Diaspora. L'initiative mise en lumière par une couverture médiatique sans précédent a suscité un grand enthousiasme dans les institutions littéraires du monde entier. Il reste à la RDC de veiller à sa pérennisation en bonne intelligence avec les Etats qui lui succéderont à la tête de l'Union Africaine, à commencer par le Sénégal.

Pr Mateso Locha
Expert auprès du Panel

Koffi Olomide investi Ambassadeur de la Culture congolaise et désormais détenteur d'un passeport diplomatique



VŒUX DE NOUVEL AN 2022

Tradition respectée au CEPAS et à l'INADES



Comme cela se fait depuis des lustres, les responsables et membres du personnel du CEPAS et de l'INADES se sont retrouvés pour se souhaiter tout le meilleur pour 2022.

Et comme de tradition les partenaires ont été conviés à cette belle cérémonie qui a commencé par une prière pour rendre grâce à Dieu, lui qui a protégé chacun des membres présents et leurs familles.

Occasion également de regarder au rétroviseur et se sentir fiers du travail accompli du service de la Nation

congolaise.

Un regard en arrière qui permet de se projeter dans l'avenir pour faire mieux et continuer à engranger des résultats plus reluisants et implorer le Seigneur pour qu'il ouvre de meilleurs horizons pour tous !

Le CEPAS (Centre d'Etudes pour l'Action Sociale) et l'INADES (Institut Africain pour le Développement Economique et Social) sont deux structures de l'Eglise catholique spécialisées et sont situées toutes les deux au n° 9 de l'Avenue Père Boka en face du Ministère des Affaires Etrangères.

FWASA TOMBISA



PAUL DONAT MIKOMBE

Ah ! L'ombre des destins, pourquoi, Fwassa, pourquoi maintenant ? Je pleure intensément, très cher Faustin. Adieu...

CHARLES DJUNGU SIMBA

Non!!! C'est pas vrai! Quelle histoire !

Charles Dimandja-Wembi

Je suis sans voix. Une partie de moi s'en est allée
!!!!

CLARISSE MUSEME

Seigneur console la grande famille biologique et professionnelle. Repose en paix chair aîné

CORNELIS NLANDU

Pas vrai Fwasa, mon compagnon lutte et d'infortune. Après des dizaines d'années de séparation, nous nous étions retrouvés et avons promis de réellement nous retrouver en présentiel au mois de mars 2022. Tu t'es finalement éclipsé sans attendre. Cher frère et confrère de très longue date, je n'ai pas



assez de larmes pour mieux honorer ta mémoire. Que ton âme repose en paix.

CHRISTIAN TUNGALI

Triste nouvelle. Il n'y a pas si longtemps, je l'ai vu commenter et analyser des matchs de football sur la RTNC. Paix à son âme. C'est un grand journaliste qui a accompagné notre jeunesse.

AIMÉ MBONIGABA

Un homme, du BIEN, vient de quitter la Terre. Où qu'il soit, il est BIEN !

MAGLOIRE PALUKU

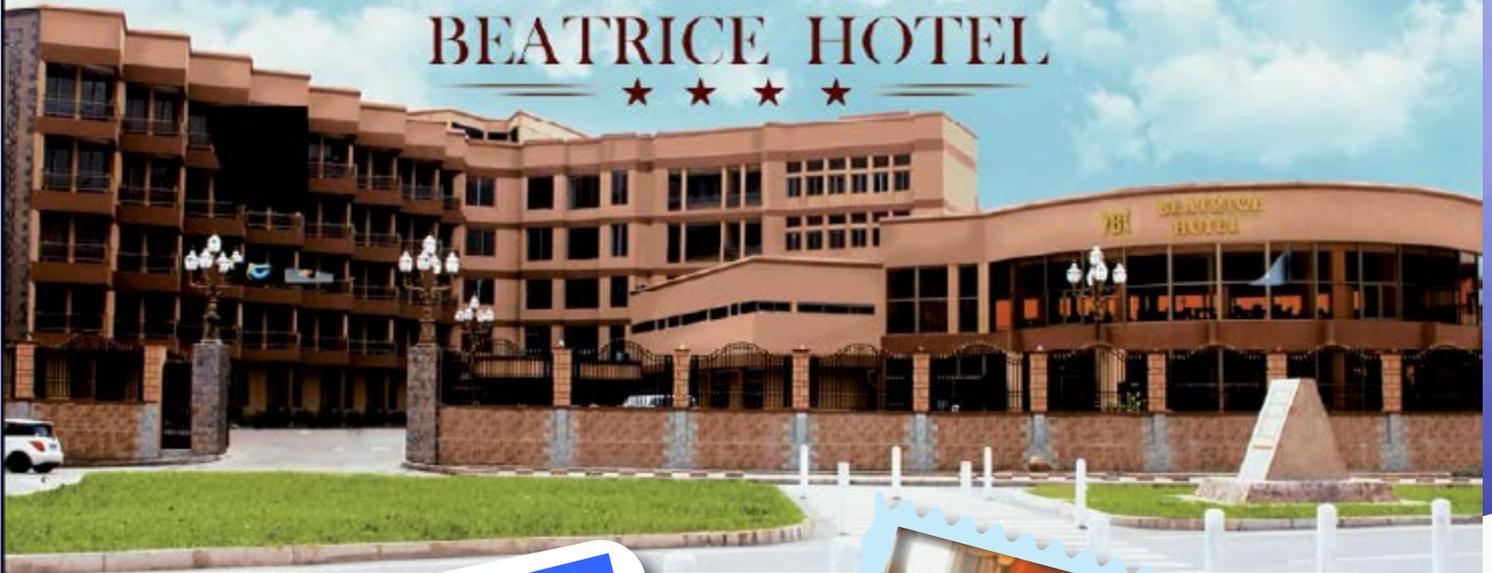
Mon Larry King. L'homme qui discutait philo en journalisme avec douceur et sourire. Bravo dans ton silence.

Godalive Perse Ndeghey

Un grand frère bien, un ami.... un gentil aîné qui partage, conseilleet toujours de bonne humeur



BEATRICE HOTEL

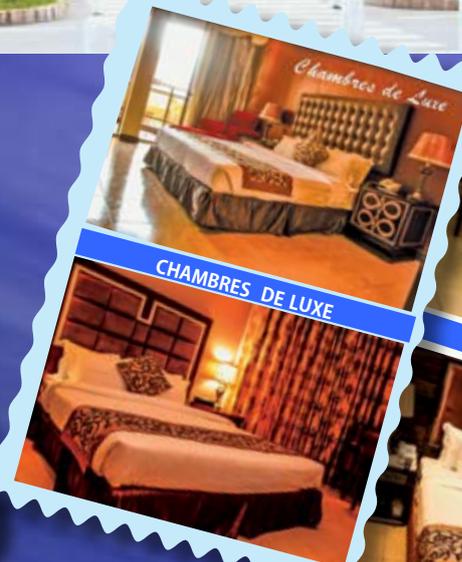


LA RUMBA BAR

Un bar pas comme les autres. Un bar dans le lobby, bien climatisé où tout bouge! Des cocktails spéciaux, des vins originaux, toutes les gammes des spirits vous attendent. Des boissons locales au rythme de la Rumba. A votre soif!



CHAMBRES DE LUXE



CHAMBRES STANDARDS



RESTAURANT

LA MAIN D'OR

Un de plus grands restaurants de la ville à la gastronomie internationale et congolaise à la carte. **La Main d'OR** c'est la griffe du Chef Exécutive sud-africain et le service de standing international. Ici c'est la classe pour tous vos petits déjeuners, vos déjeuners et dîners d'affaires ou privés.



NOS SALLES POUR REUNIONS & BANQUETS

Salon de la Gare

Surface: 55 m²

Une salle pour vos conférences... C'est un petit bijou pour vos réunions restreintes dans un calme impeccable.

Salon Executif

Surface: 60 m²

Une salle pour vos conférences... C'est un petit bijou pour vos réunions restreintes dans un calme impeccable.

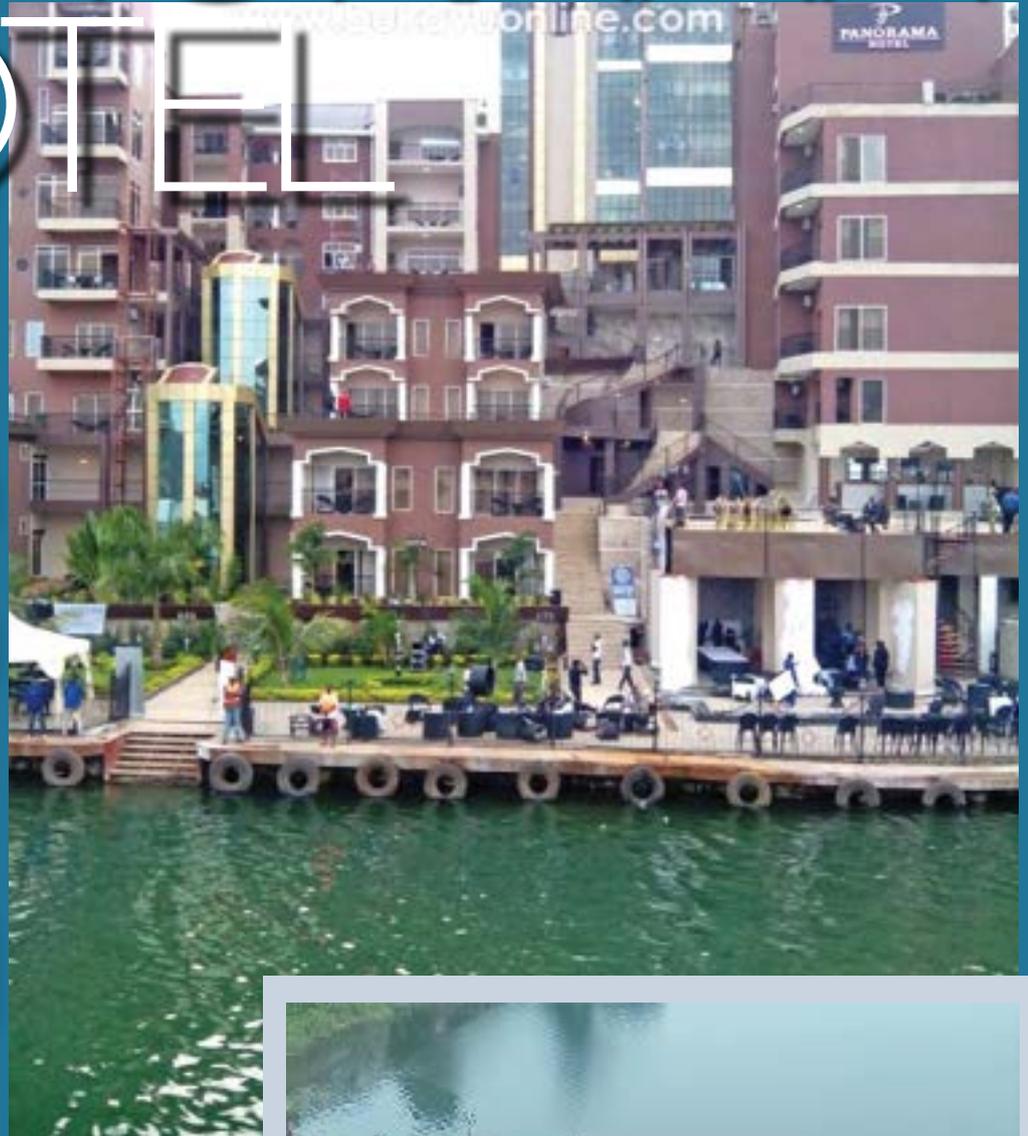
Salon Naomie

Surface: 510 m²

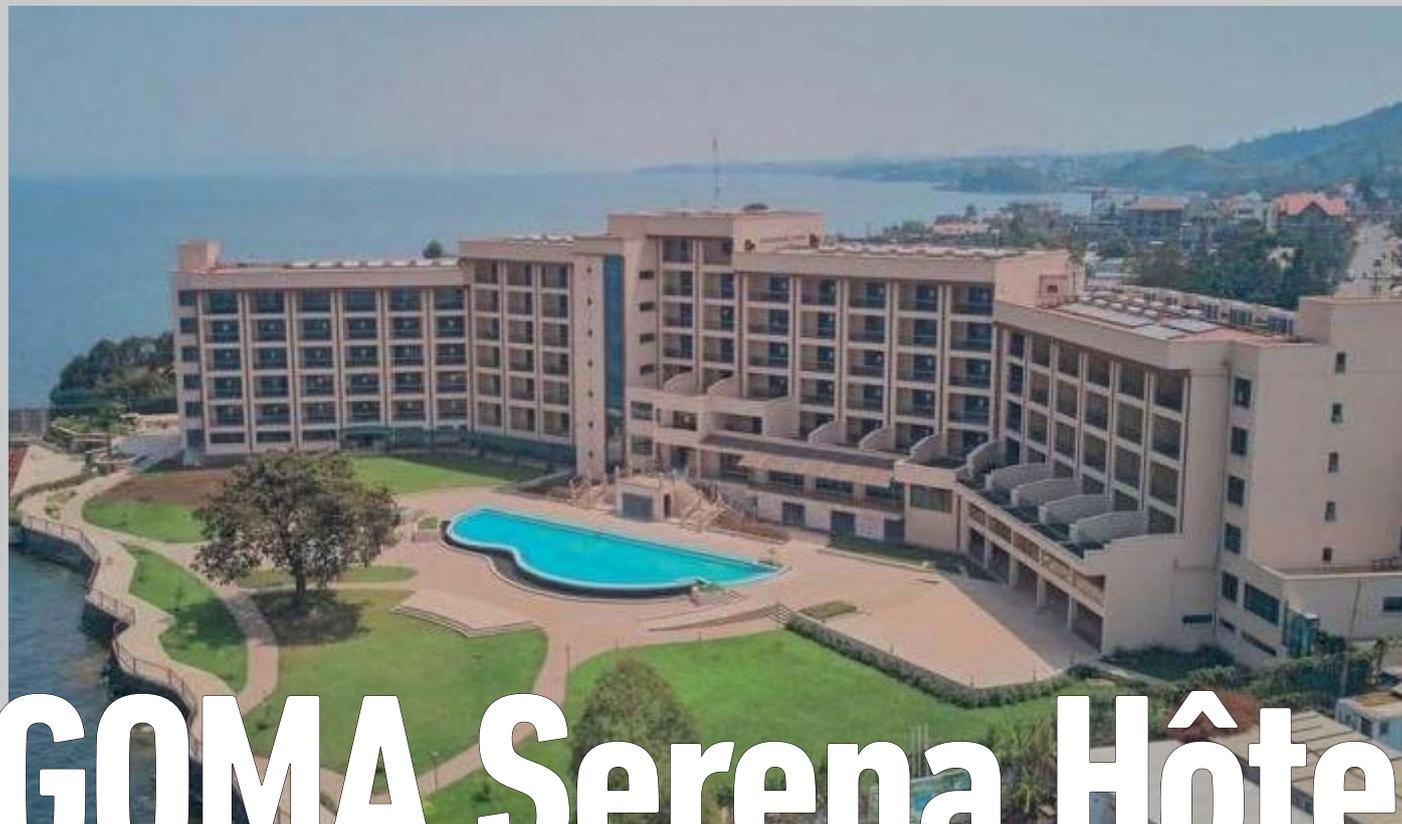
Le salon Naomie est une salle polyvalente et multifonctionnelle, la solution pour vos mariages, offices religieux, conférences, séminaires...!

PANORAMA

HÔTEL



DEBARCADERE



GOMA Serena Hôtel

